

# Fidelity Institutional Liquidity Fund plc

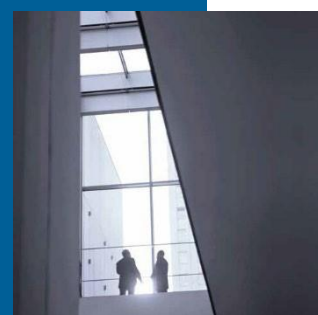
(Un OPCVM à compartiments multiples autorisé et réglementé par la Banque centrale d'Irlande)

Notation Aaa-mf de MOODY'S

Notation AAAM de S&P

## Rapport et et Comptes annuels

Pour l'exercice clos le  
31 août 2024



## Table des matières

Répertoire	1
Informations générales	2
Analyse du Gérant de Portefeuille	3
Rapport des Administrateurs	4
Inventaire du portefeuille-titres	10
État de la situation financière	33
État du résultat global	35
Variation de l'actif net attribuable aux Actionnaires	37
État des flux de trésorerie	39
Annexes aux Comptes	43
Rapport du Dépositaire à l'intention des Actionnaires	70
Rapport des Commissaires aux comptes indépendants	71
État des modifications des investissements (non audité)	79
Informations complémentaires (non auditées)	83

## **Administrateurs de la Société**

Mme Catherine Fitzsimons (Irlande) (Présidente)  
M. David Greco (É.-U.) (démission le 27 février 2024)  
M. Nick King (R.-U.) (démission le 19 septembre 2023)  
Mme Bronwyn Wright (Irlande)  
Mme Lorraine McCarthy (Irlande) (démission le 31 octobre 2023)  
Mme Carla Sload (Irlande) (nomination le 9 janvier 2024)  
Mme Orla Buckley (Irlande) (nomination le 27 février 2024)

Tous les Administrateurs en place occupent des postes non exécutifs.  
Mme Bronwyn Wright est Administratrice indépendante, comme cela est défini par les règles d'Euronext Dublin.

## **Fidelity Institutional Liquidity Fund plc**

### **Siège social**

George's Quay House  
43 Townsend Street  
Dublin 2, D02 VK65  
Irlande

### **Gérant de Portefeuille**

#### **FIL Investments International**

Beech Gate  
Millfield Lane  
Tadworth  
Lower Kingswood, Surrey KT20 6RP  
Royaume-Uni

### **Gérant et Secrétaire de la Société :**

#### **FIL Investment Management (Luxembourg) S.A., Ireland Branch (« FIMLUX »)**

George's Quay House  
43 Townsend Street  
Dublin 2, D02 VK65  
Irlande

### **Commissaires aux comptes indépendants**

#### **Deloitte Ireland LLP**

Experts-Comptables et Cabinet de commissaires aux  
comptes assermentés  
29 Earlsfort Terrace  
Dublin 2, D02 AY28  
Irlande

### **Distributeur général**

#### **FIL Distributors**

Pembroke Hall  
42 Crow Lane  
Pembroke HM 19  
Bermudes

### **Dépositaire**

#### **J.P. Morgan SE - Succursale de Dublin**

200 Capital Dock  
79 Sir John Rogerson's Quay  
Dublin 2, D02 RK57  
Irlande

### **Agent administratif**

#### **J.P. Morgan Administration Services (Ireland) Limited**

200 Capital Dock  
79 Sir John Rogerson's Quay  
Dublin 2, D02 RK57  
Irlande

### **Courtier promoteur**

#### **J & E Davy**

Davy House  
49 Dawson Street  
Dublin 2  
Irlande

### **Conseiller juridique**

#### **Matheson LLP**

70 Sir John Rogerson's Quay  
Dublin 2, D02 R296  
Irlande

Fidelity Institutional Liquidity Fund plc (la « Société ») est une société d'investissement à capital variable agréée et réglementée par la Central Bank of Ireland (la « Banque centrale » ou « CBI ») au titre des réglementations des Communautés européennes (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) (les « Réglementations OPCVM »). La Société est constituée sous forme de fonds à compartiments avec une responsabilité séparée entre les compartiments. Au 31 août 2024, elle compte quatre Compartiments actifs : Euro Fund, Sterling Fund, United States Dollar Fund et United States Dollar Treasury Fund. Euro Fund a commencé à être négocié le 20 novembre 1995 ; Sterling Fund a commencé à être négocié le 24 septembre 1995 ; United States Dollar Fund a commencé à être négocié le 30 novembre 1995 et United States Dollar Treasury Fund a été lancé et a commencé à être négocié le 30 mars 2023 (chacun un « Compartiment » et collectivement les « Compartiments »). La Société est enregistrée pour la vente au Royaume-Uni au titre des dispositions du régime britannique de permission temporaire de la Financial Conduct Authority. La Société n'est pas protégée par les dispositions du programme de compensation des services financiers (*Financial Services Compensation Scheme*) employé au Royaume-Uni. Sauf indication contraire dans les présentes ou à moins que le contexte ne l'exige autrement, tous les termes commençant par une majuscule figurant dans le présent document sont ceux utilisés dans le Prospectus de la Société et ont la même signification que celle qui leur est attribuée dans ledit Prospectus. La Société compte trois autres Compartiments, à savoir Euro VNAV Fund, Sterling VNAV Fund et United States Dollar VNAV Fund, qui n'ont pas encore été lancés.

Ce Rapport ne constitue pas une offre d'Actions. Les actions sont offertes sur la base des informations contenues dans les Documents d'Information Clé pour l'Investisseur et le Prospectus en vigueur ainsi que dans les documents qui y sont mentionnés. Des exemplaires des Documents d'Information Clé pour l'Investisseur et du Prospectus en vigueur ainsi que des derniers Rapports annuel et semestriel sont disponibles gratuitement au siège social de la Société.

Ce document est publié par la Société. À l'exception de United States Dollar Treasury Fund, les actions de chaque Compartiment actif sont cotées sur l'Euronext Dublin.

## Analyse du Gérant de Portefeuille

La période a été marquée par la volatilité en raison d'une modification importante des projections en matière d'inflation et de taux d'intérêt. Les difficultés de l'environnement macroéconomique ont persisté, avec une baisse de la notation de la créance des États-Unis par l'agence Fitch au troisième trimestre 2023, des risques géopolitiques, en particulier au Moyen-Orient, et des incertitudes soulevées par les élections françaises.

Au cours de l'exercice considéré, la Réserve fédérale des États-Unis (la Fed) est clairement arrivée à la fin de son cycle de hausse des taux d'intérêt et, au vu du ralentissement de l'inflation et de la croissance économique, ainsi que de la stabilisation des prix des matières premières, elle a maintenu son taux directeur à 5,50 %. La volatilité des taux est restée forte en raison d'un virage accommodant, largement anticipé, de la politique monétaire dans le cadre de la publication de certaines données négatives. Au niveau économique, le président de la Réserve fédérale des États-Unis, Jerome Powell, a souligné une légère détente du marché de l'emploi et une forte baisse de l'inflation, même si celle-ci reste supérieure au taux cible de 2 %. L'indice des prix à la consommation (ICP) a grimpé à 2,9 % sur une base annuelle, le taux le plus faible depuis 2021, qui est inférieur aux prévisions de 3 %. Le taux de chômage américain a légèrement augmenté à 4,3 % en juillet, les emplois non agricoles ayant progressé de 114 000, le niveau le plus élevé depuis octobre 2021. En juillet, l'indice PCE (les dépenses liées à la consommation des ménages), qui exclut l'alimentation et l'énergie, est resté à 2,6 % sur une base annuelle. Parallèlement, l'indice des directeurs d'achat pour le secteur manufacturier (PMI) américain de S&P Global a poursuivi sa contraction à 48,0 en août, signalant une détérioration des conditions commerciales et une chute de la demande en nouvelles commandes, de la production et des inventaires.

Récemment, la Banque centrale européenne (BCE) a abaissé son taux d'intérêt record de 25 points de base pour le porter à 3,75 %, sa première baisse des taux en cinq ans. Cette décision visait à contrer certaines des hausses de taux majeures mises en œuvre pour faire face à une poussée d'inflation après la pandémie. Cela étant dit, la BCE s'est bien gardée d'annoncer des mesures ultérieures, tout en reconnaissant que son approche future dépendrait fortement des données. Selon la présidente de la BCE, Christine Lagarde, la banque centrale n'est pas pressée de baisser les taux dans un avenir proche, étant donné qu'il lui faut plus de temps pour évaluer les tendances inflationnistes et économiques. Toutefois, la faiblesse des données économiques a incité les marchés à revoir à la hausse les baisses prévisionnelles des taux de la BCE, les investisseurs s'attendant maintenant à une nouvelle baisse. Sur le plan des données, l'inflation annuelle a chuté à 2,2 % en août au sein de la zone euro, un recul par rapport aux 2,6 % du mois de juillet. De plus, l'indice préliminaire des directeurs d'achat (PMI) de la zone euro a augmenté à 51,2 en août, soutenu par le secteur tertiaire, tandis que, dans le secteur manufacturier, il est resté inférieur à 50.

La Banque d'Angleterre a baissé son taux de référence de 25 points de base pour le porter à 5 %, lors d'un vote serré qui a représenté la première baisse depuis mars 2020. Cette baisse des taux a mis fin aux efforts vigoureux de la banque centrale pour lutter contre une inflation élevée, qui avait atteint un taux à deux chiffres il y a moins de deux ans. Selon le gouverneur Andrew Bailey, la banque centrale envisagera prudemment les baisses ultérieures. En juillet, l'inflation a grimpé à 2,2 %, contre 2 % en juin, mais elle est restée inférieure aux prévisions de 2,3 %. De plus, l'inflation du secteur tertiaire a brutalement chuté de 5,7 % à 5,2 %. Au cours du deuxième trimestre 2024, l'économie britannique a enregistré un rebond marqué après avoir traversé une récession superficielle l'année précédente. Toutefois, cette dynamique s'est essouffée au début du deuxième semestre 2024, laissant présager de nouvelles baisses des taux d'intérêt par la Banque d'Angleterre. Parallèlement, l'indice des directeurs d'achat du secteur manufacturier (PMI) britannique de S&P Global/CIPS a grimpé à 52,5 en août contre 52,1 en juillet, enregistrant ainsi son niveau le plus élevé depuis juillet 2022.

### Déclaration des responsabilités des Administrateurs

Les Administrateurs sont tenus de préparer les Comptes et le rapport des Administrateurs en accord avec le droit irlandais. Au titre du droit irlandais, les Administrateurs doivent préparer des Comptes pour chaque exercice financier annuel. Au titre de ce même droit, les Administrateurs ont préparé les Comptes en accord avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards – normes internationales de communication financière), telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Au titre de la Loi irlandaise, les Administrateurs doivent approuver les Comptes uniquement s'ils sont convaincus qu'ils donnent une image juste et fidèle de l'actif, du passif et de la situation financière de la Société à la fin de l'exercice financier annuel, ainsi que de son compte de résultat pour l'exercice en question.

Lors de la préparation de ces Comptes, les Administrateurs doivent :

- choisir des règles comptables appropriées et les appliquer de façon régulière ;
- exprimer des jugements et des prévisions raisonnables et prudents ;
- indiquer si les Comptes ont été préparés en accord avec les normes IFRS et s'assurer qu'ils contiennent les informations supplémentaires exigées par le *Companies Act* de 2014 ; et
- préparer les Comptes de manière continue sauf s'il est inapproprié de supposer que la Société poursuivra ses activités.

Les Administrateurs sont chargés de tenir des registres comptables appropriés qui sont suffisants pour :

- enregistrer correctement et expliquer les transactions de la Société ;
- permettre de déterminer en permanence l'actif, le passif et la situation financière, ainsi que le compte de résultat avec une précision suffisante ; et
- permettre aux Administrateurs de s'assurer que les Comptes respectent le *Companies Act* de 2014, et faciliter leur audit.

Les Administrateurs doivent aussi veiller à la protection des actifs de la Société et prendre les mesures nécessaires concernant la prévention et la détection des fraudes ainsi que toute autre irrégularité. Aux termes des Réglementations OPCVM, les Administrateurs sont tenus de confier la garde des actifs de la Société à un dépositaire. Pour remplir cette obligation, les Administrateurs ont nommé J.P. Morgan SE - Succursale de Dublin (le « Dépositaire ») en tant que dépositaire, conformément aux dispositions de la Convention de dépositaire.

### Registres comptables

Les Administrateurs garantissent la bonne tenue des registres comptables par l'utilisation de systèmes, de procédures et d'employés qualifiés appropriés. Les registres comptables sont conservés au siège social de J.P. Morgan Administration Services (Ireland) Limited (l'« Agent administratif »), sis au 200 Capital Dock, 79 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, D02 RK57, Irlande.

### Activités

#### Constitution et objectif d'investissement

La Société est un fond à compartiments multiples avec responsabilité séparée entre les Compartiments, constituée sous forme de société d'investissement à capital variable de droit irlandais et organisée en société anonyme conformément au *Companies Act* de 2014. Constituée le 29 juin 1995 sous l'immatriculation 235175, elle a été reconnue par la Banque centrale en tant que société d'investissement agréée le 6 juillet 1995.

Conformément aux Réglementations OPCVM, la Banque centrale a reconnu la Société en tant qu'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (« OPCVM ») le 30 juillet 1998.

Cette reconnaissance ne signifie pas que la Banque centrale avalise la Société ou ses performances, ni qu'elle s'en porte garante.

### Constitution et objectif d'investissement (suite)

Actuellement, la Société compte quatre compartiments actifs :

Compartiment	Date de lancement
Euro Fund	20 novembre 1995
Sterling Fund	24 septembre 1995
United States Dollar Fund	30 novembre 1995
United States Dollar Treasury Fund	30 mars 2023
Euro VNAV Fund	Non lancé
Sterling VNAV Fund	Non lancé
United States Dollar VNAV Fund	Non lancé

L'objectif d'investissement de chaque Compartiment consiste à investir dans une gamme diversifiée d'instruments à court terme dans le but de maintenir la valeur du capital et le volume de liquidités tout en générant un rendement en ligne avec les taux du marché monétaire. Chaque Compartiment a été agréé par la Banque centrale sous forme de fonds du marché monétaire (FMM) à valeur liquidative à faible volatilité (VLFV) sauf l'United States Dollar Treasury Fund qui a été agréé en tant que fonds du marché monétaire (FMM) à valeur liquidative constante de dette publique (VLC) conformément au Règlement sur les fonds monétaires de l'UE (2017/1131) (le « Règlement FMM »). Chaque Compartiment investira dans une gamme diversifiée d'instruments à court terme, précisés dans le Supplément du Compartiment concerné, qui sont des Instruments du marché monétaire de haute qualité.

### Résultats et distributions

Les résultats et distributions de l'exercice annuel sont indiqués dans l'État du résultat global.

### Rétrospective de l'activité et prévision de l'évolution possible

L'approche de gestion des investissements de FIL Investments International (le « Gérant de Portefeuille ») pendant l'exercice financier annuel écoulé est communiquée dans l'Analyse du Gérant de Portefeuille. Elle prend en compte les conditions du marché, les perspectives et les flux d'investissement. Pendant l'année à venir, le Gérant de Portefeuille n'envisage pas d'apporter de modifications importantes à cette approche. La Société devrait maintenir son exposition aux marchés actuels et n'exclut pas de s'engager sur d'autres marchés.

### Objectifs et politiques de gestion des risques

Les informations concernant les objectifs et politiques de gestion des risques de la Société figurent dans l'Annexe 11.

### Administrateurs

Les personnes qui ont occupé le poste d'Administrateur de la Société au cours de l'exercice financier annuel clos le 31 août 2024 figurent ci-après. Sauf indication contraire mentionnée ci-après, les Administrateurs sont restés en poste toute l'année.

Mme Catherine Fitzsimons (Irlande) (Présidente)  
M. David Greco (É.-U.) (démission le 27 février 2024)  
M. Nick King (R.-U.) (démission le 19 septembre 2023)  
Mme Bronwyn Wright (Irlande)  
Mme Lorraine McCarthy (Irlande) (démission le 31 octobre 2023)  
Mme Carla Sload (Irlande) (nomination le 9 janvier 2024)  
Mme Orla Buckley (Irlande) (nomination le 27 février 2024)

Tous les Administrateurs en place occupent des postes non exécutifs.

Mme Bronwyn Wright est Administratrice indépendante comme cela est défini par les règles d'Euronext Dublin.

### Événements majeurs survenus après l'exercice financier annuel

Les catégories d'Actions suivantes ont été lancées après la clôture de l'exercice financier annuel :

Nom du Compartiment	Catégorie d'actions	Date de	lancement
Euro Fund	Actions de capitalisation de catégorie K100	Lancement	24 septembre 2024
Sterling Fund	Actions de distribution Flex de catégorie L	Lancement	24 septembre 2024
Sterling Fund	Actions de capitalisation de catégorie L100	Lancement	24 septembre 2024

Aucun autre événement important pouvant affecter les Compartiments n'est survenu après la clôture de l'exercice financier annuel.

### Intérêts des Administrateurs

Aucun Administrateur ou secrétaire de société n'avait de participation au capital social de la Société au 31 août 2024.

### Code de déontologie

Tous les employés de Fidelity International sont soumis à un code de déontologie qui, entre autres choses, énonce les procédures à suivre pour les opérations sur les valeurs mobilières effectuées pour leur compte personnel. Grâce à ces procédures, qui font l'objet d'une supervision rigoureuse, il n'existe aucun conflit d'intérêts entre les opérations réalisées par les salariés pour leur compte propre et les intérêts des clients.

Le code de déontologie précise que les opérations sur les titres doivent avoir obtenu une autorisation préalable avant de pouvoir être réalisées par un employé et qu'elles doivent, par la suite, être déclarées au département Conformité.

En outre, il existe certaines conditions particulières, qui assurent que toute idée de placement est d'abord mise en œuvre par les Compartiments gérés par Fidelity International, et que les gestionnaires de portefeuille ne peuvent pas négocier, pendant une période définie, les titres qu'un Compartiment (dont ils sont responsables) négocie.

### Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

La Société est assujettie et respecte le *Companies Act* de 2014, les Réglementations OPCVM et les règles de cotation d'Euronext Dublin, applicables aux fonds d'investissement ainsi que le plan commercial de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A., Ireland Branch (le « Gérant »).

Bien qu'il n'existe aucun code officiel sur la gouvernance d'entreprise des organismes de placement collectif irlandais dont les actions sont cotées sur l'Euronext Dublin, la Société est soumise aux pratiques de gouvernance d'entreprise imposées par :

- les *Irish Companies Acts* de 2014, qui peuvent être consultés au siège social de la Société et obtenus sur [www.irishstatutebook.ie](http://www.irishstatutebook.ie).
- l'Acte Constitutif et les Statuts de la Société, qui peuvent être consultés au siège social de la Société et au registre du commerce et des sociétés irlandais.
- la Banque centrale dans les Réglementations OPCVM, les Réglementations OPCVM de la Banque centrale et les directives applicables aux OPCVM publiées par la Banque centrale de temps à autre, qui sont disponibles sur le site de la Banque centrale ([www.centralbank.ie](http://www.centralbank.ie)) et qui peuvent être consultées au siège social de la Société.
- l'Euronext Dublin par le biais du Code d'Euronext Dublin sur les exigences et procédures relatives à la cotation, qui est disponible sur [www.ise.ie](http://www.ise.ie).
- le *Fitness and Probity Regime* (régime de probité et d'aptitude) de la Banque centrale, conformément au *Central Bank Reform Act* de 2010 et aux *Central Bank Reform Act 2010 (Sections 20 and 22) Regulations* de 2011.

Le Conseil d'administration a évalué les mesures contenues dans le *Corporate Governance Code for Collective Investment Schemes and Management Companies* (Code de gouvernance d'entreprise pour les organismes de placement collectif et les sociétés de gestion), publié par l'Irish Funds Industry Association en 2011 (le « CCG »). Le Conseil a adopté toutes les pratiques et procédures de gouvernance d'entreprise du CGC.

En matière de diversité, la Société n'a pas d'employés, et ses Administrateurs sont les seules personnes qu'elle a engagées directement. Lorsqu'un poste est vacant, le Conseil a pour politique de veiller à sa propre diversification par une mixité appropriée en ce qui concerne l'âge, le genre et les antécédents scolaires/socio-économiques/professionnels, tout en veillant au respect des exigences réglementaires par tous les individus et à ce que le Conseil dispose, par sa composition, de l'expérience et des compétences requises.

### Comité d'audit

La Société n'a pas mis en place un comité d'audit car elle n'en a pas l'obligation en vertu de la loi irlandaise sur les sociétés de 2018 (« *Companies (Statutory Audits) Act 2018* ») (qui a amendé la loi sur les sociétés de 2014 en insérant une nouvelle section 1551 (18)) étant donné que la Société est constituée sous forme d'un « UCITS PLC » (OPCVM de type société anonyme) dont les valeurs mobilières peuvent être négociées sur un marché réglementé d'un état membre, à savoir l'Euronext Dublin.

### Procédure de déclaration financière

Les Administrateurs sont chargés de superviser la création et la tenue de systèmes appropriés pour le contrôle interne et la gestion des risques de la Société en relation avec la procédure de déclaration financière. Étant donné que la Société ne compte aucun employé et que les Administrateurs occupent des postes non exécutifs, toutes les fonctions, y compris la préparation des Comptes, sont sous-traitées.

Les Administrateurs de la Société ont nommé le Gérant pour gérer les affaires quotidiennes de la Société. Le Gérant a nommé J.P. Morgan Administration Services (Ireland) Limited en tant qu'Agent administratif de la Société.



### Procédure de déclaration financière (suite)

Sous la direction du Gérant, la nomination d'un Agent administratif doit permettre de gérer, et non d'éliminer, l'incapacité de la Société à atteindre ses objectifs en matière de déclaration financière et peut permettre de manière raisonnable, mais non absolue, d'éviter toute déclaration fortement erronée ou toute perte.

Les Comptes annuels et semestriels de la Société doivent être approuvés par les Administrateurs et déposés auprès de la Banque centrale, d'Euronext Dublin, et du Registre du commerce et des sociétés. Les Comptes statutaires doivent être révisés par les Commissaires aux comptes indépendants, Deloitte Ireland LLP (les « Commissaires aux comptes »), qui font part de leurs conclusions chaque année aux Administrateurs. Les Administrateurs évaluent et discutent les problèmes de comptabilité et de déclaration importants lorsque cela est nécessaire.

Les Comptes peuvent être consultés sur le site du Gérant ([www.Fidelity.ie](http://www.Fidelity.ie)). Ce site est maintenu par le Gérant.

Le travail réalisé par les Commissaires aux comptes ne couvre pas les modifications éventuelles effectuées sur le site. En conséquence, les Commissaires aux comptes n'acceptent aucune responsabilité quant aux changements qui ont pu être apportés aux Comptes depuis leur publication initiale sur le site Internet.

### Évaluation des risques

Les Administrateurs sont chargés d'évaluer le risque d'irrégularités, qu'elles découlent d'une fraude ou d'une erreur, contenues dans les Comptes et de mettre en œuvre des procédures appropriées permettant d'identifier en temps opportun les problèmes internes et externes susceptibles d'affecter la déclaration financière.

Le Gérant a la responsabilité ultime de la politique et du cadre de gestion des risques du Gérant ainsi que de l'examen de son fonctionnement et de son efficacité. Le Responsable des risques et la Fonction de gestion des risques du Gérant sont chargés de définir le cadre de la politique de gestion des risques du Gérant qui comprend sa politique des risques, sa déclaration d'appétit pour le risque, son registre des risques et sa communication régulière des risques au Conseil, ce dernier approuvant la politique de gestion des risques. Le Responsable des risques du Gérant est chargé de superviser les risques auxquels la Société est confrontée et de surveiller et d'évaluer les événements à risque significatifs. Le Responsable des risques et la Fonction de gestion des risques du Gérant fournissent également au Conseil et à la direction des directives appropriées sur la gestion des risques et supervisent les activités d'atténuation des risques appropriées, les évaluations des risques et les analyses des risques ainsi que les plans d'action requis en termes d'atténuation des risques. Le Responsable des risques et la Fonction de gestion des risques ont une vision globale du profil de risque de la Société, notamment en identifiant et en évaluant les risques émergents.

### Surveillance des activités déléguées

Les Administrateurs reçoivent régulièrement des rapports du Dépositaire, de l'Agent administratif, du Gérant de Portefeuille et du Gérant, et la Fonction des risques et les Fonctions de conformité transmettent des rapports au Conseil tous les trimestres. Les Administrateurs ont également mis en place une procédure annuelle pour prendre en compte et examiner les insuffisances de contrôle identifiées et les mesures recommandées par les Commissaires aux comptes indépendants, Deloitte Ireland LLP.

### Structure du capital

Nul ne dispose d'un droit spécial de contrôle sur le capital propre de la Société. Les droits de vote associés aux actions de capitalisation émises dans chaque Compartiment ne sont assujettis à aucune restriction. Chaque Compartiment dispose de deux séries d'actions de distribution. La Série d'actions 1 dispose de droits de vote complets. La Série d'actions 2 est émise avec des droits de vote limités en rapport avec une résolution associée à la nomination, à la destitution et au remplacement d'un Administrateur de la Société. La nomination et le remplacement des Administrateurs de la Société sont assujettis aux Statuts de la Société, ainsi qu'au *Companies Act* de 2014 et au règlement sur les cotations d'Euronext Dublin, applicables aux fonds d'investissement. Toutes les nominations au Conseil d'administration sont approuvées par la Banque centrale. Les Statuts de la Société peuvent être modifiés uniquement par le biais d'une résolution spéciale des Actionnaires.

### Composition et fonctionnement du Conseil d'administration

À la fin de l'exercice, quatre Administrateurs non exécutifs sont actuellement en poste. Parmi eux, un seul est indépendant. Aucun des Administrateurs n'a signé de contrat de travail ou de service avec la Société. Toutes les transactions avec des personnes apparentées, survenues au cours de l'exercice annuel, sont précisées dans l'Annexe 4.

### Composition et fonctionnement du Conseil d'administration (suite)

Les Statuts de la Société ne prévoient aucun système de renouvellement du mandat des Administrateurs lorsque celui-ci arrive à terme. Toutefois, les Administrateurs peuvent être destitués de leur fonction suite à une résolution ordinaire des Actionnaires, en accord avec les procédures établies dans les *Companies Acts* de 2014. Le Conseil d'administration se réunit, au minimum, tous les trimestres. Il n'existe pas de comités permanents qui rendent compte aux Administrateurs.

Les Administrateurs sont chargés de la gestion des affaires de la Société, conformément aux Statuts de la Société. Comme mentionné dans la section ci-dessus intitulée « Procédure de déclaration financière », la Société a nommé le Gérant pour gérer ses affaires quotidiennes. Le Gérant a délégué les fonctions administratives, de gestion des investissements et de distribution générales à J.P. Morgan Administration Services (Ireland) Limited, FIL Investments International et FIL Distributors respectivement. La Société a nommé J.P. Morgan SE - Succursale de Dublin en tant que Dépositaire de la Société pour conserver les actifs de la Société conformément aux exigences de la Banque centrale.

### Assemblées des actionnaires

Toutes les assemblées générales de la Société doivent se dérouler en Irlande. Chaque année, la Société doit organiser une assemblée générale qui constitue son Assemblée générale annuelle. Un préavis de 21 jours (à l'exclusion du jour d'expédition et du jour de l'assemblée) doit être envoyé pour chaque assemblée générale de la Société. Ce préavis doit préciser le lieu et l'heure de l'assemblée et les affaires à traiter.

Un mandataire peut assister à l'assemblée pour le compte d'un Actionnaire. Les exigences relatives au quorum et à la majorité des votes lors de toutes les assemblées générales sont expliquées dans les Statuts. Un quorum est constitué de deux membres présents en personne ou par procuration, sous réserve que le quorum d'une assemblée générale convoquée pour une modification des droits attribuables à une catégorie soit de deux Actionnaires présents en personne ou par procuration, représentant au moins un tiers des actions émises de la catégorie concernée. Une résolution ordinaire est adoptée par une majorité simple des votes et une résolution extraordinaire est adoptée par une majorité de 75 % ou plus des votes exprimés.

Les Statuts déterminent que les votes à une assemblée des Actionnaires peuvent être organisés à main levée sauf si un scrutin est demandé par le président de l'assemblée, par cinq Actionnaires ou par des Actionnaires détenant au moins 10 % des actions. Chaque action donne droit à un vote concernant toute affaire associée à la Société, qui est soumise au vote des Actionnaires par scrutin, à l'exception des détenteurs d'actions de Série 2 auxquels il est interdit de voter sur une résolution relative à la nomination, à la destitution ou au remplacement d'un Administrateur et d'exercer un droit de vote en rapport avec une telle résolution.

### Déclaration sur les informations d'audit pertinentes

Chaque personne qui occupait la fonction d'Administrateur au moment de l'approbation du présent Rapport des administrateurs a confirmé que :

- au vu des connaissances de l'Administrateur, il n'existe aucune information d'audit pertinente dont les Commissaires aux comptes de la Société, Deloitte Ireland LLP – Experts-Comptables et Commissaires aux comptes assermentés, n'ont pas pris connaissance, et
- l'Administrateur a pris toutes les mesures qui lui incombent en tant qu'Administrateur pour prendre connaissance de toutes les informations d'audit pertinentes et déterminer que les Commissaires aux comptes de la Société connaissent ces informations.

### Commissaires aux comptes indépendants

Les Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes Assermentés, Deloitte Ireland LLP, ont été nommés commissaires aux comptes conformément à la section 382(1) du *Companies Act* de 2014 et ont fait part de leur volonté de rester en place en accord avec la section 383(2).

### Personnes liées

Le Gérant, le Dépositaire, les délégués et sous-délégués du Gérant et du Dépositaire (à l'exclusion de tous les sous-dépositaires extérieurs au groupe d'entreprises et nommés par le Dépositaire) et toute société associée ou de groupe du Gérant, du Dépositaire ou de ces délégués ou sous-délégués sont considérés comme des personnes liées aux Compartiments aux fins des Réglementations OPCVM de la Banque centrale.

## Rapport des Administrateurs

### Personnes liées (suite)

Le type de transactions conclues avec des contreparties qui sont des personnes liées est indiqué en détail dans le tableau ci-dessous :

Type de transaction	Contrepartie
Administration	J.P. Morgan Administration Services (Ireland) Limited
Dépositaire	J.P. Morgan SE - Succursale de Dublin
Distributeur général	FIL Distributors
Gérant	FIL Investment Management (Luxembourg) S.A., Ireland Branch (« FIMLUX »)
Gérant de Portefeuille	FIL Investments International

### Transactions avec des personnes liées

L'article 43 des Réglementations OPCVM de la Banque centrale « Restrictions sur les transactions avec des personnes liées » précise que « une personne responsable doit veiller à ce qu'une transaction entre un OPCVM et une personne liée soit :

- (i) réalisée dans des conditions de concurrence normales, et
- (ii) dans le meilleur intérêt des détenteurs de part de l'OPCVM ».

Au titre de l'article 81(4) des Réglementations OPCVM de la Banque centrale, les Administrateurs du Gérant sont convaincus que :

- (i) des accords sont en place, démontrés par des procédures écrites, afin que les obligations prescrites par l'article 43(1) soient appliquées à toutes les transactions avec une personne liée, et
- (ii) toutes les transactions avec des personnes liées réalisées pendant l'exercice auquel cette déclaration financière se rapporte ont respecté les obligations prescrites par l'article 43(1).

### Déclaration de conformité des Administrateurs

Les Administrateurs reconnaissent qu'ils sont tenus de veiller à ce que la Société respecte ses obligations en matière de conformité. Les Administrateurs confirment que :

- (i) une déclaration de politique de conformité définissant les politiques de la Société quant au respect des obligations pertinentes en vertu du *Companies Act* de 2014 a été préparée,
- (ii) des dispositions et des structures appropriées ont été mises en place et sont jugées suffisantes pour garantir le respect substantiel des obligations pertinentes de la Société, et
- (iii) une analyse des dispositions et des structures a été menée au cours de l'exercice financier annuel auquel le présent rapport des Administrateurs se rapporte.

Approuvé par le Conseil d'Administration et signé en son nom le 26 novembre 2024.

Catherine Fitzsimons  
Administratrice

Bronwyn Wright  
Administratrice

## Euro Fund

### Inventaire du portefeuille-titres

Au 31 août 2024

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur EUR (millier)	% de la Valeur liquidative
<b>INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ</b>				
<b>Certificats de dépôt (31 août 2023 : 23,91 %)</b>				
<b>Australie (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
20 000 000	EUR	National Australia Bank Ltd., 4,05 %, 21/10/2024	20 000	0,35
25 000 000	EUR	National Australia Bank Ltd., 0,00 %, 17/12/2024	24 730	0,44
		<b>Total Australie</b>	<b>44 730</b>	<b>0,79</b>
<b>Belgique (31 août 2023 : 1,13 %)</b>				
25 000 000	EUR	Belfius Bank SA, 0,00 %, 21/10/2024	24 878	0,44
25 000 000	EUR	Belfius Bank SA, 0,00 %, 20/11/2024	24 807	0,44
		<b>Total Belgique</b>	<b>49 685</b>	<b>0,88</b>
<b>Canada (31 août 2023 : 5,65 %)</b>				
20 000 000	EUR	Bank of Montreal, 0,00 %, 10/10/2024	19 920	0,35
30 000 000	EUR	Royal Bank of Canada, 4,04 %, 29/11/2024	30 000	0,53
20 000 000	EUR	Toronto-Dominion Bank (The), 4,09 %, 19/12/2024	20 000	0,36
25 000 000	EUR	Toronto-Dominion Bank (The), 0,00 %, 06/01/2025	24 687	0,44
20 000 000	EUR	Toronto-Dominion Bank (The), 3,95 %, 10/04/2025	20 000	0,36
25 000 000	EUR	Toronto-Dominion Bank (The), 3,97 %, 09/07/2025	25 000	0,44
		<b>Total Canada</b>	<b>139 607</b>	<b>2,48</b>
<b>Finlande (31 août 2023 : 1,70 %)</b>				
30 000 000	EUR	Nordea Bank Abp, 3,89 %, 19/02/2025	30 000	0,53
25 000 000	EUR	Nordea Bank Abp, 3,91 %, 26/08/2025	25 000	0,45
		<b>Total Finlande</b>	<b>55 000</b>	<b>0,98</b>
<b>France (31 août 2023 : 2,25 %)</b>				
20 000 000	EUR	Credit Agricole SA, 4,07 %, 02/01/2025	20 000	0,36
15 000 000	EUR	Credit Agricole SA, 3,84 %, 03/01/2025	15 000	0,27
25 000 000	EUR	Credit Agricole SA, 3,89 %, 27/05/2025	25 000	0,44
		<b>Total France</b>	<b>60 000</b>	<b>1,07</b>
<b>Allemagne (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
20 000 000	EUR	DZ Bank AG, 3,78 %, 06/12/2024	20 000	0,35
		<b>Total Allemagne</b>	<b>20 000</b>	<b>0,35</b>
<b>Japon (31 août 2023 : 6,73 %)</b>				
20 000 000	EUR	Mitsubishi UFJ Trust and Banking Corp., 0,00 %, 03/09/2024	19 998	0,36
25 000 000	EUR	Mizuho Bank Ltd., 0,00 %, 19/09/2024	24 956	0,44
25 000 000	EUR	Mizuho Bank Ltd., 0,00 %, 26/09/2024	24 937	0,44
25 000 000	EUR	Mizuho Bank Ltd., 0,00 %, 30/10/2024	24 854	0,44
25 000 000	EUR	Mizuho Bank Ltd., 0,00 %, 27/11/2024	24 790	0,44
50 000 000	EUR	Mizuho Bank Ltd., 0,00 %, 02/01/2025	49 401	0,88
25 000 000	EUR	Mizuho Bank Ltd., 0,00 %, 03/01/2025	24 707	0,44
15 000 000	EUR	MUFG Bank Ltd., 0,00 %, 02/10/2024	14 952	0,27
20 000 000	EUR	MUFG Bank Ltd., 3,99 %, 17/10/2024	20 000	0,36
15 000 000	EUR	MUFG Bank Ltd., 0,00 %, 04/11/2024	14 901	0,26
20 000 000	EUR	MUFG Bank Ltd., 3,83 %, 22/11/2024	20 000	0,36

## Euro Fund

### Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2024

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur EUR (millier)	% de la Valeur liquidative
<b>INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ (suite)</b>				
<b>Certificats de dépôt (suite)</b>				
<b>Japon (suite)</b>				
20 000 000	EUR	MUFG Bank Ltd., 3,83 %, 29/11/2024	20 000	0,36
25 000 000	EUR	MUFG Bank Ltd., 0,00 %, 03/03/2025*	24 580	0,44
25 000 000	EUR	MUFG Bank Ltd., 3,92 %, 09/05/2025	25 000	0,44
20 000 000	EUR	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 10/09/2024	19 983	0,35
25 000 000	EUR	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 18/09/2024	24 958	0,44
20 000 000	EUR	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 10/10/2024	19 921	0,35
25 000 000	EUR	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 23/10/2024	24 869	0,44
25 000 000	EUR	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 31/10/2024	24 850	0,44
25 000 000	EUR	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 29/11/2024	24 785	0,44
25 000 000	EUR	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 02/12/2024	24 773	0,44
50 000 000	EUR	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 02/01/2025	49 407	0,88
25 000 000	EUR	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., 0,00 %, 09/09/2024	24 982	0,44
25 000 000	EUR	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., 0,00 %, 12/09/2024	24 974	0,44
25 000 000	EUR	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., 0,00 %, 18/09/2024	24 958	0,44
<b>Total Japon</b>			<b>621 536</b>	<b>11,03</b>
<b>Pays-Bas (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
25 000 000	EUR	ING Bank NV, 0,00 %, 03/03/2025*	24 585	0,44
<b>Total Pays-Bas</b>			<b>24 585</b>	<b>0,44</b>
<b>Norvège (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
20 000 000	EUR	DNB Bank ASA, 4,06 %, 25/11/2024	20 000	0,35
<b>Total Norvège</b>			<b>20 000</b>	<b>0,35</b>
<b>Corée du Sud (31 août 2023 : 0,85 %)</b>				
			-	-
<b>Royaume-Uni (31 août 2023 : 3,65 %)</b>				
15 000 000	EUR	Goldman Sachs International Bank, 0,00 %, 18/09/2024	14 975	0,27
15 000 000	EUR	Goldman Sachs International Bank, 0,00 %, 26/09/2024	14 962	0,27
20 000 000	EUR	Goldman Sachs International Bank, 0,00 %, 01/10/2024	19 938	0,35
20 000 000	EUR	Goldman Sachs International Bank, 0,00 %, 04/10/2024	19 933	0,35
15 000 000	EUR	Goldman Sachs International Bank, 0,00 %, 29/10/2024	14 910	0,27
20 000 000	EUR	Goldman Sachs International Bank, 0,00 %, 22/11/2024	19 831	0,35
25 000 000	EUR	Goldman Sachs International Bank, 0,00 %, 25/11/2024	24 792	0,44
15 000 000	EUR	Goldman Sachs International Bank, 0,00 %, 03/12/2024	14 858	0,26
37 000 000	EUR	HSBC Bank plc, 3,95 %, 04/08/2025	37 000	0,66
<b>Total Royaume-Uni</b>			<b>181 199</b>	<b>3,22</b>
<b>États-Unis (31 août 2023 : 1,95 %)</b>				
20 000 000	EUR	Bank of America NA, 0,00 %, 10/10/2024	19 920	0,35
25 000 000	EUR	Bank of America NA, 0,00 %, 10/01/2025	24 674	0,44
15 000 000	EUR	Citibank NA, 0,00 %, 09/09/2024	14 989	0,27
15 000 000	EUR	Citibank NA, 0,00 %, 09/10/2024	14 942	0,26

## Euro Fund

### Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2024

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur EUR (millier)	% de la Valeur liquidative
<b>INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ (suite)</b>				
<b>Certificats de dépôt (suite)</b>				
<b>États-Unis (suite)</b>				
50 000 000	EUR	Citibank NA, 0,00 %, 03/01/2025	49 379	0,88
		<b>Total États-Unis</b>	<b>123 904</b>	<b>2,20</b>
<b>Total des investissements dans les certificats de dépôt</b>			<b>1 340 246</b>	<b>23,79</b>
<b>Billets de trésorerie (31 août 2023 : 33,41 %)</b>				
<b>Australie (31 août 2023 : 1,12 %)</b>				
20 000 000	EUR	Australia and New Zealand Banking Group Ltd., 0,00 %, 19/09/2024	19 964	0,35
40 000 000	EUR	Australia and New Zealand Banking Group Ltd., 0,00 %, 04/10/2024	39 866	0,71
20 000 000	EUR	Toyota Finance Australia Ltd., 0,00 %, 13/12/2024	19 791	0,35
25 000 000	EUR	Westpac Banking Corp., 0,00 %, 28/02/2025	24 587	0,44
		<b>Total Australie</b>	<b>104 208</b>	<b>1,85</b>
<b>Autriche (31 août 2023 : 1,13 %)</b>			-	-
<b>Canada (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
20 000 000	EUR	Toronto-Dominion Bank (The), 0,00 %, 29/11/2024	19 819	0,35
		<b>Total Canada</b>	<b>19 819</b>	<b>0,35</b>
<b>Îles Caïmans (31 août 2023 : 1,13 %)</b>				
40 000 000	EUR	Chesham Finance Ltd., 0,00 %, 06/09/2024	39 984	0,71
		<b>Total Îles Caïmans</b>	<b>39 984</b>	<b>0,71</b>
<b>Danemark (31 août 2023 : 1,13 %)</b>				
25 000 000	EUR	Danske Bank A/S, 0,00 %, 03/01/2025	24 693	0,44
50 000 000	EUR	Jyske Bank A/S, 0,00 %, 02/01/2025	49 386	0,87
50 000 000	EUR	Nykredit Bank A/S, 0,00 %, 02/01/2025	49 386	0,88
		<b>Total Danemark</b>	<b>123 465</b>	<b>2,19</b>
<b>Finlande (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
25 000 000	EUR	OP Corporate Bank plc, 0,00 %, 21/03/2025	24 505	0,43
		<b>Total Finlande</b>	<b>24 505</b>	<b>0,43</b>
<b>France (31 août 2023 : 4,46 %)</b>				
25 000 000	EUR	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale, 0,00 %, 02/09/2024	25 000	0,44
25 000 000	EUR	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale, 0,00 %, 18/09/2024	24 959	0,44
25 000 000	EUR	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale, 0,00 %, 19/09/2024	24 956	0,44
25 000 000	EUR	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale, 0,00 %, 30/09/2024	24 930	0,44
25 000 000	EUR	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale, 0,00 %, 02/10/2024	24 924	0,44
25 000 000	EUR	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale, 0,00 %, 29/10/2024	24 860	0,44
25 000 000	EUR	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale, 0,00 %, 02/12/2024	24 782	0,44
40 000 000	EUR	Agence France Locale, 0,00 %, 03/09/2024	39 996	0,71
15 000 000	EUR	Banque Federative du Credit Mutuel SA, 0,00 %, 23/09/2024	14 966	0,27

## Euro Fund

### Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2024

Participation Devise	Investissements	Juste valeur EUR (millier)	% de la Valeur liquidative	
<b>INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ (suite)</b>				
<b>Billets de trésorerie (suite)</b>				
<b>France (suite)</b>				
30 000 000	EUR	Banque Federative du Credit Mutuel SA, 3,97 %, 07/10/2024	30 000	0,53
15 000 000	EUR	Banque Federative du Credit Mutuel SA, 0,00 %, 16/10/2024	14 930	0,27
20 000 000	EUR	Banque Federative du Credit Mutuel SA, 0,00 %, 04/11/2024	19 867	0,35
15 000 000	EUR	Banque Federative du Credit Mutuel SA, 0,00 %, 18/11/2024	14 880	0,26
20 000 000	EUR	Banque Federative du Credit Mutuel SA, 0,00 %, 02/12/2024	19 810	0,35
15 000 000	EUR	Banque Federative du Credit Mutuel SA, 3,96 %, 11/12/2024	15 000	0,27
20 000 000	EUR	Banque Federative du Credit Mutuel SA, 0,00 %, 06/03/2025	19 627	0,35
30 000 000	EUR	BRED Banque Populaire, 3,94 %, 23/09/2024	30 000	0,53
15 000 000	EUR	BRED Banque Populaire, 0,00 %, 02/10/2024	14 953	0,27
30 000 000	EUR	BRED Banque Populaire, 3,93 %, 25/10/2024	29 916	0,54
20 000 000	EUR	BRED Banque Populaire, 0,00 %, 03/01/2025	19 749	0,35
15 000 000	EUR	HSBC Continental Europe SA, 0,00 %, 04/09/2024	14 997	0,27
15 000 000	EUR	HSBC Continental Europe SA, 0,00 %, 02/10/2024	14 953	0,27
20 000 000	EUR	LMA SA, 0,00 %, 24/09/2024	19 953	0,35
20 000 000	EUR	LMA SA, 0,00 %, 25/09/2024	19 951	0,35
20 000 000	EUR	LMA SA, 0,00 %, 22/10/2024	19 894	0,35
20 000 000	EUR	LMA SA, 0,00 %, 22/11/2024	19 840	0,35
20 000 000	EUR	LMA SA, 0,00 %, 05/12/2024	19 805	0,35
20 000 000	EUR	LMA SA, 0,00 %, 06/01/2025	19 744	0,35
25 000 000	EUR	LMA SA, 0,00 %, 27/02/2025	24 581	0,44
33 000 000	EUR	SAGESS SA, 0,00 %, 31/10/2024	32 805	0,58
50 000 000	EUR	TotalEnergies Capital SA, 0,00 %, 06/09/2024	49 979	0,89
50 000 000	EUR	TotalEnergies Capital SA, 0,00 %, 12/09/2024	49 948	0,89
50 000 000	EUR	TotalEnergies Capital SA, 0,00 %, 30/09/2024	49 854	0,89
		<b>Total France</b>	<b>814 409</b>	<b>14,46</b>
<b>Allemagne (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
20 000 000	EUR	DekaBank Deutsche Girozentrale, 0,00 %, 26/09/2024	19 949	0,35
40 000 000	EUR	DZ Bank AG, 0,00 %, 18/11/2024	39 679	0,70
20 000 000	EUR	DZ Bank AG, 0,00 %, 10/12/2024	19 799	0,35
50 000 000	EUR	Toyota Kreditbank GmbH, 0,00 %, 29/01/2025	49 268	0,88
		<b>Total Allemagne</b>	<b>128 695</b>	<b>2,28</b>
<b>Irlande (31 août 2023 : 3,36 %)</b>				
20 000 000	EUR	Matchpoint Finance plc, 0,00 %, 06/09/2024	19 991	0,36
30 000 000	EUR	Matchpoint Finance plc, 0,00 %, 18/09/2024	29 950	0,53
20 000 000	EUR	Matchpoint Finance plc, 0,00 %, 04/11/2024	19 865	0,35
26 000 000	EUR	Matchpoint Finance plc, 0,00 %, 05/11/2024	25 831	0,46
20 000 000	EUR	Matchpoint Finance plc, 0,00 %, 06/11/2024	19 862	0,35
40 000 000	EUR	Zurich Finance Designated Activity Co., 0,00 %, 23/01/2025	39 438	0,70
		<b>Total Irlande</b>	<b>154 937</b>	<b>2,75</b>
<b>Pays-Bas (31 août 2023 : 7,05 %)</b>				
30 000 000	EUR	Cooperatieve Rabobank UA, 4,04 %, 06/12/2024	30 000	0,53
25 000 000	EUR	Cooperatieve Rabobank UA, 3,95 %, 27/06/2025	25 000	0,44
15 000 000	EUR	ING Bank NV, 0,00 %, 12/09/2024	14 984	0,27

## Euro Fund

### Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2024

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur EUR (millier)	% de la Valeur liquidative
<b>INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ (suite)</b>				
<b>Billets de trésorerie (suite)</b>				
<b>Pays-Bas (suite)</b>				
15 000 000	EUR	ING Bank NV, 0,00 %, 14/10/2024	14 934	0,27
20 000 000	EUR	ING Bank NV, 0,00 %, 12/11/2024	19 853	0,35
15 000 000	EUR	ING Bank NV, 0,00 %, 25/11/2024	14 869	0,26
18 000 000	EUR	Toyota Motor Finance (Netherlands) BV, 0,00 %, 15/10/2024	17 922	0,32
25 000 000	EUR	Toyota Motor Finance (Netherlands) BV, 0,00 %, 25/10/2024	24 870	0,44
26 000 000	EUR	Toyota Motor Finance (Netherlands) BV, 0,00 %, 22/11/2024	25 794	0,46
25 000 000	EUR	Toyota Motor Finance (Netherlands) BV, 0,00 %, 13/01/2025	24 673	0,44
<b>Total Pays-Bas</b>			<b>212 899</b>	<b>3,78</b>
<b>Singapour (31 août 2023 : 1,29 %)</b>			-	-
<b>Suède (31 août 2023 : 1,12 %)</b>				
15 000 000	EUR	Svenska Handelsbanken AB, 0,00 %, 09/09/2024	14 989	0,27
15 000 000	EUR	Svenska Handelsbanken AB, 0,00 %, 16/09/2024	14 977	0,27
15 000 000	EUR	Svenska Handelsbanken AB, 0,00 %, 30/09/2024	14 956	0,27
20 000 000	EUR	Svenska Handelsbanken AB, 0,00 %, 04/10/2024	19 933	0,35
20 000 000	EUR	Svenska Handelsbanken AB, 0,00 %, 15/10/2024	19 910	0,35
20 000 000	EUR	Svenska Handelsbanken AB, 0,00 %, 21/11/2024	19 834	0,35
25 000 000	EUR	Svenska Handelsbanken AB, 0,00 %, 26/02/2025	24 591	0,44
20 000 000	EUR	Svenska Handelsbanken AB, 0,00 %, 28/02/2025	19 640	0,35
20 000 000	EUR	Svenska Handelsbanken AB, 0,00 %, 14/04/2025	19 560	0,35
17 000 000	EUR	Svenska Handelsbanken AB, 0,00 %, 05/06/2025	16 534	0,29
25 000 000	EUR	Swedbank AB, 3,96 %, 11/08/2025	25 000	0,44
25 000 000	EUR	Volvo Treasury AB, 0,00 %, 26/09/2024	24 938	0,44
25 000 000	EUR	Volvo Treasury AB, 0,00 %, 06/11/2024	24 837	0,44
<b>Total Suède</b>			<b>259 699</b>	<b>4,61</b>
<b>Royaume-Uni (31 août 2023 : 5,92 %)</b>				
25 000 000	EUR	Bank of England, 0,00 %, 01/10/2024	24 928	0,44
40 000 000	EUR	Barclays Bank plc, 0,00 %, 17/09/2024	39 937	0,72
20 000 000	EUR	Barclays Bank plc, 0,00 %, 07/11/2024	19 862	0,35
25 000 000	EUR	Barclays Bank plc, 0,00 %, 19/11/2024	24 808	0,44
20 000 000	EUR	Barclays Bank plc, 0,00 %, 22/11/2024	19 832	0,35
20 000 000	EUR	Barclays Bank plc, 0,00 %, 17/12/2024	19 782	0,35
20 000 000	EUR	Barclays Bank plc, 0,00 %, 17/01/2025	19 726	0,35
25 000 000	EUR	Barclays Bank plc, 0,00 %, 19/02/2025	24 601	0,44
25 000 000	EUR	Mitsubishi Corp. Finance plc, 0,00 %, 03/09/2024	24 997	0,45
25 000 000	EUR	Mitsubishi Corp. Finance plc, 0,00 %, 30/09/2024	24 927	0,44
25 000 000	EUR	Mitsubishi Corp. Finance plc, 0,00 %, 16/10/2024	24 890	0,44
25 000 000	EUR	Mitsubishi Corp. Finance plc, 0,00 %, 29/10/2024	24 856	0,44
25 000 000	EUR	Mitsubishi Corp. Finance plc, 0,00 %, 05/11/2024	24 838	0,44
25 000 000	EUR	Mitsubishi Corp. Finance plc, 0,00 %, 03/12/2024	24 779	0,45
15 000 000	EUR	MUFG Securities EMEA plc, 0,00 %, 16/12/2024	14 836	0,26
15 000 000	EUR	MUFG Securities EMEA plc, 0,00 %, 20/02/2025	14 734	0,26
20 000 000	EUR	Transport for London, 0,00 %, 06/09/2024	19 992	0,36
25 000 000	EUR	Transport for London, 0,00 %, 22/10/2024	24 876	0,44



## Euro Fund

### Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2024

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur EUR (millier)	% de la Valeur liquidative
<b>INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ (suite)</b>				
<b>Billets de trésorerie (suite)</b>				
<b>Royaume-Uni (suite)</b>				
25 000 000	EUR	Transport for London, 0,00 %, 22/11/2024	24 803	0,44
		<b>Total Royaume-Uni</b>	<b>442 004</b>	<b>7,86</b>
<b>États-Unis (31 août 2023 : 5,70 %)</b>				
27 000 000	EUR	Colgate-Palmolive Co., 0,00 %, 05/09/2024	26 992	0,48
35 000 000	EUR	Collateralized Commercial Paper III Co. LLC, 0,00 %, 09/09/2024	34 973	0,62
20 000 000	EUR	Collateralized Commercial Paper III Co. LLC, 0,00 %, 09/10/2024	19 920	0,35
25 000 000	EUR	Collateralized Commercial Paper III Co. LLC, 0,00 %, 15/11/2024	24 804	0,44
20 000 000	EUR	Collateralized Commercial Paper III Co. LLC, 0,00 %, 03/12/2024	19 807	0,35
25 000 000	EUR	Collateralized Commercial Paper III Co. LLC, 0,00 %, 10/12/2024	24 738	0,44
25 000 000	EUR	Collateralized Commercial Paper III Co. LLC, 0,00 %, 20/12/2024	24 719	0,44
25 000 000	EUR	Collateralized Commercial Paper III Co. LLC, 0,00 %, 08/01/2025	24 673	0,44
25 000 000	EUR	Collateralized Commercial Paper III Co. LLC, 0,00 %, 10/02/2025	24 611	0,44
47 000 000	EUR	Procter & Gamble Co. (The), 0,00 %, 02/10/2024	46 856	0,83
15 000 000	EUR	Procter & Gamble Co. (The), 0,00 %, 10/10/2024	14 942	0,26
		<b>Total États-Unis</b>	<b>287 035</b>	<b>5,09</b>
<b>Total des investissements dans les billets de trésorerie</b>			<b>2 611 659</b>	<b>46,36</b>
<b>Dépôts à terme (31 août 2023 : 33,96 %)</b>				
<b>Belgique (31 août 2023 : 5,66 %)</b>				
50 000 000	EUR	KBC Bank NV, 3,64 %, 02/09/2024	50 000	0,89
		<b>Total Belgique</b>	<b>50 000</b>	<b>0,89</b>
<b>France (31 août 2023 : 9,02 %)</b>				
191 000 000	EUR	BRED Banque Populaire, 3,61 %, 02/09/2024	191 000	3,39
300 000 000	EUR	Credit Mutuel - CIC Banques, 3,60 %, 02/09/2024	300 000	5,32
		<b>Total France</b>	<b>491 000</b>	<b>8,71</b>
<b>Allemagne (31 août 2023 : 7,94 %)</b>				
300 450 288	EUR	DZ Bank AG, 3,60 %, 02/09/2024	300 450	5,33
		<b>Total Allemagne</b>	<b>300 450</b>	<b>5,33</b>
<b>Japon (31 août 2023 : 5,67 %)</b>				
76 231 262	EUR	Mizuho Bank Ltd., 3,61 %, 02/09/2024	76 231	1,35
152 902 624	EUR	MUFG Bank Ltd., 3,60 %, 02/09/2024	152 903	2,72
		<b>Total Japon</b>	<b>229 134</b>	<b>4,07</b>

## Euro Fund

### Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2024

Participation	Devise	Investissements		Juste valeur EUR (millier)	% de la Valeur liquidative	
<b>INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ (suite)</b>						
<b>Dépôts à terme (suite)</b>						
		<b>Suède (31 août 2023 : 5,67 %)</b>		-	-	
<b>Total des investissements dans les dépôts à terme</b>				<b>1 070 584</b>	<b>19,00</b>	
<b>Total des investissements dans les instruments de liquidité</b>				<b>5 022 489</b>	<b>89,15</b>	
<b>OBLIGATIONS</b>						
<b>Titres de créance de société (31 août 2023 : 2,83 %)</b>						
		<b>Luxembourg (31 août 2023 : 2,83 %)</b>				
150 000 000	EUR	SG Issuer SA, 3,75 %, 16/06/2025		150 000	2,66	
<b>Total Luxembourg</b>				<b>150 000</b>	<b>2,66</b>	
		<b>Pays-Bas (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
85 000 000	EUR	BNP Paribas Issuance BV, FRN, 3,75 %, 30/05/2025		85 000	1,51	
<b>Total Pays-Bas</b>				<b>85 000</b>	<b>1,51</b>	
<b>Total des investissements dans les titres de créance de société</b>				<b>235 000</b>	<b>4,17</b>	
<b>Total des investissements dans les obligations</b>				<b>235 000</b>	<b>4,17</b>	
<b>Accords de prise en pension (31 août 2023 : 5,66 %)</b>						
<b>France (31 août 2023 : 0,00 %)</b>						
250 000 000	EUR	BNP Paribas SA	3,60 %	02/09/2024	250 000	4,44
<b>Total France</b>				<b>250 000</b>	<b>4,44</b>	
<b>Royaume-Uni (31 août 2023 : 5,66 %)</b>						
250 000 000	EUR	J.P. Morgan Securities plc	3,63 %	02/09/2024	250 000	4,44
<b>Total Royaume-Uni</b>				<b>250 000</b>	<b>4,44</b>	
<b>Total des investissements dans les accords de prise en pension</b>				<b>500 000</b>	<b>8,88</b>	

## Euro Fund

### Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2024

	Juste valeur EUR (millier)	% de la Valeur liquidative
Total des Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	5 757 489	102,20
Liquidités	1 169	0,02
Autres actifs et passifs	(124 987)	(2,22)
<b>Valeur liquidative attribuable aux Actionnaires</b>	<b>5 633 671</b>	<b>100,00</b>

	% de l'actif total
<b>Analyse de l'Actif total</b>	
Valeurs mobilières admises sur une bourse de valeurs officielle	2,60
Valeurs mobilières négociées sur un autre marché réglementé	10,14
Autres valeurs mobilières visées par l'article 68 1(a), 1(b) et 1(c) de la Réglementation	87,05
Autres actifs	0,21
<b>Actif total</b>	<b>100,00</b>

\* Le titre est évalué à l'aide de données non observables significatives et il est classé au Niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur.

## Sterling Fund

### Inventaire du portefeuille-titres

Au 31 août 2024

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur GBP (millier)	% de la Valeur liquidative
<b>INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ</b>				
<b>Certificats de dépôt (31 août 2023 : 45,34 %)</b>				
<b>Australie (31 août 2023 : 2,49 %)</b>				
10 000 000	GBP	Commonwealth Bank of Australia, 0,00 %, 27/11/2024	9 875	0,70
10 000 000	GBP	Commonwealth Bank of Australia, 5,27 %, 07/04/2025	10 000	0,71
10 000 000	GBP	Macquarie Bank Ltd., 0,00 %, 03/02/2025	9 787	0,69
5 000 000	GBP	Macquarie Bank Ltd., 0,00 %, 20/03/2025	4 868	0,34
5 000 000	GBP	Macquarie Bank Ltd., 0,00 %, 22/04/2025	4 848	0,34
5 000 000	GBP	Macquarie Bank Ltd., 0,00 %, 20/05/2025	4 831	0,34
10 000 000	GBP	National Australia Bank Ltd., 5,26 %, 15/10/2024	10 000	0,70
15 000 000	GBP	National Australia Bank Ltd., 5,30 %, 20/12/2024	15 000	1,06
15 000 000	GBP	National Australia Bank Ltd., 5,39 %, 17/01/2025	15 000	1,06
10 000 000	GBP	National Australia Bank Ltd., 5,32 %, 22/05/2025	10 000	0,70
<b>Total Australie</b>			<b>94 209</b>	<b>6,64</b>
<b>Canada (31 août 2023 : 5,48 %)</b>				
15 000 000	GBP	Royal Bank of Canada, 5,35 %, 09/12/2024	15 000	1,06
10 000 000	GBP	Royal Bank of Canada, 5,24 %, 31/01/2025	10 000	0,71
20 000 000	GBP	Toronto-Dominion Bank (The), 5,27 %, 06/01/2025	19 823	1,40
10 000 000	GBP	Toronto-Dominion Bank (The), 5,31 %, 13/06/2025	10 000	0,70
10 000 000	GBP	Toronto-Dominion Bank (The), 5,37 %, 09/07/2025	10 000	0,70
<b>Total Canada</b>			<b>64 823</b>	<b>4,57</b>
<b>Finlande (31 août 2023 : 2,41 %)</b>				
12 500 000	GBP	Nordea Bank Abp, 0,00 %, 23/09/2024	12 463	0,88
10 000 000	GBP	Nordea Bank Abp, 0,00 %, 22/11/2024	9 886	0,70
10 000 000	GBP	Nordea Bank Abp, 5,27 %, 10/02/2025	10 000	0,70
<b>Total Finlande</b>			<b>32 349</b>	<b>2,28</b>
<b>France (31 août 2023 : 2,92 %)</b>				
10 000 000	GBP	BNP Paribas SA, 0,00 %, 13/12/2024	9 854	0,69
10 000 000	GBP	Credit Agricole SA, 5,15 %, 02/01/2025	10 000	0,71
<b>Total France</b>			<b>19 854</b>	<b>1,40</b>
<b>Allemagne (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
10 000 000	GBP	DZ Bank AG, 0,00 %, 27/01/2025	9 796	0,69
<b>Total Allemagne</b>			<b>9 796</b>	<b>0,69</b>
<b>Japon (31 août 2023 : 7,55 %)</b>				
10 000 000	GBP	Mizuho Bank Ltd., 0,00 %, 10/09/2024	9 989	0,71
20 000 000	GBP	Mizuho Bank Ltd., 0,00 %, 03/01/2025	19 654	1,38
10 000 000	GBP	MUFG Bank Ltd., 0,00 %, 17/10/2024	9 936	0,70
10 000 000	GBP	MUFG Bank Ltd., 5,35 %, 16/12/2024	10 000	0,71
10 000 000	GBP	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 10/09/2024	9 988	0,70
10 000 000	GBP	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 11/10/2024	9 944	0,70
20 000 000	GBP	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 02/01/2025	19 671	1,39
10 000 000	GBP	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 12/02/2025	9 782	0,69

## Sterling Fund

### Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2024

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur GBP (millier)	% de la Valeur liquidative
<b>INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ (suite)</b>				
<b>Certificats de dépôt (suite)</b>				
<b>Japon (suite)</b>				
10 000 000	GBP	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., 0,00 %, 20/09/2024	9 974	0,70
		<b>Total Japon</b>	<b>108 938</b>	<b>7,68</b>
<b>Pays-Bas (31 août 2023 : 5,01 %)</b>				
10 000 000	GBP	Cooperatieve Rabobank UA, 5,35 %, 31/01/2025	10 000	0,71
20 000 000	GBP	ING Bank NV, 5,31 %, 24/12/2024	19 845	1,39
10 000 000	GBP	ING Bank NV, 0,00 %, 30/04/2025	9 675	0,68
		<b>Total Pays-Bas</b>	<b>39 520</b>	<b>2,78</b>
<b>Norvège (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
10 000 000	GBP	DNB Bank ASA, 0,00 %, 19/11/2024	9 888	0,70
		<b>Total Norvège</b>	<b>9 888</b>	<b>0,70</b>
<b>Singapour (31 août 2023 : 2,51 %)</b>				
15 000 000	GBP	United Overseas Bank Ltd., 5,27 %, 16/10/2024	15 000	1,06
		<b>Total Singapour</b>	<b>15 000</b>	<b>1,06</b>
<b>Espagne (31 août 2023 : 2,30 %)</b>				
10 000 000	GBP	Banco Santander SA, 0,00 %, 27/01/2025	9 795	0,69
		<b>Total Espagne</b>	<b>9 795</b>	<b>0,69</b>
<b>Suisse (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
10 000 000	GBP	UBS AG, 0,00 %, 24/01/2025	9 800	0,69
		<b>Total Suisse</b>	<b>9 800</b>	<b>0,69</b>
<b>Royaume-Uni (31 août 2023 : 12,17 %)</b>				
10 000 000	GBP	Goldman Sachs International Bank, 0,00 %, 01/10/2024	9 958	0,70
10 000 000	GBP	Goldman Sachs International Bank, 0,00 %, 03/10/2024	9 956	0,70
10 000 000	GBP	Goldman Sachs International Bank, 0,00 %, 04/10/2024	9 955	0,70
10 000 000	GBP	Goldman Sachs International Bank, 0,00 %, 04/11/2024	9 909	0,70
10 000 000	GBP	HSBC Bank plc, 5,31 %, 04/08/2025	10 000	0,71
10 000 000	GBP	NatWest Group plc, 0,00 %, 06/01/2025	9 824	0,69
		<b>Total Royaume-Uni</b>	<b>59 602</b>	<b>4,20</b>
<b>États-Unis (31 août 2023 : 2,50 %)</b>				
10 000 000	GBP	Citibank NA, 0,00 %, 03/09/2024	9 999	0,71
10 000 000	GBP	Citibank NA, 0,00 %, 03/10/2024	9 956	0,70
10 000 000	GBP	Citibank NA, 0,00 %, 04/11/2024	9 911	0,70
10 000 000	GBP	Citibank NA, 0,00 %, 03/01/2025	9 828	0,69
		<b>Total États-Unis</b>	<b>39 694</b>	<b>2,80</b>
<b>Total des investissements dans les certificats de dépôt</b>			<b>513 268</b>	<b>36,18</b>

## Sterling Fund

### Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2024

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur GBP (millier)	% de la Valeur liquidative
<b>INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ (suite)</b>				
<b>Billets de trésorerie (31 août 2023 : 17,89 %)</b>				
<b>Australie (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
10 000 000	GBP	Australia and New Zealand Banking Group Ltd., 0,00 %, 18/11/2024	9 891	0,70
10 000 000	GBP	Australia and New Zealand Banking Group Ltd., 0,00 %, 19/11/2024	9 890	0,69
10 000 000	GBP	Australia and New Zealand Banking Group Ltd., 0,00 %, 03/06/2025	9 621	0,68
10 000 000	GBP	Westpac Banking Corp., 0,00 %, 19/02/2025	9 776	0,69
		<b>Total Australie</b>	<b>39 178</b>	<b>2,76</b>
<b>Îles Caïmans (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
25 000 000	GBP	Chesham Finance Ltd., 0,00 %, 06/09/2024	24 987	1,76
		<b>Total Îles Caïmans</b>	<b>24 987</b>	<b>1,76</b>
<b>Danemark (31 août 2023 : 1,68 %)</b>				
10 000 000	GBP	Jyske Bank A/S, 0,00 %, 02/01/2025	9 829	0,69
		<b>Total Danemark</b>	<b>9 829</b>	<b>0,69</b>
<b>Finlande (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
10 000 000	GBP	Nordea Bank Abp, 0,00 %, 02/12/2024	9 870	0,70
		<b>Total Finlande</b>	<b>9 870</b>	<b>0,70</b>
<b>France (31 août 2023 : 5,05 %)</b>				
20 000 000	GBP	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale, 0,00 %, 17/09/2024	19 957	1,41
10 000 000	GBP	Banque Federative du Credit Mutuel SA, 0,00 %, 06/09/2024	9 994	0,71
10 000 000	GBP	Banque Federative du Credit Mutuel SA, 0,00 %, 07/10/2024	9 950	0,70
10 000 000	GBP	Banque Federative du Credit Mutuel SA, 0,00 %, 14/11/2024	9 897	0,70
10 000 000	GBP	Banque Federative du Credit Mutuel SA, 0,00 %, 03/04/2025	9 702	0,68
10 000 000	GBP	Banque Federative du Credit Mutuel SA, 0,00 %, 02/05/2025	9 675	0,68
10 000 000	GBP	BRED Banque Populaire, 0,00 %, 26/09/2024	9 966	0,70
10 000 000	GBP	BRED Banque Populaire, 0,00 %, 18/10/2024	9 935	0,70
10 000 000	GBP	BRED Banque Populaire, 0,00 %, 18/11/2024	9 891	0,70
10 000 000	GBP	BRED Banque Populaire, 0,00 %, 20/01/2025	9 805	0,69
		<b>Total France</b>	<b>108 772</b>	<b>7,67</b>
<b>Pays-Bas (31 août 2023 : 6,57 %)</b>				
10 000 000	GBP	ING Bank NV, 0,00 %, 12/11/2024	9 900	0,70
10 000 000	GBP	Toyota Motor Finance (Netherlands) BV, 0,00 %, 19/09/2024	9 976	0,70
		<b>Total Pays-Bas</b>	<b>19 876</b>	<b>1,40</b>
<b>Norvège (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
10 000 000	GBP	DNB Bank ASA, 5,24 %, 13/06/2025	10 000	0,70
		<b>Total Norvège</b>	<b>10 000</b>	<b>0,70</b>
<b>Singapour (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
12 500 000	GBP	Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd., 5,24 %, 09/09/2024	12 500	0,88
12 500 000	GBP	Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd., 5,23 %, 04/11/2024	12 500	0,88

## Sterling Fund

### Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2024

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur GBP (millier)	% de la Valeur liquidative
<b>INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ (suite)</b>				
<b>Billets de trésorerie (suite)</b>				
<b>Singapour (suite)</b>				
10 000 000	GBP	Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd., 5,19 %, 06/01/2025	10 000	0,71
		<b>Total Singapour</b>	<b>35 000</b>	<b>2,47</b>
<b>Corée du Sud (31 août 2023 : 1,68 %)</b>				
14 000 000	GBP	Korea Development Bank, 0,00 %, 03/02/2025	13 705	0,97
		<b>Total Corée du Sud</b>	<b>13 705</b>	<b>0,97</b>
<b>Royaume-Uni (31 août 2023 : 2,91 %)</b>				
15 000 000	GBP	Barclays Bank plc, 0,00 %, 23/10/2024	14 890	1,05
10 000 000	GBP	Barclays Bank plc, 5,27 %, 22/11/2024	10 000	0,71
15 000 000	GBP	Barclays Bank plc, 0,00 %, 12/02/2025	14 674	1,03
10 000 000	GBP	Lloyds Bank plc, 0,00 %, 21/11/2024	9 888	0,70
20 000 000	GBP	Mitsubishi Corp. Finance plc, 0,00 %, 16/10/2024	19 878	1,40
10 000 000	GBP	MUFG Securities EMEA plc, 0,00 %, 20/02/2025	9 760	0,69
		<b>Total Royaume-Uni</b>	<b>79 090</b>	<b>5,58</b>
<b>États-Unis (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
10 000 000	GBP	Collateralized Commercial Paper III Co. LLC, 0,00 %, 09/09/2024	9 990	0,70
10 000 000	GBP	Collateralized Commercial Paper III Co. LLC, 0,00 %, 25/09/2024	9 967	0,70
10 000 000	GBP	Collateralized Commercial Paper III Co. LLC, 0,00 %, 24/10/2024	9 926	0,70
15 000 000	GBP	Collateralized Commercial Paper III Co. LLC, 0,00 %, 08/01/2025	14 730	1,04
10 000 000	GBP	Collateralized Commercial Paper III Co. LLC, 0,00 %, 10/02/2025	9 784	0,69
		<b>Total États-Unis</b>	<b>54 397</b>	<b>3,83</b>
<b>Total des investissements dans les billets de trésorerie</b>			<b>404 704</b>	<b>28,53</b>
<b>Dépôts à terme (31 août 2023 : 33,11 %)</b>				
<b>Belgique (31 août 2023 : 7,17 %)</b>				
			-	-
<b>France (31 août 2023 : 7,33 %)</b>				
65 000 000	GBP	BRED Banque Populaire, 4,95 %, 02/09/2024	65 000	4,58
		<b>Total France</b>	<b>65 000</b>	<b>4,58</b>
<b>Allemagne (31 août 2023 : 7,20 %)</b>				
75 101 355	GBP	DZ Bank AG, 4,93 %, 02/09/2024	75 101	5,29
		<b>Total Allemagne</b>	<b>75 101</b>	<b>5,29</b>
<b>Japon (31 août 2023 : 11,41 %)</b>				
51 453 001	GBP	Mizuho Bank Ltd., 4,94 %, 02/09/2024	51 453	3,63

## Sterling Fund

### Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2024

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur GBP (millier)	% de la Valeur liquidative
<b>INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ (suite)</b>				
<b>Dépôts à terme (suite)</b>				
		<b>Japon (suite)</b>		
100 000 000	GBP	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., 4,94 %, 02/09/2024	100 000	7,05
		<b>Total Japon</b>	<b>151 453</b>	<b>10,68</b>
<b>Total des investissements dans les dépôts à terme</b>			<b>291 554</b>	<b>20,55</b>
<b>Total des investissements dans les instruments de liquidité</b>			<b>1 209 526</b>	<b>85,26</b>

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur GBP (millier)	% de la Valeur liquidative
<b>OBLIGATIONS</b>				
<b>Titres de créance de société (31 août 2023 : 3,37 %)</b>				
		<b>Luxembourg (31 août 2023 : 3,37 %)</b>		
35 000 000	GBP	SG Issuer SA, 5,14 %, 14/02/2025	35 000	2,47
		<b>Total Luxembourg</b>	<b>35 000</b>	<b>2,47</b>
		<b>Pays-Bas (31 août 2023 : 0,00 %)</b>		
30 000 000	GBP	BNP Paribas Issuance BV, FRN, 5,06 %, 30/05/2025	30 000	2,12
		<b>Total Pays-Bas</b>	<b>30 000</b>	<b>2,12</b>
<b>Total des investissements dans les titres de créance de société</b>			<b>65 000</b>	<b>4,59</b>
<b>Total des investissements dans les obligations</b>			<b>65 000</b>	<b>4,59</b>

Participation	Devise	Contrepartie	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Juste valeur GBP (millier)	% de la Valeur liquidative
<b>Accords de prise en pension (31 août 2023 : 0,00 %)</b>						
<b>Royaume-Uni (31 août 2023 : 0,00 %)</b>						
75 000 000	GBP	J.P. Morgan Securities plc	4,97 %	02/09/2024	75 000	5,29
		<b>Total Royaume-Uni</b>			<b>75 000</b>	<b>5,29</b>



## Sterling Fund

### Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2024

Participation	Devise	Contrepartie	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Juste valeur GBP (millier)	% de la Valeur liquidative
<b>Accords de prise en pension (31 août 2023 : 0,00 %) (suite)</b>						
<b>États-Unis (31 août 2023 : 0,00 %)</b>						
75 000 000	GBP	Citigroup	4,99 %	02/09/2024	75 000	5,29
<b>Total États-Unis</b>					<b>75 000</b>	<b>5,29</b>
<b>Total des investissements dans les accords de prise en pension</b>					<b>150 000</b>	<b>10,58</b>

	Juste valeur GBP (millier)	% de la Valeur liquidative
Total des Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	1 424 526	100,43
Liquidités	1 089	0,08
Autres actifs et passifs	(7 135)	(0,51)
<b>Valeur liquidative attribuable aux Actionnaires</b>	<b>1 418 480</b>	<b>100,00</b>

#### Analyse de l'Actif total

Valeurs mobilières négociées sur un autre marché réglementé	15,03
Autres valeurs mobilières visées par l'article 68 1(a), 1(b) et 1(c) de la Réglementation	84,54
Autres actifs	0,43
<b>Actif total</b>	<b>100,00</b>

## United States Dollar Fund

### Inventaire du portefeuille-titres

Au 31 août 2024

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur USD (millier)	% de la Valeur liquidative
<b>INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ</b>				
<b>Certificats de dépôt (31 août 2023 : 36,99 %)</b>				
<b>Australie (31 août 2023 : 1,08 %)</b>				
40 000 000	USD	Australia and New Zealand Banking Group Ltd., 0,00 %, 25/10/2024	39 690	0,51
40 000 000	USD	Macquarie Bank Ltd., 0,00 %, 16/12/2024	39 382	0,51
40 000 000	USD	National Australia Bank Ltd., 6,09 %, 21/10/2024	40 000	0,52
75 000 000	USD	National Australia Bank Ltd., 5,70 %, 17/01/2025	75 000	0,97
<b>Total Australie</b>			<b>194 072</b>	<b>2,51</b>
<b>Belgique (31 août 2023 : 3,54 %)</b>				
40 000 000	USD	Belfius Bank SA, 0,00 %, 06/02/2025*	39 125	0,50
40 000 000	USD	Belfius Bank SA, 0,00 %, 20/02/2025	39 070	0,50
80 000 000	USD	KBC Bank NV, 5,50 %, 18/09/2024	79 915	1,04
<b>Total Belgique</b>			<b>158 110</b>	<b>2,04</b>
<b>Canada (31 août 2023 : 2,26 %)</b>				
40 000 000	USD	Bank of Montreal, 0,00 %, 05/12/2024	39 450	0,51
40 000 000	USD	Bank of Nova Scotia (The), 5,67 %, 10/06/2025	40 000	0,52
40 000 000	USD	Canadian Imperial Bank of Commerce, 0,00 %, 09/09/2024	39 964	0,51
40 000 000	USD	Canadian Imperial Bank of Commerce, 5,67 %, 06/06/2025	40 000	0,52
40 000 000	USD	Royal Bank of Canada, 5,80 %, 16/12/2024	40 000	0,52
40 000 000	USD	Toronto-Dominion Bank (The), 0,00 %, 06/01/2025	39 263	0,51
70 000 000	USD	Toronto-Dominion Bank (The), 5,91 %, 13/01/2025	70 000	0,90
40 000 000	USD	Toronto-Dominion Bank (The), 5,79 %, 21/03/2025	40 000	0,52
<b>Total Canada</b>			<b>348 677</b>	<b>4,51</b>
<b>Finlande (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
40 000 000	USD	Nordea Bank Abp, 5,61 %, 14/03/2025	40 000	0,52
<b>Total Finlande</b>			<b>40 000</b>	<b>0,52</b>
<b>France (31 août 2023 : 4,49 %)</b>				
55 000 000	USD	Credit Agricole SA, 0,00 %, 20/12/2024	54 122	0,70
80 000 000	USD	Credit Agricole SA, 5,50 %, 02/01/2025	80 000	1,03
<b>Total France</b>			<b>134 122</b>	<b>1,73</b>
<b>Japon (31 août 2023 : 11,65 %)</b>				
40 000 000	USD	Mizuho Bank Ltd., 0,00 %, 10/09/2024	39 958	0,52
40 000 000	USD	Mizuho Bank Ltd., 0,00 %, 13/09/2024	39 940	0,52
40 000 000	USD	Mizuho Bank Ltd., 0,00 %, 30/09/2024	39 837	0,51
40 000 000	USD	Mizuho Bank Ltd., 5,57 %, 11/10/2024	40 000	0,52
40 000 000	USD	Mizuho Bank Ltd., 0,00 %, 30/10/2024	39 663	0,51
40 000 000	USD	Mizuho Bank Ltd., 0,00 %, 06/11/2024	39 625	0,51
40 000 000	USD	Mizuho Bank Ltd., 0,00 %, 13/12/2024	39 421	0,51
40 000 000	USD	Mizuho Bank Ltd., 5,54 %, 03/03/2025	40 001	0,51
40 000 000	USD	MUFG Bank Ltd., 5,51 %, 13/09/2024	40 000	0,52
40 000 000	USD	MUFG Bank Ltd., 0,00 %, 06/01/2025	39 262	0,51
40 000 000	USD	MUFG Bank Ltd., 0,00 %, 14/01/2025	39 207	0,51
40 000 000	USD	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 25/09/2024	39 871	0,51

## United States Dollar Fund

### Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2024

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur USD (millier)	% de la Valeur liquidative
<b>INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ (suite)</b>				
<b>Certificats de dépôt (suite)</b>				
<b>Japon (suite)</b>				
20 000 000	USD	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 30/10/2024	19 831	0,26
40 000 000	USD	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 29/11/2024*	39 502	0,51
40 000 000	USD	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 20/12/2024	39 357	0,51
40 000 000	USD	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 06/01/2025	39 262	0,51
40 000 000	USD	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 19/02/2025	39 085	0,50
40 000 000	USD	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 5,55 %, 26/02/2025	40 000	0,52
40 000 000	USD	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., 0,00 %, 05/09/2024	39 988	0,52
40 000 000	USD	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., 0,00 %, 06/09/2024	39 982	0,52
40 000 000	USD	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., 0,00 %, 13/09/2024	39 940	0,52
40 000 000	USD	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., 0,00 %, 24/09/2024	39 873	0,51
40 000 000	USD	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., 0,00 %, 26/09/2024	39 861	0,51
40 000 000	USD	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., 0,00 %, 15/10/2024	39 747	0,51
40 000 000	USD	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., 0,00 %, 14/11/2024	39 584	0,51
40 000 000	USD	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., 0,00 %, 06/01/2025	39 280	0,51
<b>Total Japon</b>			<b>1 012 077</b>	<b>13,08</b>
<b>Pays-Bas (31 août 2023 : 3,65 %)</b>				
40 000 000	USD	ABN AMRO Bank NV, 0,00 %, 05/02/2025	39 119	0,51
40 000 000	USD	Cooperatieve Rabobank UA, 5,75 %, 03/07/2025	40 000	0,52
40 000 000	USD	ING Bank NV, 0,00 %, 18/02/2025	39 090	0,50
<b>Total Pays-Bas</b>			<b>118 209</b>	<b>1,53</b>
<b>Norvège (31 août 2023 : 0,90 %)</b>				
			-	-
<b>Singapour (31 août 2023 : 1,07 %)</b>				
40 000 000	USD	Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd., 1,00 %, 03/03/2025*	40 000	0,52
<b>Total Singapour</b>			<b>40 000</b>	<b>0,52</b>
<b>Corée du Sud (31 août 2023 : 3,16 %)</b>				
40 000 000	USD	Korea Development Bank, 0,00 %, 05/11/2024	39 624	0,51
22 000 000	USD	Korea Development Bank, 0,00 %, 27/11/2024	21 733	0,28
40 000 000	USD	Korea Development Bank, 0,00 %, 29/11/2024	39 480	0,51
<b>Total Corée du Sud</b>			<b>100 837</b>	<b>1,30</b>
<b>Suède (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
40 000 000	USD	Kingdom of Sweden, 0,00 %, 10/09/2024	39 958	0,52
<b>Total Suède</b>			<b>39 958</b>	<b>0,52</b>
<b>Suisse (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
40 000 000	USD	UBS AG, 0,00 %, 20/11/2024	39 537	0,51
<b>Total Suisse</b>			<b>39 537</b>	<b>0,51</b>
<b>Royaume-Uni (31 août 2023 : 5,19 %)</b>				
40 000 000	USD	Barclays Bank plc, 0,00 %, 23/12/2024	39 355	0,51
40 000 000	USD	Goldman Sachs International Bank, 0,00 %, 01/10/2024	39 830	0,51

## United States Dollar Fund

### Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2024

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur USD (millier)	% de la Valeur liquidative
<b>INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ (suite)</b>				
<b>Certificats de dépôt (suite)</b>				
<b>Royaume-Uni (suite)</b>				
80 000 000	USD	Goldman Sachs International Bank, 0,00 %, 04/10/2024	79 641	1,02
40 000 000	USD	Goldman Sachs International Bank, 0,00 %, 29/10/2024	39 665	0,51
40 000 000	USD	Goldman Sachs International Bank, 0,00 %, 20/11/2024	39 548	0,51
40 000 000	USD	Goldman Sachs International Bank, 0,00 %, 23/12/2024	39 339	0,51
40 000 000	USD	Goldman Sachs International Bank, 0,00 %, 04/03/2025	39 062	0,51
40 000 000	USD	National Westminster Bank plc, 0,00 %, 06/12/2024	39 443	0,51
40 000 000	USD	National Westminster Bank plc, 0,00 %, 13/12/2024	39 403	0,51
40 000 000	USD	Standard Chartered Bank, 5,61 %, 13/01/2025	40 000	0,52
40 000 000	USD	Standard Chartered Bank (Singapore) Ltd., 0,00 %, 06/09/2024	39 982	0,52
		<b>Total Royaume-Uni</b>	<b>475 268</b>	<b>6,14</b>
<b>Total des investissements dans les certificats de dépôt</b>			<b>2 700 867</b>	<b>34,91</b>
<b>Billets de trésorerie (31 août 2023 : 16,54 %)</b>				
<b>Australie (31 août 2023 : 0,91 %)</b>				
40 000 000	USD	Australia and New Zealand Banking Group Ltd., 0,00 %, 19/11/2024	39 543	0,51
40 000 000	USD	Westpac Banking Corp., 5,66 %, 11/04/2025	40 000	0,52
		<b>Total Australie</b>	<b>79 543</b>	<b>1,03</b>
<b>Îles Caïmans (31 août 2023 : 0,92 %)</b>				
100 000 000	USD	Chesham Finance Ltd., 0,00 %, 06/09/2024	99 956	1,29
		<b>Total Îles Caïmans</b>	<b>99 956</b>	<b>1,29</b>
<b>Danemark (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
40 000 000	USD	Danske Bank A/S, 0,00 %, 03/02/2025	39 131	0,51
		<b>Total Danemark</b>	<b>39 131</b>	<b>0,51</b>
<b>France (31 août 2023 : 2,75 %)</b>				
40 000 000	USD	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale, 0,00 %, 06/09/2024	39 982	0,52
40 000 000	USD	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale, 0,00 %, 13/09/2024	39 940	0,52
90 000 000	USD	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale, 0,00 %, 18/09/2024	89 798	1,16
40 000 000	USD	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale, 0,00 %, 15/10/2024	39 757	0,51
40 000 000	USD	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale, 0,00 %, 21/10/2024	39 721	0,51
40 000 000	USD	Banque Federative du Credit Mutuel SA, 0,00 %, 16/09/2024	39 923	0,52
70 000 000	USD	Banque Federative du Credit Mutuel SA, 5,77 %, 07/10/2024	70 000	0,91
40 000 000	USD	Banque Federative du Credit Mutuel SA, 0,00 %, 16/10/2024	39 747	0,51
40 000 000	USD	Banque Federative du Credit Mutuel SA, 0,00 %, 15/11/2024	39 575	0,51
40 000 000	USD	Banque Federative du Credit Mutuel SA, 0,00 %, 10/01/2025	39 261	0,51
40 000 000	USD	Banque Federative du Credit Mutuel SA, 0,00 %, 03/04/2025	38 762	0,50
40 000 000	USD	Dexia SA, 0,00 %, 27/09/2024	39 857	0,52
40 000 000	USD	Dexia SA, 0,00 %, 28/10/2024	39 674	0,51
40 000 000	USD	Dexia SA, 0,00 %, 27/11/2024	39 501	0,51
		<b>Total France</b>	<b>635 498</b>	<b>8,22</b>

## United States Dollar Fund

### Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2024

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur USD (millier)	% de la Valeur liquidative
<b>INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ (suite)</b>				
<b>Billets de trésorerie (suite)</b>				
<b>Allemagne (31 août 2023 : 1,07 %)</b>				
40 000 000	USD	DekaBank Deutsche Girozentrale, 0,00 %, 04/11/2024	39 636	0,51
40 000 000	USD	DekaBank Deutsche Girozentrale, 0,00 %, 20/12/2024	39 392	0,51
40 000 000	USD	DekaBank Deutsche Girozentrale, 0,00 %, 03/02/2025	39 131	0,51
40 000 000	USD	Landeskreditbank Baden-Wuerttemberg Foerderbank, 0,00 %, 16/09/2024	39 923	0,52
40 000 000	USD	Landwirtschaftliche Rentenbank, 0,00 %, 20/09/2024	39 899	0,51
24 000 000	USD	NRW. Bank, 0,00 %, 05/09/2024	23 993	0,31
40 000 000	USD	NRW. Bank, 0,00 %, 07/11/2024	39 617	0,51
		<b>Total Allemagne</b>	<b>261 591</b>	<b>3,38</b>
<b>Irlande (31 août 2023 : 1,15 %)</b>				
140 000 000	USD	Great Bear Funding DAC, 0,00 %, 04/09/2024	139 979	1,81
40 000 000	USD	Matchpoint Finance plc, 0,00 %, 06/11/2024	39 623	0,51
37 500 000	USD	Zurich Finance Designated Activity Co., 0,00 %, 08/11/2024	37 145	0,48
		<b>Total Irlande</b>	<b>216 747</b>	<b>2,80</b>
<b>Japon (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
40 000 000	USD	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 04/09/2024	39 994	0,52
		<b>Total Japon</b>	<b>39 994</b>	<b>0,52</b>
<b>Luxembourg (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
40 000 000	USD	European Investment Bank, 0,00 %, 03/12/2024	39 467	0,51
		<b>Total Luxembourg</b>	<b>39 467</b>	<b>0,51</b>
<b>Pays-Bas (31 août 2023 : 2,99 %)</b>				
40 000 000	USD	ING Bank NV, 0,00 %, 02/12/2024	39 478	0,51
40 000 000	USD	ING Bank NV, 0,00 %, 02/01/2025	39 303	0,51
40 000 000	USD	ING Bank NV, 0,00 %, 03/02/2025	39 123	0,50
		<b>Total Pays-Bas</b>	<b>117 904</b>	<b>1,52</b>
<b>Nouvelle-Zélande (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
40 000 000	USD	New Zealand (Government of), 0,00 %, 10/09/2024	39 958	0,51
44 000 000	USD	New Zealand (Government of), 0,00 %, 11/09/2024	43 948	0,57
		<b>Total Nouvelle-Zélande</b>	<b>83 906</b>	<b>1,08</b>
<b>Norvège (31 août 2023 : 1,54 %)</b>				
			-	-
<b>Singapour (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
40 000 000	USD	Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd., 0,00 %, 17/10/2024	39 738	0,51
		<b>Total Singapour</b>	<b>39 738</b>	<b>0,51</b>
<b>Corée du Sud (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
40 000 000	USD	Korea Development Bank, 0,00 %, 07/10/2024	39 797	0,52
40 000 000	USD	Korea Development Bank, 0,00 %, 15/11/2024	39 565	0,51
18 000 000	USD	Korea Development Bank, 0,00 %, 25/11/2024	17 786	0,23

## United States Dollar Fund

### Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2024

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur USD (millier)	% de la Valeur liquidative
<b>INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ (suite)</b>				
<b>Billets de trésorerie (suite)</b>				
<b>Corée du Sud (suite)</b>				
40 000 000	USD	Korea Development Bank, 0,00 %, 27/11/2024	39 512	0,51
		<b>Total Corée du Sud</b>	<b>136 660</b>	<b>1,77</b>
		<b>Espagne (31 août 2023 : 2,14 %)</b>	-	-
		<b>Suède (31 août 2023 : 0,00 %)</b>		
40 000 000	USD	Svenska Handelsbanken AB, 5,65 %, 13/03/2025	40 000	0,51
40 000 000	USD	Svenska Handelsbanken AB, 5,68 %, 21/05/2025	40 000	0,52
40 000 000	USD	Swedbank AB, 0,00 %, 04/11/2024	39 631	0,51
40 000 000	USD	Swedbank AB, 5,71 %, 30/06/2025	40 000	0,52
		<b>Total Suède</b>	<b>159 631</b>	<b>2,06</b>
		<b>Suisse (31 août 2023 : 0,00 %)</b>		
40 000 000	USD	UBS AG, 0,00 %, 15/10/2024	39 752	0,51
		<b>Total Suisse</b>	<b>39 752</b>	<b>0,51</b>
		<b>Royaume-Uni (31 août 2023 : 3,07 %)</b>		
40 000 000	USD	Barclays Bank plc, 0,00 %, 10/10/2024	39 780	0,51
40 000 000	USD	Barclays Bank plc, 0,00 %, 31/10/2024	39 657	0,51
40 000 000	USD	Barclays Bank plc, 0,00 %, 22/11/2024	39 521	0,51
40 000 000	USD	Barclays Bank plc, 0,00 %, 31/01/2025	39 135	0,51
40 000 000	USD	HSBC Bank plc, 5,73 %, 28/01/2025	40 000	0,52
40 000 000	USD	Mitsubishi Corp. Finance plc, 0,00 %, 04/09/2024	39 994	0,52
70 000 000	USD	Mitsubishi Corp. Finance plc, 0,00 %, 24/09/2024	69 777	0,90
40 000 000	USD	Mitsubishi Corp. Finance plc, 0,00 %, 25/09/2024	39 867	0,52
40 000 000	USD	Mitsubishi Corp. Finance plc, 0,00 %, 30/09/2024	39 841	0,52
80 000 000	USD	Mitsubishi Corp. Finance plc, 0,00 %, 16/10/2024	79 494	1,02
40 000 000	USD	Mitsubishi Corp. Finance plc, 0,00 %, 04/11/2024	39 650	0,52
40 000 000	USD	MUFG Securities EMEA plc, 0,00 %, 12/12/2024	39 417	0,51
40 000 000	USD	MUFG Securities EMEA plc, 0,00 %, 16/12/2024	39 394	0,51
40 000 000	USD	MUFG Securities EMEA plc, 0,00 %, 13/01/2025	39 225	0,51
40 000 000	USD	MUFG Securities EMEA plc, 0,00 %, 20/02/2025	38 982	0,50
40 000 000	USD	National Westminster Bank plc, 0,00 %, 24/10/2024	39 697	0,51
30 000 000	USD	Transport for London, 0,00 %, 05/09/2024	29 991	0,39
30 000 000	USD	Transport for London, 0,00 %, 07/10/2024	29 847	0,39
30 000 000	USD	Transport for London, 0,00 %, 05/11/2024	29 725	0,38
		<b>Total Royaume-Uni</b>	<b>792 994</b>	<b>10,26</b>
		<b>États-Unis (31 août 2023 : 0,00 %)</b>		
120 000 000	USD	Collateralized Commercial Paper III Co. LLC, 0,00 %, 09/09/2024	119 893	1,55
40 000 000	USD	Collateralized Commercial Paper III Co. LLC, 0,00 %, 09/10/2024	39 786	0,51
40 000 000	USD	Collateralized Commercial Paper III Co. LLC, 0,00 %, 15/11/2024	39 562	0,51
40 000 000	USD	Collateralized Commercial Paper III Co. LLC, 0,00 %, 03/12/2024	39 452	0,51

## United States Dollar Fund

### Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2024

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur USD (millier)	% de la Valeur liquidative
<b>INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ (suite)</b>				
<b>Billets de trésorerie (suite)</b>				
		<b>États-Unis (suite)</b>		
40 000 000	USD	Collateralized Commercial Paper III Co. LLC, 0,00 %, 08/01/2025	39 245	0,51
		<b>Total États-Unis</b>	<b>277 938</b>	<b>3,59</b>
<b>Total des investissements dans les billets de trésorerie</b>			<b>3 060 450</b>	<b>39,56</b>
<b>Dépôts à terme (31 août 2023 : 27,98 %)</b>				
		<b>Canada (31 août 2023 : 4,80 %)</b>		
244 000 000	USD	Royal Bank of Canada, 5,30 %, 03/09/2024	244 000	3,15
		<b>Total Canada</b>	<b>244 000</b>	<b>3,15</b>
		<b>France (31 août 2023 : 6,19 %)</b>		
283 415 262	USD	BRED Banque Populaire, 5,32 %, 03/09/2024	283 415	3,66
300 000 000	USD	Credit Mutuel - CIC Banques, 5,30 %, 03/09/2024	300 000	3,88
		<b>Total France</b>	<b>583 415</b>	<b>7,54</b>
		<b>Allemagne (31 août 2023 : 4,65 %)</b>	-	-
		<b>Japon (31 août 2023 : 7,69 %)</b>		
300 000 000	USD	MUFG Bank Ltd., 5,31 %, 03/09/2024	300 000	3,88
		<b>Total Japon</b>	<b>300 000</b>	<b>3,88</b>
		<b>Norvège (31 août 2023 : 4,65 %)</b>		
200 000 000	USD	DNB Markets, 5,28 %, 03/09/2024	200 000	2,59
		<b>Total Norvège</b>	<b>200 000</b>	<b>2,59</b>
<b>Total des investissements dans les dépôts à terme</b>			<b>1 327 415</b>	<b>17,16</b>
<b>Total des investissements dans les instruments de liquidité</b>			<b>7 088 732</b>	<b>91,63</b>
			<b>Juste valeur USD (millier)</b>	<b>% de la Valeur liquidative</b>
<b>OBLIGATIONS</b>				
<b>Titres de créance de société (31 août 2023 : 3,08 %)</b>				
		<b>Luxembourg (31 août 2023 : 3,08 %)</b>		
200 000 000	USD	SG Issuer SA, 5,55 %, 07/03/2025	200 000	2,59
		<b>Total Luxembourg</b>	<b>200 000</b>	<b>2,59</b>

## United States Dollar Fund

### Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2024

Participation	Devise	Investissements		Juste valeur USD (millier)	% de la Valeur liquidative	
<b>OBLIGATIONS (suite)</b>						
<b>Titres de créance de sociétés (suite)</b>						
		<b>Pays-Bas (31 août 2023 : 0,00 %)</b>				
130 000 000	USD	BNP Paribas Issuance BV, FRN, 5,43 %, 30/05/2025		130 000	1,68	
		<b>Total Pays-Bas</b>		<b>130 000</b>	<b>1,68</b>	
<b>Total des investissements dans les titres de créance de société</b>				<b>330 000</b>	<b>4,27</b>	
<b>Total des investissements dans les obligations</b>				<b>330 000</b>	<b>4,27</b>	
Participation	Devise	Contrepartie	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Juste valeur USD (millier)	% de la Valeur liquidative
<b>Accords de prise en pension (31 août 2023 : 13,85 %)</b>						
<b>France (31 août 2023 : 3,85 %)</b>						
150 000 000	USD	BNP Paribas SA	5,29 %	03/09/2024	150 000	1,94
		<b>Total France</b>			<b>150 000</b>	<b>1,94</b>
<b>Royaume-Uni (31 août 2023 : 10,00 %)</b>						
150 000 000	USD	J.P. Morgan Securities plc	5,29 %	03/09/2024	150 000	1,94
		<b>Total Royaume-Uni</b>			<b>150 000</b>	<b>1,94</b>
<b>Total des investissements dans les accords de prise en pension</b>				<b>300 000</b>	<b>3,88</b>	
				<b>Juste valeur USD (millier)</b>	<b>% de la Valeur liquidative</b>	
Total des Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat				7 718 732	99,78	
Liquidités				165 990	2,15	
Autres actifs et passifs				(148 931)	(1,93)	
<b>Valeur liquidative attribuable aux Actionnaires</b>				<b>7 735 791</b>	<b>100,00</b>	
<b>Analyse de l'Actif total</b>						<b>% de l'actif total</b>
Valeurs mobilières admises sur une bourse de valeurs officielle						2,53
Valeurs mobilières négociées sur un autre marché réglementé						5,94
Autres valeurs mobilières visées par l'article 68 1(a), 1(b) et 1(c) de la Réglementation						89,18
Autres actifs						2,35
<b>Actif total</b>						<b>100,00</b>

\* Le titre est évalué à l'aide de données non observables significatives et il est classé au Niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur.



## United States Dollar Treasury Fund

### Inventaire du portefeuille-titres

Au 31 août 2024

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur USD (millier)	% de la Valeur liquidative
<b>OBLIGATIONS</b>				
<b>Titres de créance gouvernementale (31 août 2023 : 61,37 %)</b>				
<b>États-Unis (31 août 2023 : 61,37 %)</b>				
20 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 03/09/2024	20 000	2,85
25 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 05/09/2024	24 993	3,56
7 500 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 10/09/2024	7 492	1,07
10 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 12/09/2024	9 987	1,42
32 500 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 17/09/2024	32 434	4,63
30 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 24/09/2024	29 908	4,26
15 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 26/09/2024	14 950	2,13
20 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 01/10/2024	19 919	2,84
10 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 08/10/2024	9 949	1,42
10 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 10/10/2024	9 946	1,42
10 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 15/10/2024	9 939	1,42
25 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 17/10/2024	24 842	3,54
35 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 22/10/2024	34 754	4,96
15 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 29/10/2024	14 878	2,12
15 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 31/10/2024	14 876	2,12
10 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 05/11/2024	9 909	1,41
10 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 07/11/2024	9 908	1,41
15 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 12/11/2024	14 850	2,12
10 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 14/11/2024	9 897	1,41
5 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 21/11/2024	4 943	0,71
35 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 26/11/2024	34 583	4,93
25 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 29/11/2024	24 695	3,52
15 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 05/12/2024	14 801	2,11
10 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 10/12/2024	9 864	1,41
5 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 12/12/2024	4 929	0,70
5 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 19/12/2024	4 924	0,70
15 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 24/12/2024	14 771	2,11
10 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 02/01/2025	9 829	1,40
<b>Total États-Unis</b>			<b>446 770</b>	<b>63,70</b>
<b>Total des investissements dans les titres de créance gouvernementale</b>			<b>446 770</b>	<b>63,70</b>
<b>Total des investissements dans les obligations</b>			<b>446 770</b>	<b>63,70</b>

Participation	Devise	Contrepartie	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Juste valeur USD (millier)	% de la Valeur liquidative
<b>Accords de prise en pension (31 août 2023 : 37,58 %)</b>						
<b>France (31 août 2023 : 10,52 %)</b>						
90 000 000	USD	BNP Paribas SA	5,29 %	03/09/2024	90 000	12,83
<b>Total France</b>					<b>90 000</b>	<b>12,83</b>

## United States Dollar Treasury Fund

### Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2024

Participation	Devise	Contrepartie	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Juste valeur USD (millier)	% de la Valeur liquidative
<b>Accords de prise en pension (suite)</b>						
<b>Royaume-Uni (31 août 2023 : 27,06 %)</b>						
92 000 000	USD	J.P. Morgan Securities plc	5,29 %	03/09/2024	92 000	13,12
<b>Total Royaume-Uni</b>					<b>92 000</b>	<b>13,12</b>
<b>États-Unis (31 août 2023 : 0,00 %)</b>						
75 000 000	USD	Citigroup	5,30 %	03/09/2024	75 000	10,69
<b>Total États-Unis</b>					<b>75 000</b>	<b>10,69</b>
<b>Total des investissements dans les accords de prise en pension</b>					<b>257 000</b>	<b>36,64</b>
					<b>Juste valeur USD (millier)</b>	<b>% de la Valeur liquidative</b>
Total des Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat					703 770	100,34
Liquidités					818	0,12
Autres actifs et passifs					(3 173)	(0,46)
<b>Valeur liquidative attribuable aux Actionnaires</b>					<b>701 415</b>	<b>100,00</b>
<b>Analyse de l'Actif total</b>						<b>% de l'actif total</b>
Valeurs mobilières admises sur une bourse de valeurs officielle						9,16
Valeurs mobilières négociées sur un autre marché réglementé						90,70
Autres actifs						0,14
<b>Actif total</b>						<b>100,00</b>

## État de la situation financière

Au 31 août 2024

		Total consolidé			Euro Fund		Sterling Fund	United States Dollar Fund	
	Annexe	31 août 2024 USD (millier)	31 août 2023 USD (millier)	31 août 2024 EUR (millier)	31 août 2023 EUR (millier)	31 août 2024 GBP (millier)	31 août 2023 GBP (millier)	31 août 2024 USD (millier)	31 août 2023 USD (millier)
<b>ACTIF CIRCULANT</b>									
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	10								
Instruments de liquidité		14 246 898	8 500 205	5 022 489	1 613 877	1 209 526	1 142 527	7 088 732	5 296 793
Obligations		1 122 771	509 231	235 000	50 000	65 000	40 000	330 000	200 000
Accords de prise en pension		1 308 588	1 133 725	500 000	100 000	150 000	–	300 000	900 000
Liquidités et autres instruments assimilés	3	169 537	305 215	1 169	401	1 089	779	165 990	298 889
Sommes à recevoir	5	38 309	50 329	10 855	4 697	5 060	3 454	19 459	40 781
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>16 926 103</b>	<b>10 498 705</b>	<b>5 769 513</b>	<b>1 768 975</b>	<b>1 430 675</b>	<b>1 186 760</b>	<b>7 904 181</b>	<b>6 736 463</b>
<b>PASSIF À COURT TERME</b>									
Sommes à payer	5	338 298	241 313	135 842	845	12 195	703	168 390	238 049
<b>Total du passif à court terme (hors actif net attribuable aux Actionnaires)</b>		<b>338 298</b>	<b>241 313</b>	<b>135 842</b>	<b>845</b>	<b>12 195</b>	<b>703</b>	<b>168 390</b>	<b>238 049</b>
<b>Valeur liquidative attribuable aux Actionnaires</b>		<b>16 547 805</b>	<b>10 257 392</b>	<b>5 633 671</b>	<b>1 768 130</b>	<b>1 418 480</b>	<b>1 186 057</b>	<b>7 735 791</b>	<b>6 498 414</b>

Les notes annexes font partie intégrante des comptes.

## État de la situation financière

Au 31 août 2024

		United States Dollar Treasury Fund*	
	Annexe	31 août 2024 USD (millier)	31 août 2023 USD (millier)
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	10		
Obligations		446 770	204 148
Accords de prise en pension		257 000	125 000
Liquidités et autres instruments assimilés	3	818	4 902
Sommes à recevoir	5	158	61
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>704 746</b>	<b>334 111</b>
<b>PASSIF À COURT TERME</b>			
Sommes à payer	5	3 331	1 454
<b>Total du passif à court terme (hors actif net attribuable aux Actionnaires)</b>		<b>3 331</b>	<b>1 454</b>
<b>Valeur liquidative attribuable aux Actionnaires</b>		<b>701 415</b>	<b>332 657</b>

\* United States Dollar Treasury Fund a été lancé le 30 mars 2023.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes.

Ces comptes ont été approuvés par le Conseil d'administration le 26 novembre 2024.

Catherine Fitzsimons  
Administratrice

Bronwyn Wright  
Administratrice

## État du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 août 2024

		Total consolidé			Euro Fund		Sterling Fund		United States Dollar Fund	
	Annexe	Exercice clos le 31 août 2024 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2024 EUR (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 EUR (millier)	Exercice clos le 31 août 2024 GBP (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 GBP (millier)	Exercice clos le 31 août 2024 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)	
Revenu d'exploitation	6	663 723	390 176	146 296	39 943	72 562	54 738	389 290	278 777	
Gains/(pertes) net(te)s sur les actifs/passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	7	68	2	23	(13)	33	(6)	1	23	
<b>Total du produit des investissements</b>		<b>663 791</b>	<b>390 178</b>	<b>146 319</b>	<b>39 930</b>	<b>72 595</b>	<b>54 732</b>	<b>389 291</b>	<b>278 800</b>	
Charges d'exploitation	6	(17 065)	(14 496)	(1 937)	(1 809)	(1 295)	(1 334)	(11 588)	(10 805)	
<b>Résultat d'exploitation net</b>		<b>646 726</b>	<b>375 682</b>	<b>144 382</b>	<b>38 121</b>	<b>71 300</b>	<b>53 398</b>	<b>377 703</b>	<b>267 995</b>	
<b>Coûts financiers</b>										
Distributions versées aux Actionnaires	13	(287 606)	(85 634)	(78 935)	(2 263)	(35 102)	(14 195)	(135 710)	(64 375)	
<b>Total des coûts financiers</b>		<b>(287 606)</b>	<b>(85 634)</b>	<b>(78 935)</b>	<b>(2 263)</b>	<b>(35 102)</b>	<b>(14 195)</b>	<b>(135 710)</b>	<b>(64 375)</b>	
<b>Résultat net</b>		<b>359 120</b>	<b>290 048</b>	<b>65 447</b>	<b>35 858</b>	<b>36 198</b>	<b>39 203</b>	<b>241 993</b>	<b>203 620</b>	
<b>Augmentation des actifs nets attribuables aux Actionnaires résultant des opérations</b>		<b>359 120</b>	<b>290 048</b>	<b>65 447</b>	<b>35 858</b>	<b>36 198</b>	<b>39 203</b>	<b>241 993</b>	<b>203 620</b>	

Il n'existe aucun gain ou perte comptabilisé au cours de l'année, autres que ceux indiqués dans l'État du résultat global. Tous les montants permettant de parvenir aux résultats de l'exercice financier annuel se rapportent à des activités continues. Il n'existe aucun autre élément du résultat global.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes.

## État du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 août 2024

### United States Dollar Treasury Fund\*

	Annexe	Exercice clos le 31 août 2024 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)
Revenu d'exploitation	6	24 743	2 331
Gains/(pertes) net(te)s sur les actifs/passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	7	—	—
<b>Total du produit des investissements</b>		<b>24 743</b>	<b>2 331</b>
Charges d'exploitation	6	(1 749)	(146)
<b>Résultat d'exploitation net</b>		<b>22 994</b>	<b>2 185</b>
<b>Coûts financiers</b>			
Distributions versées aux Actionnaires	13	(22 282)	(1 566)
<b>Total des coûts financiers</b>		<b>(22 282)</b>	<b>(1 566)</b>
<b>Résultat net</b>		<b>712</b>	<b>619</b>
<b>Augmentation des actifs nets attribuables aux Actionnaires résultant des opérations</b>		<b>712</b>	<b>619</b>

\* United States Dollar Treasury Fund a été lancé le 30 mars 2023.

Il n'existe aucun gain ou perte comptabilisé au cours de l'année, autres que ceux indiqués dans l'État du résultat global. Tous les montants permettant de parvenir aux résultats de l'exercice financier annuel se rapportent à des activités continues. Il n'existe aucun autre élément du résultat global.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes.

## Variation de l'actif net attribuable aux Actionnaires

Pour l'exercice clos le 31 août 2024

	Total consolidé		Euro Fund		Sterling Fund		United States Dollar Fund	
	Exercice clos le 31 août 2024 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2024 EUR (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 EUR (millier)	Exercice clos le 31 août 2024 GBP (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 GBP (millier)	Exercice clos le 31 août 2024 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)
Actif net attribuable aux Actionnaires en début d'exercice	10 257 392	10 659 650	1 768 130	1 932 791	1 186 057	1 574 088	6 498 414	6 902 880
Augmentation des actifs nets attribuables aux Actionnaires résultant des opérations	359 120	290 048	65 447	35 858	36 198	39 203	241 993	203 620
<b>Opérations sur titres</b>								
Produit de l'émission d'actions participatives	85 462 034	77 663 071	16 427 178	12 381 402	9 622 137	9 501 317	51 958 660	52 416 716
Paiements des rachats d'actions participatives	(79 881 908)	(78 746 193)	(12 631 302)	(12 583 220)	(9 445 355)	(9 940 839)	(51 052 559)	(53 082 081)
Distributions réinvesties	138 763	73 850	4 218	1 299	19 443	12 288	89 283	57 279
<b>Augmentation/(Diminution) de l'actif net résultant des opérations sur actions</b>	<b>5 718 889</b>	<b>(1 009 272)</b>	<b>3 800 094</b>	<b>(200 519)</b>	<b>196 225</b>	<b>(427 234)</b>	<b>995 384</b>	<b>(608 086)</b>
Écart de conversion de change notionnel	212 404	316 966	–	–	–	–	–	–
<b>Actif net attribuable aux Actionnaires en fin d'exercice</b>	<b>16 547 805</b>	<b>10 257 392</b>	<b>5 633 671</b>	<b>1 768 130</b>	<b>1 418 480</b>	<b>1 186 057</b>	<b>7 735 791</b>	<b>6 498 414</b>

Les notes annexes font partie intégrante des comptes.

## Variation de l'actif net attribuable aux Actionnaires

Pour l'exercice clos le 31 août 2024

### United States Dollar Treasury Fund\*

	Exercice clos le 31 août 2024 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)
--	---	---

Actif net attribuable aux Actionnaires en début d'exercice	332 657	–
Augmentation des actifs nets attribuables aux Actionnaires résultant des opérations	712	619

#### Opérations sur titres

Produit de l'émission d'actions participatives	3 606 307	532 419
Paiements des rachats d'actions participatives	(3 258 652)	(200 605)
Distributions réinvesties	20 391	224

#### Augmentation de l'actif net résultant des opérations sur actions

	<u>368 046</u>	<u>332 038</u>
--	----------------	----------------

#### Actif net attribuable aux Actionnaires en fin d'exercice

	<u>701 415</u>	<u>332 657</u>
--	----------------	----------------

\* United States Dollar Treasury Fund a été lancé le 30 mars 2023.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes.



## État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 août 2024

	Total consolidé			Euro Fund		Sterling Fund	United States Dollar Fund	
	Exercice clos le 31 août 2024 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2024 EUR (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 EUR (millier)	Exercice clos le 31 août 2024 GBP (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 GBP (millier)	Exercice clos le 31 août 2024 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)
<b>Flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation :</b>								
Augmentation des actifs nets attribuables aux Actionnaires résultant des opérations	359 120	290 048	65 447	35 858	36 198	39 203	241 993	203 620
Achats des investissements	(1 078 174 296)	(1 115 835 762)	(324 682 613)	(215 723 832)	(118 594 766)	(166 486 806)	(543 494 601)	(678 998 713)
Produit de la vente des investissements	1 072 395 126	1 116 573 115	320 891 082	215 907 448	118 396 103	166 898 066	542 422 673	679 368 156
Gain/(perte) net(te) réalisé(e) sur les investissements	(68)	(2)	(23)	13	(33)	6	(1)	(23)
Variation des sommes à recevoir (à l'exclusion des sommes à recevoir pour les investissements vendus)	(15 692)	(15 993)	(6 158)	(4 531)	(1 556)	(1 991)	(6 976)	(8 698)
Variations des sommes à payer (à l'exclusion des sommes à payer pour les investissements achetés)	22 841	3 959	11 563	595	1 657	199	6 374	1 632
Amortissement de la remise/prime	(347 915)	(160 891)	(78 624)	(15 288)	(33 468)	(21 289)	(204 042)	(117 504)
<b>Trésorerie nette (engagée dans)/dégagée par les activités d'exploitation</b>	<b><u>(5 760 884)</u></b>	<b><u>854 474</u></b>	<b><u>(3 799 326)</u></b>	<b><u>200 263</u></b>	<b><u>(195 865)</u></b>	<b><u>427 388</u></b>	<b><u>(1 034 580)</u></b>	<b><u>448 470</u></b>

## État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 août 2024

	Total consolidé			Euro Fund		Sterling Fund	United States Dollar Fund	
	Exercice clos le 31 août 2024 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2024 EUR (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 EUR (millier)	Exercice clos le 31 août 2024 GBP (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 GBP (millier)	Exercice clos le 31 août 2024 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)
<b>Flux de trésorerie découlant des activités de financement :</b>								
Produit de l'émission d'actions rachetables	85 490 267	77 646 033	16 427 178	12 381 402	9 622 087	9 501 318	51 986 958	52 399 677
Paiements des rachats d'actions rachetables	(80 003 909)	(78 624 192)	(12 631 302)	(12 583 220)	(9 445 355)	(9 940 839)	(51 174 560)	(52 960 080)
Distributions réinvesties	138 763	73 850	4 218	1 299	19 443	12 288	89 283	57 279
<b>Trésorerie nette dégagée par/(engagée dans) les activités de financement</b>	<b>5 625 121</b>	<b>(904 309)</b>	<b>3 800 094</b>	<b>(200 519)</b>	<b>196 175</b>	<b>(427 233)</b>	<b>901 681</b>	<b>(503 124)</b>
<b>(Diminution)/augmentation nette des liquidités et autres instruments assimilés</b>	<b>(135 763)</b>	<b>(49 835)</b>	<b>768</b>	<b>(256)</b>	<b>310</b>	<b>155</b>	<b>(132 899)</b>	<b>(54 654)</b>
Liquidités et autres instruments assimilés en début d'exercice	305 215	354 923	401	657	779	624	298 889	353 543
Écart de conversion de change notionnel	85	127	-	-	-	-	-	-
<b>Liquidités et autres instruments assimilés en fin d'exercice annuel</b>	<b>169 537</b>	<b>305 215</b>	<b>1 169</b>	<b>401</b>	<b>1 089</b>	<b>779</b>	<b>165 990</b>	<b>298 889</b>

## État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 août 2024

### United States Dollar Treasury Fund\*

	Exercice clos le 31 août 2024 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)
--	---	---

#### Flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation :

Augmentation des actifs nets attribuables aux Actionnaires résultant des opérations	712	619
Achats des investissements	(34 078 634)	(5 091 768)
Produit de la vente des investissements	33 720 670	4 763 850
Gains nets réalisés sur les investissements	—	—
Variation des sommes à recevoir (à l'exclusion des sommes à recevoir pour les investissements vendus)	(97)	(61)
Variations des sommes à payer (à l'exclusion des sommes à payer pour les investissements achetés)	1 877	1 454
Amortissement de la remise/prime	(16 658)	(1 230)
<b>Trésorerie nette affectée aux activités d'exploitation</b>	<b><u>(372 130)</u></b>	<b><u>(327 136)</u></b>

## État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 août 2024

### United States Dollar Treasury Fund\*

	Exercice clos le 31 août 2024 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)
--	---	---

#### Flux de trésorerie découlant des activités de financement :

Produit de l'émission d'actions  
rachetables

	3 606 307	532 419
--	-----------	---------

Paievements des rachats  
d'actions rachetables

	(3 258 652)	(200 605)
--	-------------	-----------

Distributions réinvesties

	20 391	224
--	--------	-----

**Trésorerie nette dégagée par  
les activités de financement**

	<b>368 046</b>	<b>332 038</b>
--	----------------	----------------

**(Diminution)/augmentation  
nette des liquidités et autres  
instruments assimilés**

	<b>(4 084)</b>	<b>4 902</b>
--	----------------	--------------

Liquidités et autres instruments  
assimilés en début d'exercice

	4 902	–
--	-------	---

**Liquidités et autres  
instruments assimilés en fin  
d'exercice annuel**

	<b>818</b>	<b>4 902</b>
--	------------	--------------

\* United States Dollar Treasury Fund a été lancé le 30 mars 2023.

## 1. Généralités

La Société est une société d'investissement à capital variable de droit irlandais, constituée en société anonyme conformément au *Irish Companies Act* de 2014 et, à l'exception de United States Dollar Treasury Fund, les actions de chaque Compartiment actif sont cotées sur l'Euronext Dublin. Elle a été créée le 29 juin 1995 sous l'immatriculation 235175.

Cette reconnaissance ne signifie pas que la Banque centrale avalise la Société ou ses performances, ni qu'elle s'en porte garante. Son objet, tel qu'établi dans la clause 2 de l'Acte constitutif et des Statuts de la Société, est le placement collectif dans des valeurs mobilières ou dans des valeurs mobilières et d'autres actifs financiers liquides mentionnés dans l'article 68 des Réglementations OPCVM et des *Central Bank (Supervision and Enforcement) Act 2013 (section 48(1)) UCITS Regulations* de 2019 (les « Réglementations OPCVM de la Banque centrale ») des capitaux recueillis auprès du public sur le principe de l'étalement des risques. Actuellement, les actions de la Société sont proposées via United States Dollar Fund, United States Dollar Treasury Fund, Sterling Fund et Euro Fund, chacun disposant de son propre portefeuille de titres, de liquidités et autres actifs nets. Chaque Compartiment est agréé par la Banque centrale sous forme de FMM VLFV sauf le Compartiment United States Dollar Treasury Fund qui est agréé en tant que FMM VLC conformément au Règlement FMM. Chacun des trois compartiments non lancés de la Société est agréé par la Banque centrale en tant que FMM à valeur liquidative variable à court terme (« VLV ») conformément au Règlement FMM.

Le Règlement sur les fonds monétaires de l'UE (UE 2017/1131) (le « Règlement FMM ») est entré en vigueur le 21 juillet 2018 et s'est appliqué aux nouveaux fonds monétaires à compter de cette date. Il s'applique aux fonds monétaires existants depuis le 21 janvier 2019.

## 2. Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives adoptées par la Société sont les suivantes :

### (a) Base de préparation

Les Comptes de la Société et des Compartiments sont préparés en accord avec les normes internationales d'information financière (IFRS ou *International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union européenne, avec les interprétations adoptées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et le *Companies Act* de 2014 (loi irlandaise sur les sociétés de 2014), et elles s'appliquent aux sociétés qui font leur déclaration selon les normes IFRS et certaines exigences des Réglementations OPCVM (les « Réglementations OPCVM de la Banque centrale ») s'appliquant aux rapports financiers. Les Comptes ont été préparés sur la base du principe de la continuité d'exploitation et du coût historique modifié par la réévaluation des actifs et passifs financiers détenus à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

La préparation des Comptes conformément aux normes IFRS impose d'utiliser certaines estimations comptables déterminantes adoptées par l'Union européenne. Elle implique également que les Administrateurs exercent leur jugement pour appliquer les règles comptables de chaque Compartiment.

Les domaines qui impliquent des jugements ou niveaux de complexité plus importants ou les domaines pour lesquels les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers de chaque Compartiment sont précisés dans la note suivante intitulée « Méthodes comptables significatives ».

De plus, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023, la Société a adopté la norme Informations à fournir sur les méthodes comptables (modification d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2). Ces modifications ont obligé les sociétés à fournir des informations sur leurs méthodes comptables « significatives » au lieu de leurs « principales » méthodes comptables. Ces modifications n'ont entraîné aucun changement des méthodes comptables présentées dans les comptes.

### (b) Instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

#### Classement

##### (i) Actif

Les Compartiments classent leurs investissements en fonction à la fois du modèle économique du Compartiment concernant la gestion de ces actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Le portefeuille des actifs financiers est géré et la performance est évaluée selon le principe de la juste valeur. Les Compartiments sont essentiellement axés sur les informations relatives à la juste valeur et utilisent ces informations pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. Les Compartiments n'ont pas choisi de désigner irrévocablement des actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, le modèle économique de chaque Compartiment a été classé comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance de chaque Compartiment sont uniquement des capitaux et des intérêts. Cependant, ces titres ne sont pas détenus dans le but de recueillir des flux de trésorerie contractuels ou dans le but à la fois de collecter des flux de trésorerie contractuels et de les vendre. La collecte des flux de trésorerie contractuels n'est qu'un objectif accessoire à l'atteinte de l'objectif du modèle économique de chaque Compartiment. Par conséquent, tous les investissements sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

### 2. Méthodes comptables significatives (suite)

#### (b) Instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (suite)

##### Classification (suite)

###### (ii) Passif

Les passifs financiers, autres que ceux à la juste valeur par le biais du compte de résultat, sont calculés au coût amorti. Les passifs financiers sont classés selon la nature des engagements contractuels associés.

##### Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation des investissements

Les achats et ventes d'investissements sont constatés à la date de la transaction, date à laquelle les Compartiments procèdent à l'achat ou à la vente de l'actif. Les investissements sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les frais de transaction pour tous les actifs et passifs financiers reportés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont comptabilisés lorsqu'ils sont encourus dans l'État du résultat global.

Après la comptabilisation initiale, tous les investissements restent classés à la juste valeur par le biais du compte de résultat, et les variations de leur juste valeur sont constatées sous forme de gains/pertes net(te)s non réalisé(e)s dans l'État du résultat global, au cours de la période pendant laquelle elles surviennent.

Les investissements sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels relatifs aux flux de trésorerie découlant de l'actif financier arrivent à échéance ou lorsqu'un Compartiment a transféré l'actif financier et que ledit transfert implique une décomptabilisation. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation indiquée dans le contrat est remplie, annulée ou arrivée à échéance. Lors de la vente des investissements, les plus- et moins-values réalisées sont calculées d'après le coût moyen de l'investissement en devise locale et sont constatées comme des gains/pertes net(te)s réalisé(e)s sur les investissements dans l'État du résultat global, au cours de la période pendant laquelle elles surviennent. Les plus- et moins-values réalisées sur les transactions en instruments de créance sont calculées comme étant la différence entre le produit de la vente et le coût historique de l'instrument.

Les billets de trésorerie et les certificats de dépôt sont indiqués avec les rendements calculés dans l'Inventaire du portefeuille-titres. Les instruments financiers négociés sur des marchés actifs reposent sur les cours du marché à la date de ce rapport. Le cours du marché employé pour les actifs financiers détenus par la Société correspond au dernier prix négocié (valorisation au prix de marché). Lorsque le dernier prix négocié n'entre pas dans le *bid-ask spread*, le Gérant de Portefeuille détermine le point où le *bid-ask spread* est le plus représentatif de la juste valeur. Les mises en pension et les prises en pension de titres sont évaluées à leur valeur nominale à la date de déclaration.

La Société peut investir dans des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif (notamment des instruments du marché monétaire de gré à gré). La juste valeur de ces investissements est déterminée à l'aide d'une technique d'évaluation qui s'appuie sur une matrice pour calculer un prix à la juste valeur en fonction de la corrélation des opérations au comptant par rapport aux taux d'intérêt interbancaires et à l'échéance résiduelle de chaque actif de cette catégorie.

Les Compartiments ne possèdent aucun titre sujet à restrictions. Toutes les participations sont soit cotées sur une bourse officielle, soit évaluées au coût amorti pour celles qui ne sont pas cotées.

##### Évaluation à la juste valeur

À la fin de l'exercice financier annuel, les investissements ont été évalués aux derniers prix négociés, conformément au Prospectus. Lorsque le dernier prix négocié n'entre pas dans le *bid-ask spread*, le Gérant de Portefeuille détermine le point du *bid-ask spread* le plus représentatif de la juste valeur. Lorsque les cotations du marché ne sont pas disponibles ou représentatives, la juste valeur peut être déterminée par les Compartiments en faisant appel à des sources d'évaluation des prix réputées (comme les agences de cotations) ou par des prix indicatifs provenant des teneurs de marchés d'obligations/de titres de créance. Les cotations des courtiers obtenues auprès des sources d'évaluation des titres peuvent être indicatives mais pas exécutoires ou fermes. Les Compartiments exerceraient leur jugement et réaliseraient des estimations sur la quantité et la qualité des sources d'évaluation employées. Lorsqu'aucune donnée de marché n'est disponible, les Compartiments peuvent valoriser des positions en utilisant leurs propres modèles, qui reposent normalement sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme au sein du secteur.

Des transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés comme étant survenus au début de l'année de référence.

#### (c) Comptabilisation des revenus et dépenses et renonciation aux commissions

Le revenu découlant des titres de placement est comptabilisé dans l'État du résultat étendu à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Hormis celles expressément assumées par le Gérant, les Compartiments règlent toutes les dépenses qui leur sont imputées. Dans la mesure où les dépenses peuvent être attribuées à des catégories d'actions spécifiques des Compartiments, ces catégories d'actions supportent lesdites dépenses. Toutes les dépenses sont provisionnées quotidiennement. Les renoncements aux commissions sont calculés selon la méthode des droits constatés et conformément à tous les accords sous-jacents. Elles sont comptabilisées dans l'État du résultat global et des informations détaillées les concernant sont indiquées dans l'annexe 4.

### 2. Méthodes comptables significatives (suite)

#### (d) Frais de transaction

Les frais de transaction sont les coûts supportés lors de l'acquisition d'actifs ou de passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Ils comprennent les frais et commissions payés aux agents, aux conseillers, aux courtiers et aux intervenants. Lorsqu'ils sont encourus, les frais de transaction sont comptabilisés comme des charges dans l'État du résultat global.

#### (e) Amortissement/accroissement des primes/escomptes sur l'achat de titres porteurs d'intérêt

Les primes ou escomptes sur l'achat de titres sont amortis sur la durée de vie de l'investissement à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### (f) Liquidités et autres instruments assimilés

La trésorerie comprend les encaisses détenues par le Dépositaire. Les instruments assimilés aux liquidités sont des investissements très liquides à court terme, qui sont immédiatement convertibles en montants liquides connus, sont soumis à un risque de changement de valeur insignifiant et sont détenus à des fins d'engagements en liquidités à court terme plutôt qu'à des fins d'investissement.

#### (g) Garantie

La garantie liquide fournie par le Compartiment par rapport aux accords de prise en pension est identifiée dans l'État de la situation financière dans les « comptes sur marges » et elle n'est pas incluse comme composante des « liquidités et autres instruments assimilés ». Pour les garanties non liquides, si la partie à laquelle la garantie est donnée a le droit au titre d'un contrat ou de coutume de vendre ou de remettre en gage la garantie, le Compartiment classe cet actif dans son état de la situation financière à l'écart des autres actifs et identifie l'actif comme une garantie mise en gage. Lorsque la partie à laquelle la garantie est donnée n'a pas le droit de la vendre ou de la remettre en gage, la garantie donnée est déclarée dans les annexes aux Comptes.

#### (h) Réinvestissement des distributions

Les distributions versées aux Actionnaires détenteurs d'actions sont constatées dans l'État des variations de l'actif net attribuable aux Actionnaires lorsqu'un Compartiment contracte une obligation légale de payer cette distribution. Les distributions déclarées sont payées aux actionnaires sous forme de réinvestissement de la distribution dans des actions supplémentaires ou payées sous forme de liquidités comme indiqué dans le Prospectus approprié de la SICAV.

#### (i) Opérations sur titres

Le prix d'émission et de rachat des actions de chaque Compartiment est basé sur la dernière Valeur liquidative par action calculée.

#### (j) Actions rachetables

Les actions rachetables peuvent être rachetées au gré de l'Actionnaire conformément aux dispositions du Prospectus de la Société, et sont comptabilisées en tant qu'éléments de passif financier. Les actions rachetables peuvent être rachetées par la Société à tout instant en échange de liquidités équivalentes à un pourcentage de la Valeur liquidative du Compartiment concerné. Les actions rachetables sont reportées au montant de rachat payable à la date de la clôture du bilan si l'Actionnaire exerçait son droit de rachat auprès du Compartiment. Les actions d'associé commanditaire en circulation sont au nombre de 7 et ne font pas partie de la Valeur liquidative de la Société. Ces actions ne peuvent être rachetées qu'au moment de la liquidation de la Société, et leur droit doit être limité au montant souscrit et à tout produit à recevoir qui en découle. Pour de plus amples informations, veuillez consulter l'Annexe 16.

#### (k) Créanciers

Les créanciers commerciaux sont évalués à l'origine à la juste valeur, et évalués par la suite au coût amorti en utilisant la méthode de l'intérêt effectif.

#### (l) Distributions

Les distributions versées aux Actionnaires sont constatées dans l'État du résultat global lorsqu'un Compartiment contracte une obligation légale de payer cette distribution. Seules les actions de distribution Flex versent une distribution. Le dividende est déclaré chaque jour à partir du revenu d'investissement net après l'évaluation de chaque Jour ouvrable. Il est payé aux Actionnaires enregistrés sous la forme d'actions supplémentaires ou de liquidités.

### 2. Méthodes comptables significatives (suite)

#### (m) Service de change

Les éléments inclus dans les Comptes de la SICAV sont évalués à l'aide de la devise de l'environnement économique principal dans lequel elle opère (la « devise fonctionnelle »).

La devise de présentation de ces Comptes est le dollar US ; toutefois, chaque Compartiment est déclaré dans sa devise respective, à savoir l'euro (EUR), la livre sterling (GBP) et le dollar US (USD).

Dans la mesure où chaque Compartiment détermine sa propre devise fonctionnelle, la devise fonctionnelle de chaque Compartiment est respectivement le dollar US pour United States Dollar Fund et United States Dollar Treasury Fund, la livre sterling pour Sterling Fund et l'euro pour Euro Fund.

À des fins de consolidation, les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont convertis en dollars des États-Unis (« USD ») aux taux de change en vigueur à la date de l'État de la situation financière.

À des fins de consolidation, les revenus et les dépenses libellés dans des devises étrangères sont convertis en dollars US (« USD ») aux taux de change moyens en vigueur pour l'année.

Les opérations de change sont converties dans la devise fonctionnelle du Compartiment concerné au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Lors de la vente d'un investissement, le gain ou la perte de change découlant du montant original des valeurs mobilières est constaté dans le gain ou la perte net(te) sur les investissements à la juste valeur dans l'État du résultat global.

#### (n) Rendement négatif sur les actifs financiers

Le rendement négatif sur les actifs financiers associé aux intérêts provenant d'un taux d'intérêt effectif négatif sur un actif financier est cumulé quotidiennement et constaté dans l'état des revenus sur la durée de vie de l'instrument sous-jacent.

#### (o) Nouvelles normes, modifications des normes et interprétations

##### *Nouvelles normes et modifications des normes existantes*

Il n'existe aucune norme, aucune modification des normes ou aucune interprétation pour les exercices annuels commençant le 1<sup>er</sup> septembre 2023 qui ont un effet substantiel sur les Comptes des Compartiments.

##### *Nouvelles normes, modifications et interprétations applicables après le 1<sup>er</sup> septembre 2024 et n'ayant pas été adoptées de manière anticipée*

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications des normes et d'interprétations s'appliquant aux exercices annuels commençant après le 1<sup>er</sup> septembre 2024 n'ont pas été adoptées lors de la préparation de ces Comptes. Aucune d'entre elles ne devrait avoir un effet important sur les Comptes des Compartiments.

### 3. Liquidités et autres instruments assimilés

Les soldes de caisse des Compartiments sont conservés par J.P. Morgan SE - Succursale de Dublin. Aucun instrument assimilé n'était détenu au 31 août 2024.

### 4. Déclarations et commissions relatives aux parties apparentées

De l'avis des Administrateurs, la liste des parties apparentées au titre de la norme IAS 24 « Transactions relatives aux parties apparentées » se présente comme suit :

FIL Limited, la société qui contrôle en dernier ressort et détient la totalité des filiales apparentées suivantes, à savoir :

- FIL Investment Management (Luxembourg) S.A., Ireland Branch (« FIMLUX »)
- FIL Investments International
- FIL Distributors

les Administrateurs de la Société et leurs salariés. Les honoraires des Administrateurs pour les exercices financiers annuels clos les 31 août 2024 et 31 août 2023 sont indiqués dans la présente.

Un certain nombre d'entités liées à FIL investissent dans les Compartiments. Leurs opérations de souscription et de rachat sont réalisées aux conditions de concurrence normales.

La Société a nommé le Gérant, une partie apparentée, en tant que Société de gestion. Le Gérant est responsable de la gestion des investissements et de l'administration générale de la Société et peut déléguer ces fonctions qui resteront toutefois sous la supervision et le contrôle général des Administrateurs.



#### 4. Déclarations et commissions relatives aux parties apparentées (suite)

Le Gérant a nommé l'Administrateur en tant qu'agent administratif de la Société. L'Agent administratif est chargé de calculer quotidiennement la Valeur liquidative des actions de chaque Compartiment, de tenir les livres de comptes et les registres des Compartiments et de préparer les Comptes annuels et semestriels de la Société ainsi que toutes autres informations destinées aux Actionnaires.

Le Gérant a également été nommé Secrétaire général de la Société.

Conformément à la Convention de Gestion datée du 2 juin 2022, le Gérant perçoit une commission unifiée mensuelle, provisionnée quotidiennement et calculée sur les actifs nets totaux des Compartiments.

Le montant maximum que le Gérant peut facturer à la Société s'élève à 1 % par an de la Valeur liquidative de chaque Compartiment. Sur ce montant, le Gérant s'acquittera de tous les frais et dépenses dus au Gérant de Portefeuille, au Dépositaire, à l'Agent administratif et aux autres prestataires de service, ainsi que des coûts de constitution de la Société et de tous les Compartiments.

Pour les exercices financiers annuels clos les 31 août 2024 et 31 août 2023, cette commission était plafonnée à 0,25 % de la valeur liquidative par an de chaque Compartiment, sauf pour les Actions de catégorie B et M pour lesquelles elle est plafonnée à 0,40 % de la Valeur liquidative par an.

Étant donné la faiblesse des rendements et la morosité ambiante au cours de l'exercice financier, les frais ont été partiellement supprimés sur les Compartiments suivants :

	Euro Fund		Sterling Fund		United States Dollar Fund		United States Dollar Treasury Fund*	
	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023
	EUR (millier)	EUR (millier)	GBP (millier)	GBP (millier)	USD (millier)	USD (millier)	USD (millier)	USD (millier)
Renonciation à la commission de gestion des investissements	803**	916**	1	1	-	-	-	-
	<b>803</b>	<b>916</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

\* United States Dollar Treasury Fund a été lancé le 30 mars 2023.

\*\* Cela comprend une renonciation à la commission sur la catégorie monétaire à court terme Stanlib EUR de 0 EUR (2023 : 444 EUR).

Le Gérant a délégué ses pouvoirs discrétionnaires d'investissement à FIL Investments International (« FII »), en qualité de Gérant de Portefeuille.

FII est constitué en tant que personne morale au Royaume-Uni ; sa société mère est FIL Limited. FII est autorisé à percevoir une commission de gestion des investissements mensuelle payée par le Gérant.

Sur la commission unifiée décrite précédemment, le Gérant s'acquitte de tous les frais et dépenses, y compris les frais du dépositaire, les frais d'administration, les honoraires des Administrateurs, les frais d'audit, les frais de transaction et les menus débours du Gérant, de l'Agent administratif, du Dépositaire, du Gérant de Portefeuille, ainsi que d'autres prestataires de services, et les frais de constitution de la Société. Les renoncements aux commissions sont appliqués à la discrétion du Gérant.

Le Gérant a nommé FIL Distributors (« FILD ») comme Distributeur général des Compartiments. FILD est également payé à partir de la commission unifiée.

#### Honoraires des Administrateurs

Certains dirigeants et Administrateurs de la Société sont aussi des administrateurs, des dirigeants ou des employés de FIL Limited et/ou ses filiales (le « FIL Limited Group ») et, en tant que tels, ne perçoivent pas d'émoluments en qualité d'Administrateurs de la Société. Pour l'exercice clos le 31 août 2024, Bronwyn Wright a exercé les fonctions d'Administratrice indépendante de la Société. N'étant pas dirigeante ou employée de FIL Limited Group, elle a donc reçu à ce titre une rémunération de 21 617 USD pour ses services. Pour l'exercice clos le 31 août 2023, un paiement de 12 213 USD a été versé à Denise Kinsella (démissionnaire le 31 mars 2023) et un paiement de 21 745 USD a été versé à Bronwyn Wright au titre d'Administratrices indépendantes pour la durée de leurs fonctions respectives. D'après le Prospectus de la Société, le montant total des émoluments des Administrateurs est soumis à un plafond annuel de 50 000 dollars US.

Les Administrateurs exécutifs ne perçoivent aucun honoraire de la Société.

#### Investissements croisés

Aucun Compartiment n'avait investi dans les autres Compartiments de la Société au cours de l'exercice financier annuel clos le 31 août 2024 (2023 : aucun).

## Annexes aux Comptes

Pour l'exercice annuel clos le 31 août 2024 (suite)

### 5. Sommes à recevoir et à payer

#### Sommes à recevoir

	Total consolidé		Euro Fund		Sterling Fund		United States Dollar Fund	
	31 août 2024 USD (millier)	31 août 2023 USD (millier)	31 août 2024 EUR (millier)	31 août 2023 EUR (millier)	31 août 2024 GBP (millier)	31 août 2023 GBP (millier)	31 août 2024 USD (millier)	31 août 2023 USD (millier)
Intérêts à recevoir	38 082	21 906	10 775	4 643	4 960	3 409	19 450	12 474
Souscription d'actions en attente de règlement	87	28 318	–	–	59	9	9	28 307
Autres sommes à recevoir	140	105	80	54	41	36	–	–
<b>Total</b>	<b>38 309</b>	<b>50 329</b>	<b>10 855</b>	<b>4 697</b>	<b>5 060</b>	<b>3 454</b>	<b>19 459</b>	<b>40 781</b>

#### United States Dollar Treasury Fund

	31 août 2024 USD (millier)	31 août 2023 USD (millier)
Intérêts à recevoir	158	61
<b>Total</b>	<b>158</b>	<b>61</b>

## Annexes aux Comptes

Pour l'exercice annuel clos le 31 août 2024 (suite)

### 5. Sommes à recevoir et à payer (suite)

Sommes à payer	Total consolidé			Euro Fund		Sterling Fund		United States Dollar Fund	
	31 août 2024 USD (millier)	31 août 2023 USD (millier)	31 août 2024 EUR (millier)	31 août 2023 EUR (millier)	31 août 2024 GBP (millier)	31 août 2023 GBP (millier)	31 août 2024 USD (millier)	31 août 2023 USD (millier)	
Achat de titres en attente de règlement	308 431	112 743	123 434	–	9 835	–	158 711	112 743	
Distribution versée aux Actionnaires	27 994	5 149	12 131	644	2 213	563	8 545	2 393	
Rachat d'actions en attente de règlement	–	122 001	–	–	–	–	–	122 001	
Commission de gestion à payer	1 873	1 420	277	201	147	140	1 134	912	
<b>Total</b>	<b><u>338 298</u></b>	<b><u>241 313</u></b>	<b><u>135 842</u></b>	<b><u>845</u></b>	<b><u>12 195</u></b>	<b><u>703</u></b>	<b><u>168 390</u></b>	<b><u>238 049</u></b>	
<b>United States Dollar Treasury Fund</b>									
	<b>31 août 2024 USD (millier)</b>	<b>31 août 2023 USD (millier)</b>							
Distribution versée aux Actionnaires	3 093	1 342							
Commission de gestion à payer	238	112							
<b>Total</b>	<b><u>3 331</u></b>	<b><u>1 454</u></b>							

## Annexes aux Comptes

Pour l'exercice annuel clos le 31 août 2024 (suite)

### 6. Revenu et charges d'exploitation

#### Revenu d'exploitation

	Total consolidé			Euro Fund		Sterling Fund		United States Dollar Fund	
	Exercice clos le 31 août 2024 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2024 EUR (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 EUR (millier)	Exercice clos le 31 août 2024 GBP (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 GBP (millier)	Exercice clos le 31 août 2024 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)	
Intérêts créditeurs sur les investissements	654 204	382 370	146 249	39 928	72 487	54 718	380 027	271 053	
Intérêts créditeurs bancaires	9 519	7 806	47	15	75	20	9 263	7 724	
<b>Total</b>	<b>663 723</b>	<b>390 176</b>	<b>146 296</b>	<b>39 943</b>	<b>72 562</b>	<b>54 738</b>	<b>389 290</b>	<b>278 777</b>	

#### United States Dollar Treasury Fund\*

	Exercice clos le 31 août 2024 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)
Intérêts créditeurs sur les investissements	24 632	2 289
Intérêts créditeurs bancaires	111	42
<b>Total</b>	<b>24 743</b>	<b>2 331</b>

\* United States Dollar Treasury Fund a été lancé le 30 mars 2023.

## Annexes aux Comptes

Pour l'exercice annuel clos le 31 août 2024 (suite)

### 6. Revenu et charges d'exploitation (suite)

#### Charges d'exploitation

	Total consolidé			Euro Fund		Sterling Fund		United States Dollar Fund	
	Exercice clos le 31 août 2024 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2024 EUR (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 EUR (millier)	Exercice clos le 31 août 2024 GBP (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 GBP (millier)	Exercice clos le 31 août 2024 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)	
Commission de gestion	(17 065)	(14 496)	(1 937)	(1 809)	(1 295)	(1 334)	(11 588)	(10 805)	
<b>Total</b>	<b>(17 065)</b>	<b>(14 496)</b>	<b>(1 937)</b>	<b>(1 809)</b>	<b>(1 295)</b>	<b>(1 334)</b>	<b>(11 588)</b>	<b>(10 805)</b>	

#### United States Dollar Treasury Fund\*

	Exercice clos le 31 août 2024 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)
Commission de gestion	(1 749)	(146)
<b>Total</b>	<b>(1 749)</b>	<b>(146)</b>

\* United States Dollar Treasury Fund a été lancé le 30 mars 2023.

## Annexes aux Comptes

Pour l'exercice annuel clos le 31 août 2024 (suite)

### 7. Gains/(pertes) net(te)s sur les actifs/passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

	Total consolidé			Euro Fund		Sterling Fund	United States Dollar Fund	
	Exercice clos le 31 août 2024 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2024 EUR (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 EUR (millier)	Exercice clos le 31 août 2024 GBP (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 GBP (millier)	Exercice clos le 31 août 2024 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)
Gain/(perte) net(te) réalisé(e) sur les investissements	68	2	23	(13)	33	(6)	1	23
<b>Total</b>	<b>68</b>	<b>2</b>	<b>23</b>	<b>(13)</b>	<b>33</b>	<b>(6)</b>	<b>1</b>	<b>23</b>
<b>United States Dollar Treasury Fund*</b>								
	Exercice clos le 31 août 2024 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)						
Gain/(perte) net(te) réalisé(e) sur les investissements	—	—						
<b>Total</b>	<b>—</b>	<b>—</b>						

\* United States Dollar Treasury Fund a été lancé le 30 mars 2023.

## 8. Actions rachetables

Les actions rachetables peuvent être rachetées au gré de l'Actionnaire conformément aux dispositions du Prospectus de la Société, et sont comptabilisées en tant qu'éléments de passif financier. Les actions rachetables peuvent être rachetées par la Société à tout moment en échange de liquidités équivalentes à un pourcentage de la Valeur liquidative de la Société. Les actions rachetables sont reportées au montant de rachat payable à la date de la clôture du bilan si l'Actionnaire exerçait son droit de rachat auprès de la Société.

Le tableau suivant détaille le nombre d'actions rachetables (émises et intégralement libérées) pour l'exercice annuel clos le 31 août 2024.

	Solde en début d'exercice annuel	Émises au cours de l'exercice annuel	Rachetées au cours de l'exercice annuel	Solde en fin d'exercice annuel
<b>Euro Fund</b>				
Actions de capitalisation de catégorie A	85 472	831 258	(811 008)	105 722
Actions de distribution Flex de catégorie A, Série 1	19 409 423	34 824 655	(38 967 349)	15 266 729
Actions de capitalisation de catégorie A100	50	29 604	(4 381)	25 273
Actions de capitalisation de catégorie B	208	163	(45)	326
Actions de distribution Flex de catégorie B, Série 1	22 200 089	17 940 375	(27 074 310)	13 066 154
Actions de capitalisation de catégorie C	1	26 673	(21 666)	5 008
Actions de distribution Flex de catégorie F, Série 1	113 114 338	520 085 883	(382 962 539)	250 237 682
Actions de capitalisation de catégorie G	9 597	20 302	(29 796)	103
Actions de distribution Flex de catégorie G	5 283	150 201	(150 000)	5 484
Actions de capitalisation de catégorie I	11 927	14 064	(7 985)	18 006
Actions de distribution Flex de catégorie I	14 505 289	31 001 981	(18 000 000)	27 507 270
Actions de capitalisation de catégorie R	1	–	–	1
Actions de distribution Flex de catégorie R	184 923 784	3 385 555 145	(25 184 145)	3 545 294 784
Catégorie monétaire à court terme STANLIB EUR	288	–	(58)	230
<b>Sterling Fund</b>				
Actions de capitalisation de catégorie A	24 365	237 545	(236 690)	25 220
Actions de distribution Flex de catégorie A, Série 1	241 570 791	1 852 849 178	(1 910 296 408)	184 123 561
Actions de capitalisation de catégorie A100	50	87 512	(9 838)	77 724
Actions de capitalisation de catégorie B	197	14	(98)	113
Actions de distribution Flex de catégorie B, Série 1	48 610 910	284 790 619	(295 098 037)	38 303 492
Actions de capitalisation de catégorie C	20 826	78 569	(87 779)	11 616
Actions de distribution Flex de catégorie F, Série 1	117 715 336	954 632 894	(952 293 018)	120 055 212
Actions de capitalisation de catégorie G	1	1	(1)	1
Actions de distribution Flex de catégorie G	1 336 831	5 278 476	(5 762 850)	852 457
Actions de capitalisation de catégorie I	1	–	–	1
Actions de distribution Flex de catégorie I	5 259	284	–	5 543
Actions de capitalisation de catégorie R	1	–	–	1
Actions de distribution Flex de catégorie R	19 017 205	342 034 616	(8 146 760)	352 905 061
Catégorie monétaire à court terme STANLIB GBP	55	4	(17)	42
<b>United States Dollar Fund</b>				
Actions de capitalisation de catégorie A	251 867	1 877 335	(1 920 099)	209 103
Actions de distribution Flex de catégorie A, Série 1	439 099 870	6 860 623 144	(6 539 112 946)	760 610 068
Actions de capitalisation de catégorie A100	53	256 271	(50 971)	205 353
Actions de capitalisation de catégorie B	344	1 914	(546)	1 712
Actions de distribution Flex de catégorie B, Série 1	628 561 653	1 620 057 148	(1 409 367 139)	839 251 662
Actions de capitalisation de catégorie C	12 592	45 072	(44 772)	12 892
Actions de distribution Flex de catégorie F, Série 1	291 967 260	4 389 635 087	(4 014 715 455)	666 886 892
Actions de capitalisation de catégorie G	1	4 612	(52)	4 561
Actions de distribution Flex de catégorie G, Série 1	113 420 587	829 100 632	(907 795 896)	34 725 323
Actions de capitalisation de catégorie I	1	–	–	1
Actions de distribution Flex de catégorie I	5 199	9 757 739	(2 751 000)	7 011 938
Actions de capitalisation de catégorie M	50	–	–	50
Actions de distribution Flex de catégorie M	5 205	273	–	5 478
Actions de capitalisation de catégorie N (T1)	50	–	–	50
Actions de distribution Flex de catégorie N (T1)	5 223	25 981 388	–	25 986 611
Actions de capitalisation de catégorie R	1	–	–	1
Actions de distribution Flex de catégorie R	74 787 173	899 834 068	(30 822 823)	943 798 418
Actions de capitalisation de catégorie S (T1)	50	–	–	50
Actions de distribution Flex de catégorie S (T1)	540 786	392 434	(899 140)	34 080
Catégorie monétaire à court terme STANLIB USD	234	15	(62)	187

## 8. Actions rachetables (suite)

	Solde en début d'exercice annuel	Émises au cours de l'exercice annuel	Rachetées au cours de l'exercice annuel	Solde en fin d'exercice annuel
<b>United States Dollar Treasury Fund</b>				
Actions de capitalisation de catégorie A	3 001	–	(3 000)	1
Actions de distribution Flex de catégorie A	5 604	18 644 817	(17 378 757)	1 271 664
Actions de capitalisation de catégorie B	1	–	–	1
Actions de distribution Flex de catégorie B	5 097	259	–	5 356
Actions de capitalisation de catégorie C	1	–	–	1
Actions de distribution Flex de catégorie F	5 079	120 273	(20 000)	105 352
Actions de capitalisation de catégorie G	1	–	–	1
Actions de distribution Flex de catégorie G	5 078	269	–	5 347
Actions de capitalisation de catégorie I*	–	1	–	1
Actions de distribution Flex de catégorie I*	–	5 182	–	5 182
Actions de capitalisation de catégorie M	50	–	–	50
Actions de distribution Flex de catégorie M	301 971 285	3 563 371 269	(3 205 464 536)	659 878 018
Actions de capitalisation de catégorie N (T1)	50	–	–	50
Actions de distribution Flex de catégorie N (T1)	5 080	273	–	5 353
Actions de capitalisation de catégorie R*	–	1	–	1
Actions de distribution Flex de catégorie R*	–	44 545 715	(4 461 478)	40 084 237
Actions de capitalisation de catégorie S (T1)	50	–	–	50
Actions de distribution Flex de catégorie S (T1)	5 079	269	–	5 348

\* Catégorie d'actions lancée au cours de l'exercice financier annuel.

Le tableau suivant détaille le nombre d'actions rachetables (émises et intégralement libérées) pour l'exercice annuel clos le 31 août 2023.

	Solde en début d'exercice annuel	Émises au cours de l'exercice annuel	Rachetées au cours de l'exercice annuel	Solde en fin d'exercice annuel
<b>Euro Fund</b>				
Actions de capitalisation de catégorie A	141 430	843 162	(899 120)	85 472
Actions de distribution Flex de catégorie A, Série 1*	–	29 563 417	(10 153 994)	19 409 423
Actions de capitalisation de catégorie A100*	–	50	–	50
Actions de capitalisation de catégorie B	220	91	(103)	208
Actions de distribution Flex de catégorie B, Série 1*	–	59 557 579	(37 357 490)	22 200 089
Actions de capitalisation de catégorie C	1	–	–	1
Actions de distribution Flex de catégorie F, Série 1*	–	246 225 674	(133 111 336)	113 114 338
Actions de capitalisation de catégorie G**	–	15 349	(5 752)	9 597
Actions de distribution Flex de catégorie G*	–	5 283	–	5 283
Actions de capitalisation de catégorie I*	–	11 927	–	11 927
Actions de distribution Flex de catégorie I*	–	16 005 289	(1 500 000)	14 505 289
Actions de capitalisation de catégorie R*	–	1	–	1
Actions de distribution Flex de catégorie R*	–	184 927 766	(3 982)	184 923 784
Catégorie monétaire à court terme STANLIB EUR	347	40	(99)	288
<b>Sterling Fund</b>				
Actions de capitalisation de catégorie A	22 595	286 354	(284 584)	24 365
Actions de distribution Flex de catégorie A, Série 1	266 815 998	1 149 912 214	(1 175 157 421)	241 570 791
Actions de capitalisation de catégorie A100*	–	50	–	50
Actions de capitalisation de catégorie B	94	114	(11)	197
Actions de distribution Flex de catégorie B, Série 1	21 004 834	191 361 381	(163 755 305)	48 610 910
Actions de capitalisation de catégorie C	71 690	95 409	(146 273)	20 826
Actions de distribution Flex de catégorie F, Série 1	72 137 786	938 461 552	(892 884 002)	117 715 336
Actions de capitalisation de catégorie G	1	–	–	1
Actions de distribution Flex de catégorie G	5 016	85 607 240	(84 275 425)	1 336 831
Actions de capitalisation de catégorie I*	–	1	–	1
Actions de distribution Flex de catégorie I*	–	5 259	–	5 259
Actions de capitalisation de catégorie R*	–	1	–	1
Actions de distribution Flex de catégorie R*	–	19 017 456	(251)	19 017 205
Catégorie monétaire à court terme STANLIB GBP	60	9	(14)	55
<b>United States Dollar Fund</b>				
Actions de capitalisation de catégorie A	285 783	2 048 709	(2 082 625)	251 867
Actions de distribution Flex de catégorie A, Série 1	256 188 810	9 937 449 867	(9 754 538 807)	439 099 870
Actions de capitalisation de catégorie A100*	–	53	–	53



### 8. Actions rachetables (suite)

	Solde en début d'exercice annuel	Émises au cours de l'exercice annuel	Rachetées au cours de l'exercice annuel	Solde en fin d'exercice annuel
<b>United States Dollar Fund (suite)</b>				
Actions de capitalisation de catégorie B	395	333	(384)	344
Actions de distribution Flex de catégorie B, Série 1	655 933 053	983 371 324	(1 010 742 724)	628 561 653
Actions de capitalisation de catégorie C	27 135	38 337	(52 880)	12 592
Actions de distribution Flex de catégorie F, Série 1	471 146 664	1 858 195 407	(2 037 374 811)	291 967 260
Actions de capitalisation de catégorie G	1	–	–	1
Actions de distribution Flex de catégorie G, Série 1	5 000	1 025 522 258	(912 106 671)	113 420 587
Actions de capitalisation de catégorie I*	–	1	–	1
Actions de distribution Flex de catégorie I*	–	5 199	–	5 199
Actions de capitalisation de catégorie M	50	–	–	50
Actions de distribution Flex de catégorie M	5 014	191	–	5 205
Actions de capitalisation de catégorie N (T1)	50	–	–	50
Actions de distribution Flex de catégorie N (T1)	5 017	206	–	5 223
Actions de capitalisation de catégorie R*	–	1	–	1
Actions de distribution Flex de catégorie R*	–	74 787 552	(379)	74 787 173
Actions de capitalisation de catégorie S (T1)	50	–	–	50
Actions de distribution Flex de catégorie S (T1)	5 016	763 803	(228 033)	540 786
Catégorie monétaire à court terme STANLIB USD	388	75	(229)	234
<b>United States Dollar Treasury Fund</b>				
Actions de capitalisation de catégorie A*	–	3 001	–	3 001
Actions de distribution Flex de catégorie A*	–	6 104	(500)	5 604
Actions de capitalisation de catégorie B*	–	1	–	1
Actions de distribution Flex de catégorie B*	–	5 097	–	5 097
Actions de capitalisation de catégorie C*	–	1	–	1
Actions de distribution Flex de catégorie F*	–	5 079	–	5 079
Actions de capitalisation de catégorie G*	–	1	–	1
Actions de distribution Flex de catégorie G*	–	5 078	–	5 078
Actions de capitalisation de catégorie M*	–	50	–	50
Actions de distribution Flex de catégorie M*	–	502 575 518	(200 604 233)	301 971 285
Actions de capitalisation de catégorie N (T1)*	–	50	–	50
Actions de distribution Flex de catégorie N (T1)*	–	5 080	–	5 080
Actions de capitalisation de catégorie S (T1)*	–	50	–	50
Actions de distribution Flex de catégorie S (T1)	–	5 079	–	5 079

\* Catégorie d'actions lancée au cours de l'exercice financier annuel.

\*\* Les Actions inférieures à 0,5 ont été arrondies à zéro.

### Actionnaires majeurs

Le tableau suivant indique le nombre d'Actionnaires dont les participations majeures représentent au moins 20 % des Compartiments concernés, ainsi que la valeur globale et le pourcentage de cette participation aux 31 août 2024 et 31 août 2023.

Compartiment	Nombre d'Actionnaires	Souscriptions (millier)	Rachats (millier)	Valeur de la participation (millier)	% de la participation dans le Compartiment
<b>Au 31 août 2024</b>					
Euro Fund	1	3 182 147	84 045	3 283 021	85,24
Sterling Fund	1	330 799	15 485	334 326	48,01
United States Dollar Fund	1	889 366	50 792	913 356	27,86
United States Dollar Treasury Fund	1	3 563 371	3 205 465	659 873	94,08

Compartiment	Nombre d'Actionnaires	Souscriptions (millier)	Rachats (millier)	Valeur de la participation (millier)	% de la participation dans le Compartiment
<b>Au 31 août 2023</b>					
Euro Fund	2	397 827	118 008	279 828	78,99
United States Dollar Treasury Fund	1	502 570	200 604	301 966	99,99

### 9. Valeur liquidative par action rachetable

Toute référence aux actions dans les présents Comptes se rapporte à des actions rachetables.

		31 août 2024	31 août 2023	31 août 2022
<b>Euro Fund</b>				
<b>Actions de capitalisation de catégorie A</b>				
Valeur liquidative	EUR (millier)	1 529 793	1 189 995	1 927 027
Actions en circulation		105 722	85 472	141 430
Valeur liquidative par action	EUR	14 469,96	13 922,63	13 625,34
<b>Actions de distribution Flex de catégorie A, Série 1</b>				
Valeur liquidative	EUR (millier)	15 267	19 409	–
Actions en circulation		15 266 729	19 409 423	–
Valeur liquidative par action	EUR	1,00	1,00	–
<b>Actions de capitalisation de catégorie A100</b>				
Valeur liquidative	EUR (millier)	2 641	5	–
Actions en circulation		25 273	50	–
Valeur liquidative par action	EUR	104,50	100,55	–
<b>Actions de capitalisation de catégorie B</b>				
Valeur liquidative	EUR (millier)	3 718	2 295	2 375
Actions en circulation		326	208	220
Valeur liquidative par action	EUR	11 414,86	11 016,21	10 810,70
<b>Actions de distribution Flex de catégorie B, Série 1</b>				
Valeur liquidative	EUR (millier)	13 066	22 200	–
Actions en circulation		13 066 154	22 200 089	–
Valeur liquidative par action	EUR	1,00	1,00	–
<b>Actions de capitalisation de catégorie C</b>				
Valeur liquidative	EUR (millier)	52 554	8	8
Actions en circulation		5 008	1	1
Valeur liquidative par action	EUR	10 495,03	10 094,57	9 873,85
<b>Actions de distribution Flex de catégorie F, Série 1</b>				
Valeur liquidative	EUR (millier)	250 238	113 114	–
Actions en circulation		250 237 682	113 114 338	–
Valeur liquidative par action	EUR	1,00	1,00	–
<b>Actions de capitalisation de catégorie G</b>				
Valeur liquidative	EUR (millier)	1 086	97 625	4
Actions en circulation*		103	9 597	–
Valeur liquidative par action	EUR	10 561,51	10 172,22	9 963,02
<b>Actions de distribution Flex de catégorie G</b>				
Valeur liquidative	EUR (millier)	5	5	–
Actions en circulation		5 484	5 283	–
Valeur liquidative par action	EUR	1,00	1,00	–
<b>Actions de capitalisation de catégorie I</b>				
Valeur liquidative	EUR (millier)	190 126	121 177	–
Actions en circulation		18 006	11 927	–
Valeur liquidative par action	EUR	10 559,24	10 159,85	–
<b>Actions de distribution Flex de catégorie I</b>				
Valeur liquidative	EUR (millier)	27 507	14 505	–
Actions en circulation		27 507 270	14 505 289	–
Valeur liquidative par action	EUR	1,00	1,00	–
<b>Actions de capitalisation de catégorie R</b>				
Valeur liquidative	EUR (millier)	5	5	–
Actions en circulation		1	1	–
Valeur liquidative par action	EUR	10 600,02	10 188,94	–
<b>Actions de distribution Flex de catégorie R</b>				
Valeur liquidative	EUR (millier)	3 545 296	184 924	–
Actions en circulation		3 545 294 784	184 923 784	–
Valeur liquidative par action	EUR	1,00	1,00	–
<b>Catégorie monétaire à court terme STANLIB EUR</b>				
Valeur liquidative	EUR (millier)	2 369	2 863	3 377
Actions en circulation		230	288	347
Valeur liquidative par action	EUR	10 316,05	9 936,05	9 732,71
<b>Sterling Fund</b>				
<b>Actions de capitalisation de catégorie A</b>				
Valeur liquidative	GBP (millier)	581 787	533 309	476 753
Actions en circulation		25 220	24 365	22 595
Valeur liquidative par action	GBP	23 068,29	21 888,09	21 100,26

## 9. Valeur liquidative par action rachetable (suite)

		31 août 2024	31 août 2023	31 août 2022
<b>Sterling Fund (suite)</b>				
<b>Actions de distribution Flex de catégorie A, Série 1</b>				
Valeur liquidative	GBP (millier)	184 124	241 571	266 816
Actions en circulation		184 123 561	241 570 791	266 815 998
Valeur liquidative par action	GBP	1,00	1,00	1,00
<b>Actions de capitalisation de catégorie A100</b>				
Valeur liquidative	GBP (millier)	8 250	5	–
Actions en circulation		77 724	50	–
Valeur liquidative par action	GBP	106,14	100,74	–
<b>Actions de capitalisation de catégorie B</b>				
Valeur liquidative	GBP (millier)	1 233	2 043	947
Actions en circulation		113	197	94
Valeur liquidative par action	GBP	10 909,00	10 382,11	10 038,35
<b>Actions de distribution Flex de catégorie B, Série 1</b>				
Valeur liquidative	GBP (millier)	38 303	48 611	21 005
Actions en circulation		38 303 492	48 610 910	21 004 834
Valeur liquidative par action	GBP	1,00	1,00	1,00
<b>Actions de capitalisation de catégorie C</b>				
Valeur liquidative	GBP (millier)	130 470	221 831	735 792
Actions en circulation		11 616	20 826	71 690
Valeur liquidative par action	GBP	11 231,83	10 651,79	10 263,47
<b>Actions de distribution Flex de catégorie F, Série 1</b>				
Valeur liquidative	GBP (millier)	120 055	117 716	72 138
Actions en circulation		120 055 212	117 715 336	72 137 786
Valeur liquidative par action	GBP	1,00	1,00	1,00
<b>Actions de capitalisation de catégorie G</b>				
Valeur liquidative	GBP (millier)	5	5	5
Actions en circulation		1	1	1
Valeur liquidative par action	GBP	10 955,78	10 406,18	10 043,35
<b>Actions de distribution Flex de catégorie G</b>				
Valeur liquidative	GBP (millier)	852	1 337	5
Actions en circulation		852 457	1 336 831	5 016
Valeur liquidative par action	GBP	1,00	1,00	1,00
<b>Actions de capitalisation de catégorie I</b>				
Valeur liquidative	GBP (millier)	6	5	–
Actions en circulation		1	1	–
Valeur liquidative par action	GBP	10 917,78	10 357,94	–
<b>Actions de distribution Flex de catégorie I</b>				
Valeur liquidative	GBP (millier)	6	5	–
Actions en circulation		5 543	5 259	–
Valeur liquidative par action	GBP	1,00	1,00	–
<b>Actions de capitalisation de catégorie R</b>				
Valeur liquidative	GBP (millier)	5	5	–
Actions en circulation		1	1	–
Valeur liquidative par action	GBP	10 843,62	10 278,62	–
<b>Actions de distribution Flex de catégorie R</b>				
Valeur liquidative	GBP (millier)	352 905	19 018	–
Actions en circulation		352 905 061	19 017 205	–
Valeur liquidative par action	GBP	1,00	1,00	–
<b>Catégorie monétaire à court terme STANLIB GBP</b>				
Valeur liquidative	GBP (millier)	479	596	627
Actions en circulation		42	55	60
Valeur liquidative par action	GBP	11 336,48	10 766,92	10 388,78
<b>United States Dollar Fund</b>				
<b>Actions de capitalisation de catégorie A</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	4 208 247	4 802 152	5 220 092
Actions en circulation		209 103	251 867	285 783
Valeur liquidative par action	USD	20 125,23	19 066,19	18 265,96

## 9. Valeur liquidative par action rachetable (suite)

		31 août 2024	31 août 2023	31 août 2022
<b>United States Dollar Fund (suite)</b>				
<b>Actions de distribution Flex de catégorie A, Série 1</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	760 610	439 100	256 125
Actions en circulation		760 610 068	439 099 870	256 188 810
Valeur liquidative par action	USD	1,00	1,00	1,00
<b>Actions de capitalisation de catégorie A100</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	21 855	5	–
Actions en circulation		205 353	53	–
Valeur liquidative par action	USD	106,42	100,82	–
<b>Actions de capitalisation de catégorie B</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	22 213	4 237	4 670
Actions en circulation		1 712	344	395
Valeur liquidative par action	USD	12 973,69	12 321,74	11 834,44
<b>Actions de distribution Flex de catégorie B, Série 1</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	839 252	628 562	655 916
Actions en circulation		839 251 662	628 561 653	655 933 053
Valeur liquidative par action	USD	1,00	1,00	1,00
<b>Actions de capitalisation de catégorie C</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	152 506	140 980	290 755
Actions en circulation		12 892	12 592	27 135
Valeur liquidative par action	USD	11 829,33	11 195,67	10 715,03
<b>Actions de distribution Flex de catégorie F, Série 1</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	666 887	291 967	471 124
Actions en circulation		666 886 892	291 967 260	471 146 664
Valeur liquidative par action	USD	1,00	1,00	1,00
<b>Actions de capitalisation de catégorie G</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	50 427	5	5
Actions en circulation		4 561	1	1
Valeur liquidative par action	USD	11 057,31	10 481,88	10 048,50
<b>Actions de distribution Flex de catégorie G, Série 1</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	34 725	113 421	5
Actions en circulation		34 725 323	113 420 587	5 000
Valeur liquidative par action	USD	1,00	1,00	1,00
<b>Actions de capitalisation de catégorie I</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	6	5	–
Actions en circulation		1	1	–
Valeur liquidative par action	USD	11 034,76	10 446,12	–
<b>Actions de distribution Flex de catégorie I</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	7 012	5	–
Actions en circulation		7 011 938	5 199	–
Valeur liquidative par action	USD	1,00	1,00	–
<b>Actions de capitalisation de catégorie M</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	6	5	5
Actions en circulation		50	50	50
Valeur liquidative par action	USD	110,07	104,55	100,44
<b>Actions de distribution Flex de catégorie M</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	5	5
Actions en circulation		5 478	5 205	5 014
Valeur liquidative par action	USD	1,00	1,00	1,00
<b>Actions de capitalisation de catégorie N (T1)</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	6	5	5
Actions en circulation		50	50	50
Valeur liquidative par action	USD	110,79	104,94	100,53
<b>Actions de distribution Flex de catégorie N (T1)</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	25 987	5	5
Actions en circulation		25 986 611	5 223	5 017
Valeur liquidative par action	USD	1,00	1,00	1,00
<b>Actions de capitalisation de catégorie R</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	5	–
Actions en circulation		1	1	–
Valeur liquidative par action	USD	10 907,84	10 318,26	–

## 9. Valeur liquidative par action rachetable (suite)

		31 août 2024	31 août 2023	31 août 2022
<b>United States Dollar Fund (suite)</b>				
<b>Actions de distribution Flex de catégorie R</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	943 798	74 787	—
Actions en circulation		943 798 418	74 787 173	—
Valeur liquidative par action	USD	1,00	1,00	—
<b>Actions de capitalisation de catégorie S (T1)</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	6	5	5
Actions en circulation		50	50	50
Valeur liquidative par action	USD	110,59	104,83	100,49
<b>Actions de distribution Flex de catégorie S (T1)</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	34	541	5
Actions en circulation		34 080	540 786	5 016
Valeur liquidative par action	USD	1,00	1,00	1,00
<b>Catégorie monétaire à court terme STANLIB USD</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	2 204	2 617	4 158
Actions en circulation		187	234	388
Valeur liquidative par action	USD	11 798,78	11 183,49	10 719,74
<b>United States Dollar Treasury Fund**</b>				
<b>Actions de capitalisation de catégorie A</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	7	30 625	—
Actions en circulation		1	3 001	—
Valeur liquidative par action	USD	10 760,46	10 206,20	—
<b>Actions de distribution Flex de catégorie A</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	1 273	6	—
Actions en circulation		1 271 664	5 604	—
Valeur liquidative par action	USD	1,00	1,00	—
<b>Actions de capitalisation de catégorie B</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	5	—
Actions en circulation		1	1	—
Valeur liquidative par action	USD	10 715,64	10 194,80	—
<b>Actions de distribution Flex de catégorie B</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	5	—
Actions en circulation		5 356	5 097	—
Valeur liquidative par action	USD	1,00	1,00	—
<b>Actions de capitalisation de catégorie C</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	5	—
Actions en circulation		1	1	—
Valeur liquidative par action	USD	10 769,30	10 209,82	—
<b>Actions de distribution Flex de catégorie F</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	106	5	—
Actions en circulation		105 352	5 079	—
Valeur liquidative par action	USD	1,00	1,00	—
<b>Actions de capitalisation de catégorie G</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	5	—
Actions en circulation		1	1	—
Valeur liquidative par action	USD	10 747,42	10 203,50	—
<b>Actions de distribution Flex de catégorie G</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	5	—
Actions en circulation		5 347	5 078	—
Valeur liquidative par action	USD	1,00	1,00	—
<b>Actions de capitalisation de catégorie I***</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	—	—
Actions en circulation		1	—	—
Valeur liquidative par action	USD	10 413,40	—	—
<b>Actions de distribution Flex de catégorie I***</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	—	—
Actions en circulation		5 182	—	—
Valeur liquidative par action	USD	1,00	—	—
<b>Actions de capitalisation de catégorie M</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	5	—
Actions en circulation		50	50	—
Valeur liquidative par action	USD	107,16	101,95	—

### 9. Valeur liquidative par action rachetable (suite)

		31 août 2024	31 août 2023	31 août 2022
<b>United States Dollar Treasury Fund (suite)</b>				
<b>Actions de distribution Flex de catégorie M</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	659 879	301 971	–
Actions en circulation		659 878 018	301 971 285	–
Valeur liquidative par action	USD	1,00	1,00	–
<b>Actions de capitalisation de catégorie N (T1)</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	5	–
Actions en circulation		50	50	–
Valeur liquidative par action	USD	107,57	102,05	–
<b>Actions de distribution Flex de catégorie N (T1)</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	5	–
Actions en circulation		5 353	5 080	–
Valeur liquidative par action	USD	1,00	1,00	–
<b>Actions de capitalisation de catégorie R***</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	–	–
Actions en circulation		1	–	–
Valeur liquidative par action	USD	10 419,04	–	–
<b>Actions de distribution Flex de catégorie R***</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	40 085	–	–
Actions en circulation		40 084 237	–	–
Valeur liquidative par action	USD	1,00	–	–
<b>Actions de capitalisation de catégorie S (T1)</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	5	–
Actions en circulation		50	50	–
Valeur liquidative par action	USD	107,46	102,02	–
<b>Actions de distribution Flex de catégorie S (T1)</b>				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	5	–
Actions en circulation		5 348	5 079	–
Valeur liquidative par action	USD	1,00	1,00	–

\* Les Actions inférieures à 0,5 ont été arrondies à zéro.

\*\* United States Dollar Treasury Fund a été lancé le 30 mars 2023.

\*\*\* Catégorie d'actions lancée au cours de l'exercice financier annuel.

### 10. Évaluation à la juste valeur

La norme IFRS 13 exige de la Société qu'elle classe les évaluations à la juste valeur en fonction d'une hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. Cette hiérarchie de la juste valeur est la suivante :

- cours/prix cotés (non ajustés) issus de marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques (Niveau 1) ;
- données autres que les cours/prix cotés de Niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (telles que des prix), soit indirectement (des éléments dérivant du prix) (Niveau 2) ; et
- données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (des informations non observables) (Niveau 3).

La détermination de ce qui constitue une « donnée observable » exige un jugement réfléchi de la part de la Société. La Société considère qu'une donnée observable est une donnée de marché qui est immédiatement disponible, régulièrement diffusée ou mise à jour, fiable et vérifiable, non propriétaire et fournie par des sources indépendantes qui opèrent activement sur le marché concerné.

### 10. Évaluation de la juste valeur (suite)

Les tableaux suivants analysent, dans le cadre de la hiérarchie de la juste valeur, les actifs financiers de la Société évalués à la juste valeur au 31 août 2024 :

	Niveau 1 EUR (millier)	Niveau 2 EUR (millier)	Niveau 3 EUR (millier)	Total EUR (millier)
<b>Euro Fund</b>				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat :				
Instruments de liquidité	4 923 955	–	98 534	5 022 489
Obligations	–	235 000	–	235 000
Accords de prise en pension	–	500 000	–	500 000
<b>Total</b>	<b>4 923 955</b>	<b>735 000</b>	<b>98 534</b>	<b>5 757 489</b>
<b>Sterling Fund</b>				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat :				
Instruments de liquidité	1 209 526	–	–	1 209 526
Obligations	–	65 000	–	65 000
Accords de prise en pension	–	150 000	–	150 000
<b>Total</b>	<b>1 209 526</b>	<b>215 000</b>	<b>–</b>	<b>1 424 526</b>
<b>United States Dollar Fund</b>				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat :				
Instruments de liquidité	6 970 105	–	118 627	7 088 732
Obligations	–	330 000	–	330 000
Accords de prise en pension	–	300 000	–	300 000
<b>Total</b>	<b>6 970 105</b>	<b>630 000</b>	<b>118 627</b>	<b>7 718 732</b>
<b>United States Dollar Treasury Fund</b>				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat :				
Obligations	–	446 770	–	446 770
Accords de prise en pension	–	257 000	–	257 000
<b>Total</b>	<b>–</b>	<b>703 770</b>	<b>–</b>	<b>703 770</b>

Les tableaux suivants analysent, dans le cadre de la hiérarchie de la juste valeur, les actifs financiers de la Société évalués à la juste valeur au 31 août 2023 :

	Niveau 1 EUR (millier)	Niveau 2 EUR (millier)	Niveau 3 EUR (millier)	Total EUR (millier)
<b>Euro Fund</b>				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat :				
Instruments de liquidité	1 613 877	–	–	1 613 877
Obligations	–	50 000	–	50 000
Accords de prise en pension	–	100 000	–	100 000
<b>Total</b>	<b>1 613 877</b>	<b>150 000</b>	<b>–</b>	<b>1 763 877</b>
<b>Sterling Fund</b>				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat :				
Instruments de liquidité	1 142 527	–	–	1 142 527
Obligations	–	40 000	–	40 000
<b>Total</b>	<b>1 142 527</b>	<b>40 000</b>	<b>–</b>	<b>1 182 527</b>
<b>United States Dollar Fund</b>				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat :				
Instruments de liquidité	5 296 793	–	–	5 296 793
Obligations	–	200 000	–	200 000
Accords de prise en pension	–	900 000	–	900 000
<b>Total</b>	<b>5 296 793</b>	<b>1 100 000</b>	<b>–</b>	<b>6 396 793</b>
<b>United States Dollar Treasury Fund</b>				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat :				
Obligations	–	204 148	–	204 148
Accords de prise en pension	–	125 000	–	125 000
<b>Total</b>	<b>–</b>	<b>329 148</b>	<b>–</b>	<b>329 148</b>

Les instruments dont les valeurs reposent sur des prix/cours cotés sur des marchés actifs sont classés au Niveau 1. La Société n'apporte aucun ajustement aux prix/cours cotés de ces instruments.

La Société emploie des techniques d'évaluation pour obtenir la juste valeur de certains titres de créance négociables à court terme classés au Niveau 2. Les instruments dont les valeurs reposent sur les prix du marché évalués (ajustés par le vendeur) sont également classés à ce Niveau.

### 10. Évaluation de la juste valeur (suite)

Au 31 août 2024, la participation de Niveau 3 de Euro Fund était constituée de deux billets de trésorerie (Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale et Westpac Banking Corp.) et de deux certificats de dépôt (MUFG Bank Ltd et ING Bank NV). Au 31 août 2024, la participation de Niveau 3 de United States Dollar Fund était constituée de trois certificats de dépôt (Belfius Bank SA, Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd et Sumitomo Mitsui Banking Corp.). Au 31 août 2024, ces participations ont été classées au Niveau 3 parce qu'elles ont été valorisées au prix coûtant étant donné qu'aucun prix de vente n'était disponible à cette date. Les prix du fournisseur sont devenus disponibles après la fin de l'exercice annuel et toutes ces participations ont été reclassées au Niveau 2 dans tous les Compartiments.

Le tableau suivant présente les variations des instruments de Niveau 3 pour l'exercice annuel clos le 31 août 2024 :

	EUR (millier)
<b>Euro Fund</b>	
Soldes en début d'exercice	-
Achats	98 534
Ventes	-
Transferts nets	-
Gains/pertes comptabilisés dans le compte de résultat	-
<b>Solde en fin d'exercice</b>	<b>98 534</b>
<b>United States Dollar Fund</b>	
Soldes en début d'exercice	-
Achats	118 627
Ventes	-
Transferts nets	-
Gains/pertes comptabilisés dans le compte de résultat	-
<b>Solde en fin d'exercice</b>	<b>118 627</b>

La Société n'a eu pas recours à des évaluations de Niveau 3 pour l'exercice annuel clos le 31 août 2023.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont considérés comme étant survenus à la fin de l'exercice financier annuel et sont considérés comme étant survenus au moment où la source ou la méthodologie utilisée pour évaluer le prix d'un investissement a changé, ce qui a déclenché un changement du niveau comme défini dans la norme IFRS 13.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs entre le 31 août 2023 et le 31 août 2024.

### 11. Politiques et procédures relatives à la gestion des risques

Le Conseil d'administration de FIL Limited a mis en place une politique de risques, une approche concernant l'appétit pour le risque et un certain nombre de mesures associées aux risques qui sont adoptées par l'ensemble de FIL Limited Group. Il existe une structure clairement définie pour la gestion et la gouvernance d'entreprise visant à gérer les risques commerciaux associés, notamment ceux qui découlent des instruments financiers.

Les politiques et procédures de gestion du risque sont actualisées en fonction de l'évolution du marché et de l'industrie, des initiatives gouvernementales et des développements de la réglementation. Le Conseil d'administration de la Société est l'ultime responsable de la gestion des risques, mais la gestion quotidienne desdits risques a été déléguée à d'autres entités, le cas échéant.

FIMLUX a créé un poste permanent destiné à la gestion des risques. Il a, par ailleurs, rédigé une politique de gestion des risques, qui convient à la nature, l'étendue et la complexité des activités de FIMLUX et des Compartiments qu'il gère. La politique de gestion des risques contient également des mesures de prévention des conflits d'intérêt. La politique de gestion des risques de FIMLUX identifie et gère efficacement l'exposition des Compartiments à tous les risques importants auxquels ils sont ou peuvent être exposés, y compris les risques de marché, de liquidité, de crédit/contrepartie, d'exploitation et de conformité.

FIL Limited Group a adopté une approche à « lignes de défense multiples » pour gérer les risques ; en outre, les procédures de contrôle des risques sont vastes, multicouches, et à la fois quantitatives et qualitatives. Elles ne reposent pas sur un seul système ou sur une seule évaluation du risque. Le Gérant de Portefeuille est le principal responsable de la gestion des risques associés aux instruments financiers.

Le Gérant de Portefeuille revoit régulièrement chaque Compartiment. Cette analyse couvre de multiples aspects du profil du Compartiment, notamment les transactions, le chiffre d'affaires, la performance, la structure, le style d'investissement, etc. Outre cette analyse, un Comité IROC officiel (Investment Risk Oversight Committee - Comité de supervision des risques de placement), présidé par le responsable du groupe IMR indépendant (Investment Management Risk - Gestion des risques de placement) est notamment chargé d'analyser les différents indicateurs de performance et de risque, les liquidités et les autres risques de placement.



### 11. Politiques et procédures relatives à la gestion des risques (suite)

La Société est régie par les Réglementations OPCVM. Le respect des Réglementations OPCVM et des limites imposées par le Prospectus est contrôlé et rapporté par un chargé de la conformité des investissements indépendant.

La Société peut conclure des transactions tripartites pleinement garanties au titre des prises en pension de titres avec des institutions qui, de l'avis du Gérant de Portefeuille, sont solvables et présentent une notation « investment grade ».

À la clôture de l'exercice financier annuel le 31 août 2024, Euro Fund détenait 500 000 000 actions sur un accord de prise en pension évalué à 500 000 000 EUR et couvert par une garantie de 514 250 415 EUR, Sterling Fund détenait 150 000 000 actions sur un accord de prise en pension évalué à 150 000 000 GBP et couvert par une garantie de 149 999 991 GBP, United States Dollar Fund détenait 300 000 000 actions sur un accord de prise en pension évalué à 300 000 000 USD et couvert par une garantie de 307 560 787 USD et United States Dollar Treasury Fund détenait 257 000 000 actions sur un accord de prise en pension évalué à 257 000 000 USD et couvert par une garantie de 262 734 141 USD. Les positions sous-jacentes des garanties données sont principalement des obligations « investment grade ».

Les principaux risques sont les risques liés à l'exposition au risque global, les risques de crédit, de liquidité, de contrepartie, de prix du marché, de change et de taux d'intérêt, et ils sont présentés ci-après avec les politiques, procédures et objectifs de gestion du risque employés pour les gérer.

#### **FIL Investment Management (Luxembourg) S.A., Ireland Branch, Politiques et procédures relatives à la gestion des risques**

La Société maintient des politiques et procédures, révisées et vérifiées par le Conseil.

La Société respecte également d'autres politiques de Fidelity Group, qui abordent des domaines de risque spécifiques. Le personnel qui soutient les activités de la Société est supposé connaître les politiques et toutes les politiques secondaires ou normes internes qui contribuent également à l'environnement global de gestion et de contrôle des risques.

Les politiques et procédures de la Société seront évaluées et analysées régulièrement par la Société pour en déterminer l'adéquation et veiller à leur efficacité permanente.

#### **Exposition au risque de global**

Les Compartiments n'ont pas l'obligation de calculer l'exposition globale car ils n'utilisent pas un effet de levier par le biais du réinvestissement de la garantie.

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit porte sur la contrepartie et sur l'émetteur.

Toutes les opérations sur titres sont effectuées par l'entremise de courtiers agréés par FIL Limited Group en tant que contreparties. La liste des courtiers agréés est révisée régulièrement.

Il existe un risque de perte si une contrepartie ne parvient pas à remplir ses engagements financiers ou autres vis-à-vis d'un Compartiment, par exemple la possibilité qu'une contrepartie soit défaillante, à savoir qu'elle ne parvient pas à effectuer les paiements dus ou à rembourser le capital et les intérêts en temps opportun. Si le règlement n'intervient jamais, la perte subie par le Compartiment correspondra à la différence entre le prix du contrat d'origine et le prix du contrat de remplacement ou, si le contrat n'est pas remplacé, la valeur absolue du contrat à la date où il sera annulé. En outre, il se peut que sur certains marchés « la livraison contre le paiement » soit impossible. Dans ce cas, la valeur absolue du contrat risque d'être compromise si la contrepartie défaille avant de remplir ses engagements même si le Compartiment satisfait les siens au titre du contrat concerné.

Les investissements et les liquidités de la Société sont conservés par J.P. Morgan SE - Succursale de Dublin (le « Dépositaire »). En cas d'insolvabilité ou de faillite du Dépositaire, les investissements de la Société sont séparés de ceux du Dépositaire ou de ses représentants. La Société sera toutefois exposée au risque de crédit du Dépositaire, ou de tout organisme de dépôt utilisé par le Dépositaire, concernant les liquidités que détient le Dépositaire pour la Société. En cas d'insolvabilité ou de faillite du Dépositaire, la Société sera considérée comme un créancier général par rapport à toutes ses participations liquides.

La cessation de paiement ou toute autre difficulté financière rencontrée par l'une des institutions auprès de laquelle un Compartiment a déposé des fonds peut avoir un effet négatif sur ses investissements. Le risque de crédit découle également de l'incertitude associée au remboursement final du capital et des intérêts ou autres investissements dans des instruments de créance par les émetteurs de ces titres. Bien que les Compartiments puissent investir dans des instruments de crédit de haute qualité, il n'existe aucune garantie que les institutions ou les titres dans lesquels un Compartiment investit ne seront pas soumis à des difficultés de crédit engendrant la perte de tout ou partie des sommes investies dans ces institutions, titres ou autres instruments.

### 11. Politiques et procédures relatives à la gestion des risques (suite)

#### Risque de crédit (suite)

La qualité de crédit des investissements autorisés est contrôlée de manière très stricte, et les titres de créance de premier ordre doivent avoir une notation A ou supérieure pour les instruments à long terme, ou une notation A-1 ou supérieure pour les titres à court terme. Les Compartiments n'investissent que dans des titres de créance de premier ordre.

#### Pertes de crédit attendues

En vertu de la norme IFRS 9, l'application du modèle de dépréciation des pertes de crédit attendues a permis de ne pas comptabiliser de provisions pour pertes de crédit attendues à l'encontre des débiteurs du Fonds au 31 août 2024 (31 août 2023 : aucune) étant donné que la majeure partie des investissements de chaque Compartiment est évaluée à la juste valeur par le biais du compte de résultat et est composée de participations « investment grade » à court terme (c.-à-d. pas plus de 12 mois) de haute qualité de crédit.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un Compartiment ne dispose pas d'une quantité suffisante de liquidités et d'investissements réalisables le jour même ou d'une capacité d'emprunt suffisamment importante pour satisfaire les demandes de rachat par rapport aux souscriptions. Dans des conditions de marché normales, les actifs d'un Compartiment sont composés principalement de titres réalisables qui peuvent être vendus immédiatement. Le passif d'un Compartiment découle essentiellement de son exposition aux rachats d'actions demandés par les investisseurs. Les passifs à court terme du Fonds au 31 août 2024 devraient être réglés dans un délai de 30 jours. Le Gérant de Portefeuille s'efforce de gérer les placements du Compartiment, y compris les liquidités, afin de pouvoir couvrir le passif. Si les investissements ne peuvent être réalisés à temps pour satisfaire un passif éventuel, le Compartiment peut emprunter jusqu'à 10 % de sa Valeur liquidative afin d'obtenir les liquidités à court terme nécessaires au règlement des rachats. La durée moyenne pondérée de chaque Compartiment ne doit pas dépasser 60 jours. Toutefois, il est possible qu'en raison des rachats des Compartiments, la durée moyenne pondérée puisse temporairement dépasser 60 jours ; lorsque cela se produit, tous les efforts sont mis en œuvre pour ramener cette moyenne à 60 jours.

La Société a conclu un accord de facilité de crédit organisé par J.P. Morgan Europe Limited et fourni par un syndicat de banques internationales.

Si le volume cumulé des demandes de rachat d'actions reçu par la Société atteint ou dépasse 10 % des actions en circulation d'un Compartiment ou atteint ou dépasse 10 % de la Valeur liquidative d'un Compartiment pendant un jour de rachat, la Société peut choisir de restreindre le nombre total d'actions rachetées à 10 % des actions en circulation du Compartiment ou à 10 % de la Valeur liquidative du Compartiment concerné. Dans un tel cas, toutes les demandes seront réduites au prorata, et les actions qui n'ont pas été rachetées en raison d'un tel refus seront traitées comme si une demande de rachat avait été formulée pour chaque jour de rachat suivant jusqu'à ce que toutes les actions de la demande d'origine aient été rachetées. Le solde résiduel sera racheté (toujours sous réserve de la limite précédente) en priorité par rapport aux demandes de rachat consécutives reçues pour le jour de rachat suivant. Cette procédure a été mise en place au sein de la Société afin de gérer le risque de liquidité et de préserver les intérêts des Actionnaires restants.

Les actions rachetables sont rachetables sur demande sous réserve des limites décrites dans le paragraphe précédent, ou sous réserve de suspension temporaire de l'évaluation des actions ; les ventes et rachats et tous les autres passifs sont remboursables à un mois.

#### Risque de marché

Le risque de marché couvre le risque de cours du marché, le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

##### *Risque de cours du marché*

Le risque de cours du marché résulte de l'incertitude concernant les prix futurs des instruments financiers détenus. Il représente la perte potentielle que peut subir la Société sur ses positions de marché du fait de la fluctuation des cours. La valeur des investissements n'est pas figée et peut varier à la hausse comme à la baisse, en raison des facteurs spécifiques qui affectent la valeur d'un investissement particulier ou en raison des facteurs affectant l'ensemble du marché.

Le Gérant de Portefeuille utilise l'allocation des actifs des portefeuilles pour optimiser les risques associés à certains pays ou secteurs, tout en poursuivant l'objectif d'investissement de chaque Compartiment. Actuellement, le Gérant de Portefeuille ne fait pas appel à des instruments dérivés pour couvrir les portefeuilles contre le risque de marché puisqu'il considère que le coût de ce processus entraîne une baisse inacceptable du potentiel de croissance du capital.

Les Compartiments investissent essentiellement dans des titres de créance à court terme qui ne présentent généralement pas une exposition substantielle au risque de cours.

##### *Risque de change*

Le risque de change est limité étant donné que chaque Compartiment détient des actifs libellés uniquement dans la même devise que celle des actions en circulation. Toutefois, des frais peuvent être facturés dans une devise autre que la devise fonctionnelle du Compartiment.

### 11. Politiques et procédures relatives à la gestion des risques (suite)

#### Risque de taux d'intérêt

Les titres de créance sont plus ou moins sensibles aux variations des taux d'intérêt. En général, le cours d'un titre de créance à taux fixe peut chuter si les taux d'intérêt augmentent, et augmenter si les taux d'intérêt chutent. Les Compartiments n'investissent que dans des titres porteurs d'intérêts. Veuillez vous référer à l'Inventaire du portefeuille-titres pour de plus amples informations.

Les titres ayant une échéance à plus long terme tendent à être plus sensibles aux variations des taux d'intérêt. Étant donné que les placements autorisés des Compartiments englobent la négociation de titres porteurs d'intérêts, il existe une exposition au risque de taux d'intérêt. Le Gérant de Portefeuille gère cette exposition en investissant généralement dans des instruments dont l'échéance ou la date de révision du taux d'intérêt est inférieure à 397 jours. Le Compartiment doit régulièrement veiller à ce que les profils de rendement des portefeuilles d'investissement soient en accord avec les objectifs et les politiques d'investissement exposés dans le Prospectus de la Société. Lorsque les conditions de marché sont défavorables, les investissements d'un Compartiment peuvent générer un rendement nul ou négatif, ce qui peut affecter le rendement dudit Compartiment et entraîner un revenu d'investissement négatif.

Aux 31 août 2024 et 2023, si les taux d'intérêt avaient augmenté ou baissé de 5 % par rapport à tous les actifs à taux fixe, toutes les autres variables restant constantes, les actifs nets remboursables aux Actionnaires auraient baissé ou augmenté, respectivement, des montants indiqués ci-dessous :

	Devise	31 août 2024	31 août 2023
Euro Fund	EUR (millier)	287 874	88 194
Sterling Fund	GBP (millier)	71 226	59 126
United States Dollar Fund	USD (millier)	385 937	319 840
United States Dollar Treasury Fund	USD (millier)	35 189	16 457

Le Gérant de Portefeuille utilise un modèle de risque indépendant afin d'évaluer les répercussions d'une modification des paramètres du marché sur le niveau de perte ou de bénéfice d'un instrument. Le niveau de perte ou de bénéfice d'un Compartiment représente un cumul des pertes ou des bénéfices des instruments sur les détentions actuelles. Les chiffres relatifs aux bénéfices ou aux pertes du tableau ci-dessus représentent uniquement une estimation du risque, et les chiffres réels peuvent différer des résultats indiqués.

Les Compartiments sont exposés directement aux fluctuations des taux d'intérêt en raison des évaluations et des flux de trésorerie de leurs actifs et passifs porteurs d'intérêts. Toutefois, ils peuvent également être affectés indirectement par l'impact des fluctuations des taux d'intérêt sur les revenus de certaines sociétés dans lesquelles ils investissent. Par conséquent, l'analyse de la sensibilité qui précède pourrait ne pas indiquer entièrement l'effet total des fluctuations futures des taux d'intérêt sur les actifs nets des Compartiments attribuables aux actions rachetables.

Le Gérant de Portefeuille surveille les caractéristiques des Compartiments en détail, au moins chaque trimestre voire chaque mois dans certains cas. De plus, le Gérant de Portefeuille analyse en intégralité les caractéristiques du portefeuille de chaque Compartiment. Cette analyse peut comprendre le cas échéant un examen de la capitalisation, de la distribution, des pondérations sectorielles, des ratios prix/valeurs comptables, de la durée du portefeuille, de l'exposition sectorielle, de l'exposition qualitative et d'autres estimations clés sur les risques.

L'autre risque de cours des Compartiments est géré conformément aux Réglementations OPCVM et aux limites établies dans le Prospectus, comme décrit dans la section « Objectifs d'investissement et risque ».

#### Gestion efficace du portefeuille

Les Compartiments ne peuvent utiliser des techniques et instruments d'investissement qu'à des fins de gestion efficace du portefeuille, sous réserve des conditions et dans les limites imposées à tout moment par la Banque centrale. Le Gérant de Portefeuille considère que cet instrument ou technique (seul ou conjointement à un ou plusieurs autres instruments ou techniques) est approprié, du point de vue économique, à la gestion efficace du portefeuille d'un Compartiment, c.-à-d. qu'un instrument ou technique peut être utilisé pour atteindre un ou plusieurs des objectifs suivants :

- la réduction des risques ;
- la réduction des coûts ; ou
- la création d'un capital ou d'un revenu supplémentaire pour le Compartiment avec un niveau de risque approprié, en tenant compte du profil de risque du Compartiment et des dispositions générales des Réglementations OPCVM.

Au cours de l'exercice financier annuel clos le 31 août 2024, les Compartiments n'ont pas eu recours à des techniques de gestion efficace du portefeuille (2023 : aucune).

### 11. Politiques et procédures relatives à la gestion des risques (suite)

#### Risque de cybersécurité

La Société et ses prestataires de services (y compris le Gérant de Portefeuille) sont vulnérables aux cyberattaques et à des dysfonctionnements technologiques qui peuvent avoir des répercussions similaires à celles d'une cyberattaque. Les cyberattaques comprennent, entre autres, le vol ou la corruption des données maintenues en ligne ou sous forme numérique, l'incapacité pour les utilisateurs légitimes d'avoir accès aux informations ou services d'un site Web, la publication de données confidentielles sans autorisation et la provocation de perturbations opérationnelles. Les cyberattaques réussies contre, ou les brèches de sécurité, des Compartiments, du Gérant de Portefeuille ou du Dépositaire, ou autre prestataire de service, peuvent avoir des répercussions préjudiciables sur les Compartiments ou leurs Actionnaires. Les cyberattaques peuvent par exemple interférer avec le traitement des transactions des Actionnaires, affecter la capacité de l'Agent administratif à calculer la Valeur liquidative, entraîner la publication ou le détournement d'informations privées sur les Actionnaires ou de données confidentielles sur le Compartiment, gêner les négociations, ternir la réputation et soumettre le Compartiment à des amendes et sanctions réglementaires ou à des pertes financières, à des frais de remboursement ou de dédommagement, et autres frais de mise en conformité supplémentaires.

Le Gérant et le Gérant de Portefeuille ont développé des systèmes et des plans de continuité des activités pour prévenir les cyberattaques, toutefois ces systèmes et plans présentent des limites inhérentes.

Les émetteurs des titres dans lesquels les Compartiments investissent sont également soumis à des risques de cyberattaque similaires, ce qui pourrait avoir d'importantes conséquences préjudiciables pour ces émetteurs et entraîner une perte de valeur des investissements des Compartiments dans ces titres.

#### Risque de garde et de propriété

Le Dépositaire a l'obligation de garder tous les instruments financiers qui peuvent être enregistrés sur un compte d'instruments financiers ouvert dans les livres du Dépositaire et tous les instruments financiers qui peuvent être physiquement livrés au Dépositaire. Le Dépositaire doit s'assurer que tous les instruments financiers qui peuvent être enregistrés sur un compte d'instruments financiers ouvert dans les livres du dépositaire sont enregistrés dans ces livres sur des comptes séparés. Pour les autres actifs, le Dépositaire vérifiera la propriété de la Société sur ces actifs. Le Dépositaire tiendra un registre des instruments financiers qui lui ont été confiés ainsi que des actifs pour lesquels il est convaincu que la Société en détient la propriété. Lorsque le Dépositaire fait appel à un sous-dépositaire, il reste responsable des actifs des Compartiments. Toutefois, il convient de noter que toutes les juridictions ne suivent pas les mêmes règles et réglementations que l'Irlande concernant la garde des actifs et la reconnaissance des intérêts d'un bénéficiaire effectif tel qu'un Compartiment. Par conséquent, dans ces juridictions, il est possible que, lors de la faillite ou de l'insolvabilité d'un sous-dépositaire, la propriété effective des Compartiments par rapport aux actifs détenus par ce sous-dépositaire puisse ne pas être reconnue, et par conséquent, les créanciers du sous-dépositaire pourraient chercher des recours contre les actifs des Compartiments. Dans ces juridictions dans lesquelles la propriété effective des actifs des Compartiments est reconnue en dernier ressort, la récupération de ces actifs par les Compartiments pourrait être soumise à des retards et des frais. Les Compartiments peuvent investir sur des marchés où les systèmes de garde et/ou de règlement ne sont pas complètement développés, tels que la Russie et l'Argentine. Par conséquent, les actifs d'un Compartiment qui sont négociés sur ces marchés et ont été confiés à des sous-dépositaires, dans des circonstances dans lesquelles l'utilisation de ces sous-dépositaires est nécessaire, pourraient être exposés à un risque. Le Dépositaire maintiendra un niveau de supervision approprié du sous-dépositaire et effectuera des vérifications de temps à autre pour s'assurer que l'agent s'acquitte toujours de ses obligations avec compétence.

### 12. Impôts

Au titre des lois et des pratiques actuellement en vigueur, la Société est un organisme d'investissement, tel que défini dans la *Section 739B du Taxes Consolidation Act* de 1997, tel que modifié. À ce titre, elle n'est pas soumise à l'impôt irlandais sur les revenus ou les gains.

Toutefois, l'impôt irlandais peut intervenir en cas d'« événement imputable ». Un événement imputable comprend le versement d'une distribution aux Actionnaires, un encaissement, un rachat, une annulation ou un transfert d'actions, et la détention d'actions à la fin de chaque période de huit ans commençant à l'acquisition de ces actions.

La Société n'est pas imposable en Irlande concernant les événements suivants :

- a) un actionnaire qui n'est ni un résident irlandais ni un résident ordinaire de l'Irlande aux fins fiscales à la date d'un événement imputable, sous réserve qu'une déclaration valable et appropriée en accord avec les dispositions du *Taxes Consolidation Act* de 1997, tel que modifié, ait été remise à la Société ou que les autorités fiscales irlandaises aient autorisé la Société à verser des paiements bruts en l'absence d'une déclaration appropriée ; et
- b) certains actionnaires résidant en Irlande et exonérés d'impôts qui ont fourni à la Société tous les documents obligatoires signés justifiant cette exonération.

Les dividendes, intérêts et plus-values (le cas échéant) perçus sur les investissements de la Société peuvent être soumis à une imposition par le pays dans lequel les revenus/gains d'investissement sont reçus, et ces impôts peuvent ne pas être récupérables par la Société ou ses actionnaires.

### 13. Distributions

En matière d'investissements, la Société a pour politique de distribuer et de réinvestir ses distributions quotidiennement (à l'exception des actions de distribution Flex de catégorie F, G, I, M, R, S et N qui sont distribuées et réinvesties mensuellement) en fonction du revenu net de placement disponible pour la distribution (y compris les intérêts) et, le cas échéant, de l'excédent des plus-values réalisées par rapport aux pertes réalisées. Aucune distribution sur le capital n'a été déclarée. Concernant les actions de capitalisation, les Administrateurs ont choisi de capitaliser tous les revenus nets et les plus-values nettes réalisées attribuables aux actions rachetables.

Les distributions suivantes ont été déclarées au cours des exercices annuels clos les 31 août 2024 et 2023

Nom du Compartiment	31 août 2024	31 août 2023
Euro Fund	78 934 644 EUR €	2 262 882 EUR €
Sterling Fund	35 102 489 GBP £	14 194 865 GBP £
United States Dollar Fund	135 709 697 USD \$	64 374 987 USD \$
United States Dollar Treasury Fund	22 282 113 USD \$	1 565 913 USD \$

Les dividendes suivants ont été versés au cours de l'exercice annuel :

Nom du Compartiment	31 août 2024	31 août 2023
Euro Fund	12 131 442 EUR €	644 178 EUR €
Sterling Fund	2 213 384 GBP £	563 409 GBP £
United States Dollar Fund	8 545 476 USD \$	2 172 286 USD \$
United States Dollar Treasury Fund	3 093 497 USD \$	1 342 331 USD \$

### 14. Service de change

Un écart de conversion de change de 000 212 404 USD est indiqué dans l'État des variations de l'actif net au 31 août 2024 (31 août 2023 : 000 316 966 USD). Les deux sont calculés en convertissant les actifs nets totaux de 2024 et 2023 en utilisant à la fois le taux de change moyen et le taux de clôture et en déduisant l'un de l'autre.

Les taux de change employés dans l'État de la situation financière étaient les taux de change en vigueur à la date du bilan.

#### Taux de change

Devise	31 août 2024 d'intérêt	31 août 2023 d'intérêt
USD = 1		
EUR	0,9025	0,9198
GBP	0,7592	0,7886

Les taux de change employés dans l'État du résultat global, dans l'État des variations de l'actif net et dans l'État des flux de trésorerie étaient les taux de change moyens pour l'exercice annuel.

	31 août 2024	31 août 2023
USD = 1		
EUR	0,9252	0,9422
GBP	0,7929	0,8210

### 15. Séparation du passif

La Société est un fonds à Compartiments multiples avec séparation du passif entre les Compartiments. Conformément au *Companies Act* de 2014, les actifs d'un Compartiment ne sont pas disponibles pour satisfaire le passif d'un autre Compartiment ou attribuables à celui-ci. Toute responsabilité encourue ou attribuable à un Compartiment ne peut être acquittée qu'à partir des actifs de ce Compartiment. Cependant, la Société peut opérer ou posséder des actifs dans des pays autres que l'Irlande qui peuvent ne pas reconnaître la séparation entre les Compartiments et il n'y a aucune garantie que les créanciers d'un Compartiment ne chercheront pas à faire respecter les obligations d'un Compartiment à l'encontre d'un autre Compartiment.

### 16. Capital social

Le capital propre autorisé s'élève à 1 000 milliards d'actions sans valeur nominale.

Au 31 août 2024, la Société comptait 7 (31 août 2023 : 7) actions d'associé commanditaire émises et 8 528 003 259 (2023 : 2 633 231 233) actions en circulation.

Les actions d'associé commanditaire ne font pas partie de la Valeur liquidative de la Société. Elles sont indiquées dans les Comptes uniquement par le biais de cette annexe. Les détenteurs des actions d'associé commanditaire n'ont pas droit aux distributions ou à tout excédent d'actifs ou de passifs lors de la liquidation de la Société.

Il existe quelques différences au niveau des droits de vote des catégories d'Actions de distribution Flex comme indiqué ci-dessous :

Dans le Compartiment Euro Fund, les Actions de distribution Flex peuvent être émises dans les catégories suivantes : Catégorie A, Catégorie B, Catégorie F, Catégorie G, Catégorie I et Catégorie R.

Dans le Compartiment Sterling Fund, les Actions de distribution Flex peuvent être émises dans les catégories suivantes : Catégorie A, Catégorie B, Catégorie F, Catégorie G, Catégorie I et Catégorie R.

Dans le Compartiment United States Dollar Fund, les Actions de distribution Flex peuvent être émises dans les catégories suivantes : Catégorie A, Catégorie B, Catégorie F, Catégorie G, Catégorie I, Catégorie M, Catégorie N, Catégorie R et Catégorie S.

Dans le Compartiment United States Dollar Treasury Fund, les Actions de distribution Flex peuvent être émises dans les catégories suivantes : catégorie A, catégorie B, catégorie F, catégorie G, catégorie I, catégorie M, catégorie N, catégorie R et catégorie S.

Les Actions de distribution Flex seront émises dans deux séries.

- La Série 1 comprendra les Actions disposant de droits de vote complets.
- La Série 2 comprendra les Actions dont les droits de vote seront restreints par rapport à toute résolution relative à la nomination, à la destitution ou au remplacement d'un Administrateur de la Société et qui limitent l'exercice d'un vote prépondérant par rapport à une telle résolution.

### 17. Commissions raisonnables

À compter du 3 janvier 2018, suite à l'adoption de la Directive II sur les marchés des instruments financiers (« MIF II ») par l'AMFE, les services de recherche et de conseil ne sont plus payés sur les commissions découlant des transactions des portefeuilles des Compartiments. Les Compartiments n'ont supporté aucuns frais de recherche au cours l'exercice financier annuel clos le 31 août 2024 (31 août 2023 : aucuns).

### 18. Risque géopolitique, d'inflation et de volatilité de marché

Alors qu'il est impossible de prévoir parfaitement les risques géopolitiques et leurs impacts, le Gérant continue de mettre l'accent sur la préparation et l'agilité pour réagir de manière opportune et efficace afin de protéger les investissements gérés ou détenus, et pour assurer sa propre résilience financière et opérationnelle. Les principales difficultés surveillées au niveau macroéconomique comprennent l'inflation mondiale, les ralentissements cycliques et le risque de récession, ainsi que les impacts sur les marchés financiers de l'orientation probable des taux d'intérêt et de la croissance économique présumée.

Le Gérant continue de surveiller et d'évaluer les risques géopolitiques, y compris la guerre entre la Russie et l'Ukraine et l'évolution de la situation au Moyen-Orient, mais à l'heure actuelle, ils ne sont pas considérés comme des risques majeurs pour la Société. Le Gérant surveille les résultats du « super cycle » des élections de 2024, y compris les élections imminentes aux États-Unis, qui peuvent potentiellement accentuer la concurrence économique, le protectionnisme et l'incertitude réglementaire/politique, en plus du risque d'escalade régionale ou mondiale des guerres commerciales, d'une augmentation des droits de douane et/ou de sanctions financières, commerciales et d'investissement.

Les Administrateurs surveillent attentivement ces risques, en tenant compte des besoins et des exigences des clients et des parties prenantes. Les activités de surveillance des risques regroupent l'analyse continue de la volatilité du marché, de la performance des Compartiments, des liquidités des Compartiments, des ressources en capital, de la résilience opérationnelle et des risques émergents qui pourraient survenir.

### 19. Rémunération des Commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes assermentés pour l'exercice annuel clos 31 août 2024 s'élevaient à 45 778 EUR (2023 : 45 312 EUR) (hors TVA). Ces frais couvraient également les menus débours. Aucuns frais pour des services de conseil fiscal, d'autres services d'assurance ou autres services sans rapport avec l'audit n'ont été facturés pendant l'exercice financier clos le 31 août 2024 (2023 : aucuns).

### 20. Événements majeurs survenus au cours de l'exercice financier annuel

Les catégories d'actions suivantes ont été lancées au cours de l'exercice financier annuel :

Nom du Compartiment	Catégorie d'actions	Date	de lancement
United States Dollar Treasury Fund	Actions de distribution Flex de catégorie I	Lancement	28 novembre 2023
United States Dollar Treasury Fund	Actions de capitalisation de catégorie I	Lancement	28 novembre 2023
United States Dollar Treasury Fund	Actions de capitalisation de catégorie R	Lancement	28 novembre 2023
United States Dollar Treasury Fund	Actions de distribution Flex de catégorie R	Lancement	28 novembre 2023

Le Prospectus de Fidelity Institutional Liquidity Fund plc (« ILF ») a été mis à jour le 13 novembre 2023 par le Supplément pour United States Dollar Treasury Fund afin de refléter la création des nouvelles catégories d'Actions « I » et « R ».

M. Nick King a démissionné de son poste d'Administrateur de la Société le 19 septembre 2023.

Mme Lorraine McCarthy a démissionné de son poste d'Administratrice de la Société et de directrice de succursale le 31 octobre 2023.

Mme Carla Sload a été nommée Administratrice de la Société le 9 janvier 2024.

M. David Greco a démissionné de son poste d'Administrateur de la Société le 27 février 2024.

Mme Orla Buckley a été nommée Administratrice de la Société le 27 février 2024.

Le Prospectus d'ILF a été mis à jour le 30 juillet 2024 pour refléter les changements apportés au cadre d'investissement durable ainsi que les autres mises à jour administratives.

Le Prospectus d'ILF a été mis à jour le 29 août 2024 pour refléter la création de nouvelles Actions de capitalisation de catégorie K100 (pour Euro Fund), et des Actions de capitalisation de catégorie L100 et de distribution Flex de catégorie L (pour Sterling Fund).

Le Prospectus d'ILF a été mis à jour le 4 novembre 2024. Aucun autre événement important pouvant affecter la Société n'est survenu au cours de l'exercice financier annuel.

### 21. Événements majeurs survenus après l'exercice financier annuel

Les catégories d'Actions suivantes ont été lancées après la clôture de l'exercice financier annuel :

Nom du Compartiment	Catégorie d'actions	Date	de lancement
Euro Fund	Actions de capitalisation de catégorie K100	Lancement	24 septembre 2024
Sterling Fund	Actions de distribution Flex de catégorie L	Lancement	24 septembre 2024
Sterling Fund	Actions de capitalisation de catégorie L100	Lancement	24 septembre 2024

Aucun autre événement important pouvant affecter les Compartiments n'est survenu après la clôture de l'exercice financier annuel et jusqu'à la date d'approbation des Comptes.

### 22. Approbation des Comptes

Les Administrateurs ont approuvé les Comptes le 26 novembre 2024.

## Rapport du Dépositaire à l'intention des Actionnaires

Nous, soussignés J.P. Morgan SE - Succursale de Dublin, le Dépositaire désigné de Fidelity Institutional Liquidity Fund plc (la « Société »), fournissons ce rapport uniquement à l'intention des Actionnaires de la Société pour l'exercice annuel clos le 31 août 2024 (l'« Exercice comptable »).

Ce rapport est fourni conformément aux Réglementations OPCVM - les Réglementations des Communautés européennes (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) de 2011, telles que révisées, (les « Réglementations »). En fournissant ce rapport, nous n'acceptons ou n'assumons aucune responsabilité pour toute autre raison ou envers toute autre personne à qui ce Rapport serait montré.

Conformément à notre obligation en tant que Dépositaire, tel que prévu dans les Réglementations, nous avons posé des questions sur la conduite de la Société pendant l'Exercice comptable et nous établissons dans les présentes un rapport à ce sujet à l'intention des Actionnaires de la Société de la manière suivante ;

À notre avis, la Société a été gérée à tous les égards importants pendant cet exercice comptable :

- (i) en accord avec les limites imposées en matière de pouvoirs d'investissement et d'emprunt de la Société par les documents constitutionnels et les Réglementations ; et
- (ii) à tous autres égards, en accord avec les dispositions des documents constitutionnels et des Réglementations.

### Au nom et pour le compte de

J.P. Morgan SE - Succursale de Dublin  
200 Capital Dock 79 Sir John Rogerson's Quay  
Dublin 2, D02 RK54  
Irlande

26 novembre 2024



## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES INDÉPENDANTS À L'INTENTION DES MEMBRES DE FIDELITY INSTITUTIONAL LIQUIDITY FUND PLC

### Rapport sur l'audit sur les états financiers

#### Avis sur les états financiers de Fidelity Institutional Liquidity Fund plc (la « Société »)

Nous estimons que les états financiers :

- donnent une image juste et fidèle de l'actif, du passif et de la situation financière de la Société au 31 août 2024, ainsi que du profit pour l'exercice financier annuel clos ; et
- ont été préparés en accord avec le cadre d'information financière approprié et, en particulier, avec les exigences du Companies Act de 2014.

Les états financiers que nous avons audités comprennent :

- l'État du revenu global ;
- l'État de la situation financière ;
- la Variation de l'actif net attribuable aux Actionnaires ;
- l'état des flux des liquidités ;
- le calendrier des investissements ; et
- les annexes 1 à 22 afférentes, dont un résumé des principales règles comptables à l'annexe 2.

Le cadre d'information financière pertinent qui a été appliqué dans leur préparation est le Companies Act 2014 et les normes comptables IFRS telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne (« IFRS ») (« le cadre d'information financière pertinent »).

La réglementation applicable qui a été appliquée lors de sa préparation est le Règlement de 2011 des Communautés européennes (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) et la Loi de 2013 sur la Banque centrale (surveillance et exécution) (article 48(1)) (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) Règlement de 2019 sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (« la réglementation applicable »).



#### Base de notre avis

Nous avons réalisé cet audit conformément aux normes internationales d'audit (Irlande) (ISA (Irlande)) et à la Loi en vigueur. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites ci-dessous dans la « Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers » de notre rapport.

Nous sommes indépendants de la Société, conformément aux exigences déontologiques qui s'appliquent à notre audit des états financiers en Irlande, y compris les Normes de déontologie de l'Irish Auditing and Accounting Supervisory Authority (IAASA) telles qu'elles s'appliquent aux entités d'intérêt public, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités déontologiques en accord avec ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus lors de l'audit constituent une base raisonnable et adéquate pour l'expression de notre avis.

#### Résumé de notre approche

<b>Questions d'audit essentielles</b>	<p>Les questions d'audit essentielles que nous avons identifiées au cours de l'année en cours étaient :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La valorisation des investissements</li><li>• Existence des investissements</li></ul> <p>Dans le présent rapport, toute nouvelle question clé de l'audit est identifiée avec  et toutes les questions clés de l'audit qui sont les mêmes que celles de l'exercice précédent sont identifiées avec .</p>
<b>Principe de l'importance relative</b>	<p>Le principe de l'importance relative que nous avons utilisé pour l'année en cours était de 0,5 % de l'actif net moyen calculé pour chaque compartiment</p>

Suite à la page suivante/

/Suite de la page précédente

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES INDÉPENDANTS A L'INTENTION DES MEMBRES DE FIDELITY INSTITUTIONAL LIQUIDITY FUND PLC

Portée	Notre audit est une approche fondée sur le risque qui tient compte de la structure de la Société, des types d'investissements, de l'implication des prestataires de services tiers, des processus comptables et des contrôles en place, et du secteur d'activité dans lequel la Société opère.
Modifications substantielles de notre approche	Nous n'avons apporté aucune modification substantielle à notre approche pour l'exercice annuel concerné.

### Conclusions concernant la continuité d'exploitation

Lors de l'audit des états financiers, nous avons conclu qu'il était approprié que les administrateurs utilisent le principe de continuité de l'exploitation dans la préparation des états financiers.

Notre valorisation de l'analyse des Administrateurs concernant la capacité de la Société à continuer d'adopter la base de continuité d'exploitation comprenait :

- L'obtention d'une compréhension des contrôles pertinents en place concernant la continuité de l'exploitation dans le cadre de nos procédures d'évaluation des risques d'audit.
- La remise en cause du caractère raisonnable des hypothèses clés appliquées par les administrateurs dans leur évaluation.
- La tenue de discussions avec la direction sur l'évaluation de la continuité de l'exploitation des administrateurs, les plans futurs de la Société et la faisabilité de ces plans.
- L'examen de tous les comptes rendus des réunions du conseil d'administration au cours de la période allant jusqu'à la date d'approbation des états financiers, à la recherche d'éléments probants de toute discussion et/ou décision qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.
- L'examen de l'activité relative aux capitaux et aux variations de la VL après la clôture de l'exercice financier
- L'évaluation du caractère adéquat des informations pertinentes fournies sur la continuité de l'exploitation dans les états financiers.

D'après les travaux que nous avons réalisés, nous n'avons identifié aucune incertitude importante concernant des événements ou des conditions qui, individuellement ou collectivement, pourrait mettre en doute la capacité de la Société à poursuivre ses activités pendant une période d'au moins douze mois à compter de la date où la publication des états financiers a été autorisée.

Nos responsabilités et celles des Administrateurs par rapport à la continuité d'exploitation sont décrites dans les sections appropriées de ce rapport.

### Questions d'audit essentielles

Les questions d'audit essentielles sont les questions qui, selon notre appréciation professionnelle, ont été les plus importantes lors de notre audit des états financiers de l'exercice financier annuel en cours et comprennent l'évaluation des risques les plus élevés en matière d'inexactitudes majeures (relevant ou non d'une fraude ou d'une erreur) que nous avons identifiées, notamment celles qui ont un impact majeur sur la stratégie d'audit globale, l'allocation des ressources pendant l'audit et l'application des efforts de l'équipe. Ces questions ont été abordées dans le cadre de notre audit des états financiers dans leur ensemble, et en vue d'exprimer notre avis sur ceux-ci, et nous ne formulons aucun avis distinct sur ces questions.

Suite à la page suivante/

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES INDÉPENDANTS A L'INTENTION DES MEMBRES DE FIDELITY INSTITUTIONAL LIQUIDITY FUND PLC

### La valorisation des investissements

#### Question d'audit essentielle description



Pour l'exercice financier clos, les investissements de la société, qui s'élevaient à 16,7 milliards de dollars, représentent 99 % du total net d'actifs de 16,9 milliards de dollars.

La valorisation des investissements est considérée comme un élément clé de l'audit, car il s'agit du chiffre le plus important de l'état de la situation financière, un moteur clé de la performance et en raison de la possibilité de jugement et d'estimation de la direction dans la valorisation.

Les investissements étant un moteur clé de la performance et en raison de leur importance pour la valeur nette d'inventaire, il existe un risque que les investissements négociés en bourse ou sur un marché secondaire ne soient pas correctement évalués conformément aux IFRS.

Veillez également consulter l'annexe 10 des états financiers.

#### De quelle manière la portée de notre audit a traité la question d'audit essentielle



- Nous avons envisagé la base de valorisation utilisée au vu de la politique d'évaluation stipulée dans les documents du Prospectus de la Société et les exigences des IFRS, tels qu'adoptés par l'UE.
- Nous avons évalué et réévalué de manière indépendante tous les titres négociés en bourse en utilisant nos propres flux de marché.
- Nous avons examiné les informations sur les niveaux des justes valeurs dans les états financiers pour vérifier s'ils étaient appropriés.
- Nous avons examiné le rapport SOC 1 de J.P. Morgan Administration Services (Ireland) Limited et évalué la portée, la suffisance et les résultats des rapports de contrôle afin de déterminer si nous pouvions nous fier à ces rapports en ce qui concerne les contrôles de la valorisation des investissements.

### Existence des investissements

#### Description d'une question d'audit essentielle



À la fin de l'exercice, le portefeuille des investissements se composait principalement d'instruments liquides, d'obligations et d'accords de revente d'une valeur de 16,7 milliards de dollars.

Il existe un risque que les investissements enregistrés n'existent pas ou ne soient pas détenus par la Société. Les investissements sont considérés comme un moteur clé de la performance de la Société. Par conséquent, en raison de l'importance des investissements dans les états financiers de la Société, nous avons déterminé qu'il s'agissait d'un élément clé de l'audit.

Veillez également consulter l'annexe 10 des états financiers.

#### Comment la portée de notre audit a répondu à l'élément clé de l'audit Question essentielle de l'audit



- Nous avons obtenu du dépositaire et des courtiers une confirmation directe des investissements de la société à la fin de l'année. Tous les éléments de rapprochement entre les confirmations et les
- Les portefeuilles des investissements de la société ont fait l'objet d'une enquête afin de s'assurer que les transactions ont été enregistrées au cours de la bonne période de déclaration.
- Nous avons testé la date limite des transactions pour nous assurer qu'elles avaient été enregistrées pendant la période correcte.
- Nous avons examiné le Rapport SOC 1 de J.P. Morgan Administration Services (Ireland) Limited et nous avons évalué la portée, la suffisance et les résultats du Rapport du commissaire aux comptes sur les sociétés de service afin de déterminer si nous pouvions nous appuyer sur ce rapport eu égard aux contrôles de l'existence des investissements.

/Suite de la page précédente

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES INDÉPENDANTS A L'INTENTION DES MEMBRES DE FIDELITY INSTITUTIONAL LIQUIDITY FUND PLC

Nos procédures d'audit relatives à ces questions ont été conçues dans le cadre de notre audit des états financiers dans leur ensemble, et non pour exprimer un avis sur des états financiers ou des publications d'informations individuels. Notre avis sur les états financiers n'est pas modifié concernant un des risques décrits ci-dessus, et nous n'exprimons aucun avis sur ces questions individuelles.

### Notre application de l'importance relative

Nous définissons l'importance relative comme l'ampleur des anomalies dans les états financiers qui rendent probable que les décisions économiques d'une personne raisonnablement bien informée seraient modifiées ou influencées. Nous employons l'importance relative pour prévoir la portée de notre travail d'audit et pour évaluer les résultats de notre travail.

D'après notre appréciation professionnelle, nous avons déterminé l'importance relative des états financiers dans leur ensemble comme suit :

<b>Base de détermination de l'importance relative</b>	0,5 % de l'Actif Net Moyen de chaque compartiment
<b>Justification de l'indice de référence appliqué</b>	La valeur nette d'inventaire de la Société est le principal indicateur de la taille et de la performance de la Société et est considérée comme le principal domaine d'intérêt pour les actionnaires, qui sont les principaux utilisateurs des états financiers. L'utilisation de la valeur nette d'inventaire moyenne est considérée comme l'indice de référence de la pratique sectorielle pour les fonds d'investissement.

Nous fixons l'importance relative de la performance à un niveau inférieur à l'importance relative afin de réduire la probabilité que, dans l'ensemble, les anomalies non corrigées et non détectées dépassent l'importance relative pour l'ensemble des états financiers.

L'importance relative de la performance a été fixée à 80 % de l'importance relative pour l'audit du 31 août 2024. Afin de déterminer l'importance relative de la performance, nous avons pris en considération les facteurs suivants :

- notre compréhension de la Société ;
- la qualité de l'environnement de contrôle ;
- la nature et l'étendue des anomalies identifiées au cours des audits précédents ; et
- nos attentes concernant les anomalies au cours de la période actuelle.

En accord avec le Conseil d'administration, nous signalerons au Conseil toutes les différences d'audit qui dépassent 5 % de l'importance relative, ainsi que les différences inférieures à ce seuil qui, à notre avis, mériteraient d'être signalées pour des raisons de qualité. Nous signalons également au conseil d'administration les questions d'information que nous avons relevées lors de l'évaluation de la présentation globale des états financiers.

### Une vue générale de la portée de notre audit

Notre audit est une approche fondée sur le risque qui tient compte de la structure de la Société, des types d'investissements, de l'implication des prestataires de services tiers, des processus comptables et des contrôles en place, et du secteur d'activité dans lequel la Société opère. La Société est une société d'investissement à capital variable de droit irlandais, constituée en société anonyme conformément au *Irish Companies Act* de 2014. La Société est agréée par la Central Bank of Ireland (la « Banque centrale ») en tant qu'OPCVM (organisme de placement collectif en valeurs mobilières) conformément aux Réglementations des Communautés européennes (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) de 2011.

La Société est organisée sous forme de fonds à compartiments multiples avec séparation du passif entre les compartiments. Nous évaluons les risques de chaque Compartiment séparément. Nous avons réalisé notre audit d'après les livres et les registres tenus par l'Agent administratif, J.P. Morgan Administration Services (Ireland) Limited, sis au 200 Capital Dock, Dublin 2, Irlande.

Suite à la page suivante/

/Suite de la page précédente

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES INDÉPENDANTS A L'INTENTION DES MEMBRES DE FIDELITY INSTITUTIONAL LIQUIDITY FUND PLC

### Autres informations

---

Les autres informations comprennent les informations incluses dans le rapport annuel et les états financiers audités, à l'exception des états financiers et de notre rapport du commissaire aux comptes y relatif. Les administrateurs sont responsables des autres informations contenues dans le rapport annuel et les états financiers audités.

Notre avis sur les états financiers ne couvre pas les informations supplémentaires et, sauf dans la mesure indiquée par ailleurs explicitement dans notre rapport, nous n'exprimons aucune autre garantie à leur sujet.

Nous sommes chargés de lire les informations complémentaires et, ce faisant, d'envisager si elles présentent des irrégularités importantes par rapport aux états financiers ou connaissances que nous avons acquises pendant les travaux d'audit ou si elles semblent très inexactes pour toute autre raison. Si nous découvrons des irrégularités importantes ou des anomalies majeures, nous sommes tenus de déterminer si l'erreur apparaît dans les états financiers ou dans les informations supplémentaires. Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous parvenons à la conclusion que ces informations supplémentaires contiennent une anomalie majeure, nous devons le signaler.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### Responsabilités des administrateurs

---

Comme expliqué plus en détail dans la déclaration des responsabilités des administrateurs, les administrateurs sont responsables de la préparation des états financiers et de la satisfaction qu'ils donnent une image fidèle et qu'ils sont par ailleurs conformes à la loi sur les sociétés de 2014, ainsi que du contrôle interne qu'ils jugent nécessaire pour permettre la préparation de états financiers exempts d'anomalies significatives, que ce soit en raison d'une fraude ou d'une erreur.

Lors de la préparation des états financiers, les administrateurs sont tenus d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, en déclarant le cas échéant les questions relatives à la continuité d'exploitation et en utilisant la comptabilité selon le principe de la continuité d'exploitation sauf s'ils ont l'intention de liquider la Société, d'en interrompre les activités, ou qu'aucune autre solution réaliste hormis celle-ci n'existe.

### Responsabilités du Commissaire aux comptes par rapport à l'audit des états financiers

---

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble sont exempts d'anomalies majeures, que ce soit en raison de fraudes ou d'erreurs, et de publier un rapport du commissaire aux comptes dans lequel nous exprimons notre opinion. L'assurance raisonnable est un haut niveau d'assurance et non une garantie qu'un audit mené conformément aux normes ISA (Irlande) détectera toujours une inexactitude majeure lorsque celle-ci existe. Les anomalies peuvent résulter d'une fraude ou d'une erreur et sont considérées comme majeures si, individuellement ou collectivement, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ces états financiers.

Une description plus détaillée de nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'IAASA à l'adresse suivante : <https://iaasa.ie/publications/description-of-the-auditors-responsibilities-for-the-audit-of-the-financial-statements>. Cette description fait partie de notre rapport de Commissaire aux comptes.

### Étendue dans laquelle l'audit a été jugé capable de détecter des irrégularités, y compris une fraude

---

Les irrégularités, y compris une fraude, sont des cas de non-conformité aux lois et réglementations. Nous concevons des procédures conformes à nos responsabilités, soulignées ci-dessus, pour détecter des anomalies majeures par rapport aux irrégularités, y compris une fraude. L'étendue dans laquelle nos procédures peuvent détecter des irrégularités, y compris une fraude, est expliquée en détail ci-dessous.

#### Identification et évaluation des risques potentiels associés aux irrégularités

Pour cerner et évaluer les risques d'anomalies majeures à l'égard d'irrégularités, y compris la fraude et le non-respect des lois et de la réglementation, nous avons tenu compte des éléments suivants :

- la nature de l'industrie et du secteur, l'environnement de contrôle et la performance de l'entreprise ;
- les résultats de nos demandes d'informations auprès de la direction concernant leur propre procédure d'identification et d'évaluation des risques d'irrégularité ;

*Suite à la page suivante/*

/Suite de la page précédente

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES INDÉPENDANTS A L'INTENTION DES MEMBRES DE FIDELITY INSTITUTIONAL LIQUIDITY FUND PLC

- o toute question que nous avons relevée après avoir obtenu et examiné la documentation de la Société sur ses politiques et procédures concernant :
- o l'identification, l'évaluation et le respect des lois et réglementations et s'ils étaient au courant d'un cas de non-respect ;
- o La détection des risques de fraude, y réagir et savoir s'ils ont connaissance d'une fraude réelle, suspectée ou présumée ;
- o les contrôles internes établis pour atténuer les risques de fraude ou de non-respect des lois et réglementations ;
- o les questions abordées au sein de l'équipe chargée de la mission d'audit et des spécialistes internes appropriés concernant la manière et l'endroit où la fraude pourrait survenir dans les comptes annuels et tous les indicateurs de fraude potentiels.

Suite à ces procédures, nous avons tenu compte des opportunités et des mesures incitatives qui pourraient exister au sein de l'organisation en matière de fraude et nous avons identifié le plus fort potentiel de fraude dans les domaines suivants : la comptabilisation des revenus. En commun avec tous les audits au titre des normes internationales d'audit (« ISA (Ireland) »), nous sommes également tenus d'exécuter des procédures spécifiques pour réagir au risque de contournement par la direction.

Nous avons également acquis une compréhension du cadre juridique et réglementaire dans lequel la Société exerce ses activités, en nous concentrant sur les dispositions de ces lois et règlements qui ont eu un effet direct sur la détermination des montants significatifs et des informations à fournir dans les comptes annuels. Les principales lois et réglementations que nous avons examinées dans ce contexte comprenaient la loi sur les sociétés de 2014, les règles de cotation et les réglementations applicables.

En outre, nous avons examiné les dispositions d'autres lois et de réglementations qui n'ont pas d'effet direct sur les comptes annuels, mais dont le respect peut être fondamental pour la capacité de la Société à fonctionner ou à éviter une pénalité importante. Il s'agit des questions réglementées par la Banque centrale d'Irlande.

### Contrôle de l'audit face aux risques identifiés

Suite à la réalisation des procédures précédentes, nous n'avons pas identifié de questions d'audit essentielles relatives au risque de fraude potentiel ou de non-conformité aux lois et réglementations.

En outre, nos procédures pour traiter les risques identifiés comprenaient ce qui suit :

- analyser les informations des états financiers et vérifier la documentation à l'appui dans le but d'évaluer le respect des dispositions des lois et réglementations applicables décrites comme affectant directement les comptes annuels ;
- interroger la direction et le Conseil d'administration concernant des litiges et réclamations actuels et potentiels ;
- effectuer des procédures analytiques pour identifier des relations inhabituelles ou inattendues susceptibles d'indiquer des risques d'inexactitudes importantes à cause d'une fraude ;
- lire les procès-verbaux des réunions des personnes chargées de la gouvernance et analyser la correspondance avec la Banque centrale d'Irlande ;
- concernant le risque de fraude lors de la comptabilisation des revenus, évaluer de manière indépendante tous les titres en utilisant nos propres données de marché et en effectuant un rapprochement des gains/pertes non réalisé(e)s ;
- concernant le risque de fraude grâce à un contournement des contrôles par la direction, vérifier l'adéquation des écritures et autres ajustements ;
- évaluer si les jugements formulés pour parvenir aux estimations comptables reflètent un biais potentiel ; et
- évaluer la logique commerciale de toutes les transactions importantes qui sont inhabituelles ou sortent du cadre normal des activités.

De plus, nous avons communiqué les lois et réglementations identifiées et appropriées ainsi que les risques de fraude potentiels à tous les membres de l'équipe chargée de la mission d'audit, y compris aux spécialistes internes, et nous sommes restés attentifs à toute indication de fraude ou de non-respect des lois et réglementations tout au long de l'audit.

*Suite à la page suivante/*

/Suite de la page précédente

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES INDÉPENDANTS A L'INTENTION DES MEMBRES DE FIDELITY INSTITUTIONAL LIQUIDITY FUND PLC

### Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

#### Avis sur d'autres questions prescrites par la loi sur les sociétés de 2014

---

Sur la seule base du travail entrepris au cours de l'audit, nous déclarons que :

- Nous avons réuni toutes les informations et les explications nécessaires à notre audit.
- Selon nous, les registres comptables de la Société étaient suffisants pour permettre de vérifier immédiatement et correctement les états financiers.
- Les états financiers sont conformes aux registres comptables.
- Selon nous, l'information fournie dans le rapport du conseil d'administration est conforme aux états financiers et le rapport des administrateurs a été préparé conformément à la loi sur les sociétés de 2014.

#### Déclaration sur la gouvernance d'entreprise exigée par le Companies Act de 2014

- Selon nous, sur la base des travaux entrepris au cours de l'audit, les informations fournies dans la déclaration de gouvernance d'entreprise conformément au paragraphe 2(c) de l'article 1373 de la Companies Act 2014 sont conformes aux états financiers statutaires de la Société pour l'exercice financier concerné et ces informations ont été préparées conformément à la Companies Act 2014. D'après les connaissances et la compréhension que nous avons acquises au cours de l'audit de la Société et de son environnement, nous n'avons pas relevé d'anomalies majeures dans ces informations ; et
  - Selon nous, sur la base des travaux entrepris au cours de l'audit, la déclaration de gouvernance d'entreprise contient les informations requises par le règlement 6(2) de la réglementation de 2017 de l'Union européenne (divulcation d'informations non financières et d'informations sur la diversité par certaines grandes entreprises et groupes) (tel que modifié) ; et
- Selon nous, et d'après le travail effectué lors de notre audit, les informations requises au titre de la section 1373(2)(a), (b), (e) et (f) du Companies Act de 2014 figurent dans la Déclaration de gouvernance d'entreprise.

#### Questions sur lesquelles nous sommes tenus de faire rapport par exception

---

D'après les connaissances et la compréhension de la Société et de son environnement acquises au cours de l'audit, nous n'avons pas relevé d'anomalies majeures dans le rapport des administrateurs.

Nous n'avons rien à signaler en ce qui concerne les dispositions de la loi sur les sociétés de 2014 qui nous obligent à vous signaler si, à notre avis, les divulgations de la rémunération des administrateurs et des transactions spécifiées par la loi ne sont pas effectuées.

#### Autres questions que nous sommes appelés à traiter

---

Nous avons été nommés par le Conseil le 4 février 2020 pour effectuer l'audit des états financiers de l'exercice financier annuel clos le 31 août 2020. La période d'engagement total ininterrompu, y compris les renouvellements et les renouvellements de mandat antérieurs du cabinet, est de 5 ans, couvrant les exercices se terminant le 31 août 2024.

Les services non liés à l'audit interdits par la norme éthique de l'IAASA n'ont pas été fournis et nous sommes restés indépendants de la Société dans la réalisation de l'audit.

L'avis formulé dans notre audit est compatible avec le rapport supplémentaire remis au comité d'audit que nous sommes tenus de fournir conformément à la norme « ISA (Ireland) » 260.

Suite à la page suivante/

*/Suite de la page précédente*

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES INDÉPENDANTS A L'INTENTION DES MEMBRES DE FIDELITY INSTITUTIONAL LIQUIDITY FUND PLC

### Objet de notre rapport

---

Ce rapport est destiné exclusivement aux membres de la Société, en tant qu'organisme, conformément à la Section 391 du Companies Act de 2014. Nous avons mené ce travail d'audit afin de pouvoir informer les membres de la Société sur les points que nous sommes tenus de leur déclarer dans un rapport de commissaire aux comptes et dans aucun autre but. Dans toute la mesure permise par la loi, nous n'acceptons ni n'assumons aucune responsabilité envers quiconque autre que la Société et les membres de la société en tant qu'organisme, pour notre travail d'audit, pour ce rapport ou pour les opinions que nous avons formées.

Pour et au nom de Deloitte Ireland LLP  
Chartered Accountants and Statutory Audit Firm  
Deloitte & Touche House, 29 Earlsfort Terrace, Dublin 2

Date : 3 décembre 2024



## État des modifications des investissements (non audité)

Pour l'exercice clos le 31 août 2024

### Euro Fund

Achats		Frais EUR (millier)
<b>Participation</b>	<b>Investissements</b>	
150 000 000	SG Issuer SA 3,75 % 16/06/2025	150 000
100 000 000	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale 0,00 % 04/07/2024	99 930
100 000 000	Landeskreditbank Baden-Wuerttemberg Foerderbank 0,00 % 07/08/2024	99 929
100 000 000	Nationwide Building Society 0,00 % 27/06/2024	99 928
100 000 000	Mitsubishi Corp. Finance plc 0,00 % 15/07/2024	99 928
100 000 000	Mitsubishi Corp. Finance plc 0,00 % 22/07/2024	99 928
100 000 000	Mitsubishi Corp. Finance plc 0,00 % 29/07/2024	99 928
100 000 000	TotalEnergies Capital SA 0,00 % 06/06/2024	99 923
100 000 000	Kingdom of Sweden 0,00 % 02/08/2024	99 693
85 000 000	BNP Paribas Issuance BV, FRN 3,75 % 30/05/2025	85 000
80 000 000	Kingdom of Sweden 0,00 % 25/04/2024	79 983
80 000 000	TotalEnergies Capital SA 0,00 % 26/06/2024	79 942
80 000 000	Kingdom of the Netherlands 0,00 % 23/04/2024	79 878
75 000 000	Landeskreditbank Baden-Wuerttemberg Foerderbank 0,00 % 27/11/2023	74 959
75 000 000	Kommunalbanken A/S 0,00 % 22/11/2023	74 951
75 000 000	Mitsubishi Corp. Finance plc 0,00 % 05/08/2024	74 946
70 000 000	NRW. Bank 0,00 % 18/04/2024	69 947
65 000 000	Mitsubishi Corp. Finance plc 0,00 % 13/06/2024	64 950
65 000 000	Mitsubishi Corp. Finance plc 0,00 % 25/04/2024	64 950
65 000 000	Mitsubishi Corp. Finance plc 0,00 % 18/04/2024	64 950
<b>Ventes</b>		<b>Produit EUR (millier)</b>
<b>Participation</b>	<b>Investissements</b>	
50 000 000	SG Issuer SA 1,00 % 20/09/2024	50 027
26 000 000	NTT Finance UK Ltd. 0,00 % 01/03/2024	25 867

Le CBI exige un calendrier des changements importants dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice. Ces modifications sont définies comme les achats totaux d'un titre qui dépassent un pour cent de la valeur totale des achats pendant l'exercice financier et les cessions totales qui sont supérieures à un pour cent de la valeur totale des ventes. Les 20 achats et les 20 ventes les plus importants doivent être indiqués au minimum, ou tous les achats et ventes s'ils sont inférieurs à 20. Une liste complète des modifications du portefeuille au cours de l'exercice financier est disponible, sur demande et gratuitement, auprès de l'Agent administratif.

## État des modifications des investissements (non audité)

Pour l'exercice annuel clos le 31 août 2024 (suite)

### Sterling Fund

Achats		Frais
Participation	Investissements	GBP (millier)
50 000 000	Nationwide Building Society 5,18 % 08/09/2023	50 000
50 000 000	Nationwide Building Society 5,18 % 15/09/2023	50 000
50 000 000	Nationwide Building Society 5,18 % 22/09/2023	50 000
50 000 000	Nationwide Building Society 5,18 % 29/09/2023	50 000
50 000 000	Nationwide Building Society 5,18 % 06/10/2023	50 000
50 000 000	Nationwide Building Society 5,18 % 13/10/2023	50 000
50 000 000	Nationwide Building Society 5,18 % 20/10/2023	50 000
50 000 000	Nationwide Building Society 5,18 % 27/10/2023	50 000
50 000 000	Nationwide Building Society 5,18 % 03/11/2023	50 000
50 000 000	Nationwide Building Society 5,18 % 10/11/2023	50 000
50 000 000	Nationwide Building Society 5,18 % 17/11/2023	50 000
50 000 000	Nationwide Building Society 5,18 % 24/11/2023	50 000
50 000 000	Nationwide Building Society 5,18 % 30/11/2023	50 000
50 000 000	Nationwide Building Society 5,18 % 08/12/2023	50 000
50 000 000	Nationwide Building Society 5,18 % 15/12/2023	50 000
50 000 000	Nationwide Building Society 5,18 % 22/12/2023	50 000
50 000 000	Nationwide Building Society 5,18 % 29/12/2023	50 000
50 000 000	Nationwide Building Society 5,18 % 05/01/2024	50 000
50 000 000	Canadian Imperial Bank of Commerce 5,20 % 24/01/2024	50 000
40 000 000	Mitsubishi Corp. Finance plc 0,00 % 23/02/2024	39 960

Ventes		Produit
Participation	Investissements	GBP (millier)
45 000 000	Canadian Imperial Bank of Commerce 5,20 % 24/01/2024	44 998
20 000 000	Mitsubishi Corp. Finance plc 0,00 % 15/03/2024	19 811
15 000 000	Credit Agricole Corporate and Investment Bank 5,45 % 17/06/2024	15 000
15 000 000	DZ Bank AG 0,00 % 19/04/2024	14 783
15 000 000	LMA SA 0,00 % 07/05/2024	14 744
10 000 000	Toronto-Dominion Bank (The) 5,48 % 10/04/2024	10 001
10 000 000	Banco Santander SA 0,00 % 12/06/2024	9 972
10 000 000	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 0,00 % 24/06/2024	9 955
10 000 000	Sumitomo Mitsui Banking Corp. 0,00 % 24/06/2024	9 955
10 000 000	National Westminster Bank plc 0,00 % 01/07/2024	9 945
10 000 000	Sumitomo Mitsui Banking Corp. 0,00 % 21/02/2024	9 937
10 000 000	Banco Santander SA 0,00 % 26/02/2024	9 932
10 000 000	La Banque Postale SA 0,00 % 26/02/2024	9 931
10 000 000	Sumitomo Mitsui Banking Corp. 0,00 % 21/03/2024	9 895
10 000 000	La Banque Postale SA 0,00 % 25/03/2024	9 890
10 000 000	MUFG Bank Ltd. 0,00 % 02/05/2024	9 838
10 000 000	NatWest Group plc 0,00 % 03/05/2024	9 837

Le CBI exige un calendrier des changements importants dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice. Ces modifications sont définies comme les achats totaux d'un titre qui dépassent un pour cent de la valeur totale des achats pendant l'exercice financier et les cessions totales qui sont supérieures à un pour cent de la valeur totale des ventes. Les 20 achats et les 20 ventes les plus importants doivent être indiqués au minimum, ou tous les achats et ventes s'ils sont inférieurs à 20. Une liste complète des modifications du portefeuille au cours de l'exercice financier est disponible, sur demande et gratuitement, auprès de l'Agent administratif.

## État des modifications des investissements (non audité)

Pour l'exercice annuel clos le 31 août 2024 (suite)

### United States Dollar Fund

Achats		Frais
Participation	Investissements	USD (millier)
200 000 000	SG Issuer SA 5,55 % 07/03/2025	200 000
200 000 000	Landwirtschaftliche Rentenbank 0,00 % 16/05/2024	199 111
200 000 000	Landwirtschaftliche Rentenbank 0,00 % 16/04/2024	198 226
140 000 000	Nationwide Building Society 0,00 % 03/07/2024	139 876
140 000 000	Nationwide Building Society 0,00 % 17/07/2024	139 855
140 000 000	Nationwide Building Society 0,00 % 27/06/2024	139 855
140 000 000	Nationwide Building Society 0,00 % 10/07/2024	139 855
140 000 000	Great Bear Funding DAC 0,00 % 24/07/2024	139 854
140 000 000	Great Bear Funding DAC 0,00 % 31/07/2024	139 854
140 000 000	Great Bear Funding DAC 0,00 % 07/08/2024	139 854
140 000 000	Great Bear Funding DAC 0,00 % 14/08/2024	139 854
140 000 000	Great Bear Funding DAC 0,00 % 21/08/2024	139 854
140 000 000	Great Bear Funding DAC 0,00 % 28/08/2024	139 854
140 000 000	Great Bear Funding DAC 0,00 % 04/09/2024	139 854
140 000 000	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale 0,00 % 07/03/2024	139 854
140 000 000	UBS AG 0,00 % 05/07/2024	136 260
130 000 000	BNP Paribas Issuance BV, FRN 5,43 % 30/05/2025	130 000
120 000 000	Kingdom of the Netherlands 0,00 % 08/02/2024	119 715
120 000 000	Landeskreditbank Baden-Wuerttemberg Foerderbank 0,00 % 26/04/2024	118 937
120 000 000	Kingdom of Sweden 0,00 % 09/02/2024	118 690

Ventes		Produit
Participation	Investissements	USD (millier)
80 000 000	MUFG Securities EMEA plc 0,00 % 27/03/2024	79 808
80 000 000	Mitsubishi Corp. Finance plc 0,00 % 25/03/2024	79 796
40 000 000	Bank of Montreal 0,00 % 05/07/2024	39 821

Le CBI exige un calendrier des changements importants dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice. Ces modifications sont définies comme les achats totaux d'un titre qui dépassent un pour cent de la valeur totale des achats pendant l'exercice financier et les cessions totales qui sont supérieures à un pour cent de la valeur totale des ventes. Les 20 achats et les 20 ventes les plus importants doivent être indiqués au minimum, ou tous les achats et ventes s'ils sont inférieurs à 20. Une liste complète des modifications du portefeuille au cours de l'exercice financier est disponible, sur demande et gratuitement, auprès de l'Agent administratif.

## État des modifications des investissements (non audité)

Pour l'exercice annuel clos le 31 août 2024 (suite)

### United States Dollar Treasury Fund

Achats		Frais
Participation	Investissements	USD (millier)
55 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 02/11/2023	54 651
55 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 08/08/2024	54 336
50 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 25/06/2024	49 684
42 500 000	US Treasury Bill 0,00 % 11/06/2024	42 144
35 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 04/06/2024	34 823
35 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 30/07/2024	34 679
35 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 02/07/2024	34 630
35 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 22/10/2024	34 585
35 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 04/01/2024	34 555
35 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 26/11/2024	34 411
32 500 000	US Treasury Bill 0,00 % 17/09/2024	32 061
30 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 24/09/2024	29 748
30 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 22/08/2024	29 484
28 750 000	US Treasury Bill 0,00 % 07/11/2023	28 598
27 500 000	US Treasury Bill 0,00 % 14/03/2024	27 133
25 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 28/11/2023	24 905
25 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 05/03/2024	24 880
25 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 07/12/2023	24 872
25 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 14/12/2023	24 846
25 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 29/02/2024	24 672
25 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 01/02/2024	24 663
25 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 17/10/2024	24 578
25 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 04/04/2024	24 571
25 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 29/11/2024	24 545
25 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 05/09/2024	24 485
25 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 20/06/2024	24 482
20 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 05/12/2023	19 918
20 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 23/07/2024	19 872
20 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 03/09/2024	19 792
20 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 07/05/2024	19 787
20 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 27/02/2024	19 783
20 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 01/10/2024	19 751
20 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 30/05/2024	19 482
17 500 000	US Treasury Bill 0,00 % 09/07/2024	17 268

Le CBI exige un calendrier des changements importants dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice. Ces modifications sont définies comme les achats totaux d'un titre qui dépassent un pour cent de la valeur totale des achats pendant l'exercice financier et les cessions totales qui sont supérieures à un pour cent de la valeur totale des ventes. Les 20 achats et les 20 ventes les plus importants doivent être indiqués au minimum, ou tous les achats et ventes s'ils sont inférieurs à 20. Une liste complète des modifications du portefeuille au cours de l'exercice financier est disponible, sur demande et gratuitement, auprès de l'Agent administratif.

### Informations sur la rémunération

Fidelity Institutional Liquidity Fund plc (la « Société ») est gérée par FIL Investment Management (Luxembourg) S.A., Ireland Branch (« FIMLUX »).

FIMLUX est une société de gestion agréée pour la gestion d'OPCVM qui est entièrement détenue par FIL Limited (« FIL »). Le Groupe FIL, composé de FIL et de ses filiales, a approuvé une politique de rémunération qui s'applique à tous les éléments constitutifs du groupe. En outre, FIMLUX a publié sa propre politique de rémunération qui reflète étroitement celle du Groupe FIL. Lors de la mise en œuvre de sa politique, FIMLUX s'assurera de la bonne gouvernance de l'entreprise et mettra en avant une gestion du risque saine et efficace.

### Politique de rémunération

La politique de rémunération n'incite pas à prendre des risques d'une manière qui s'avérerait contraire à l'appétit pour le risque de la Société, aux Statuts et au Prospectus. FIMLUX s'assurera que toutes les décisions sont conformes à la stratégie commerciale globale, aux objectifs et à la politique de rémunération, et tentera d'éviter d'éventuels conflits d'intérêts.

La rémunération fixe désigne le salaire de base et les autres avantages. Les salaires de base sont compétitifs par rapport au marché local, et dépendent du poste, des responsabilités, de l'expérience, des qualifications, de la performance et de la contribution globale d'un individu aux résultats de FIL. Ces critères sont réexaminés régulièrement.

La rémunération variable désigne les primes annuelles et les primes de rendement à long terme. Ces composantes discrétionnaires de la rémunération sont déterminées au regard de la performance individuelle et des résultats globaux de l'entreprise (en tenant compte des performances financières et non financières, des activités connexes et des risques opérationnels).

Vous trouverez un résumé de la politique de rémunération sur <https://www.fidelityinternational.com>.

FIMLUX s'assurera que la politique de rémunération soit révisée chaque année en interne et de manière indépendante. Aucun changement important n'a été apporté à la politique de rémunération adoptée depuis le dernier examen effectué en décembre 2023 et le résultat de l'examen n'a pas produit d'exception. La politique de rémunération s'applique à tous les employés de FIMLUX, y compris ceux dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque de la Société de gestion ou de l'OPCVM qu'elle gère (« membres du personnel identifié »). Les membres du personnel de l'OPCVM identifié comprennent les membres du Conseil de la Société de gestion, les dirigeants, les responsables exerçant une fonction de contrôle ou des activités essentielles. Ces individus sont informés de leur statut et des responsabilités y afférentes au moins une fois par an.

Rémunération totale du personnel employé par FIMLUX pour l'exercice financier annuel clos le 31/12/2023	10 749 276 EUR
---	----------------

dont une rémunération fixe	8 529 736 EUR
dont une rémunération variable	2 219 540 EUR

Nombre total d'employés de FIMLUX (au 31/12/2023)	110
---	-----

La rémunération totale consolidée à payer au Personnel identifié, en tenant compte de tous les accords de délégation existants et lorsque l'information a été mise à disposition, est la suivante : 10,60 millions EUR. Il convient de noter que cette information sur la rémunération est celle qui a été publiée par le délégué, dans son rapport annuel pour l'exercice financier clos le 30 juin 2024 et qu'elle représente le chiffre global publié par le Gérant de Portefeuille pour son personnel identifié et qu'elle n'est donc pas spécifique à la Société.

### Liste des Gérants de Portefeuille

Le tableau suivant donne, pour chaque Compartiment, la liste des Gérants de Portefeuille pour l'exercice financier annuel considéré.

Nom du Compartiment	Gérant de Portefeuille
Euro Fund	FIL Investments International
Sterling Fund	FIL Investments International
United States Dollar Fund	FIL Investments International
United States Dollar Treasury Fund	FIL Investments International

### Règlement sur les opérations de financement sur titres

Le Règlement relatif à la transparence des opérations de financement sur titres (« SFTR ») est entré en vigueur le 12 janvier 2016 et a introduit des déclarations supplémentaires sur les prêts de titres, les prises/mises en pension, les swaps sur rendement total (TRS) et autres opérations de prêt/d'emprunt dans les comptes annuels et semestriels publiés après le 13 janvier 2017. Ce Règlement a été mis en œuvre par rapport à un risque perçu, dénommé « système bancaire parallèle » sur les marchés des opérations de financement sur titres et cherche à réduire ce risque en améliorant la transparence des marchés des opérations de financement sur titres de plusieurs façons :

- en imposant des conditions sur la « réutilisation » de la garantie, afin que les clients et les contreparties comprennent les risques impliqués et donnent leur accord pour cette réutilisation.
- en exigeant des gestionnaires qu'ils communiquent des informations détaillées à leurs investisseurs sur l'utilisation qu'ils font des opérations de financement sur titres, à la fois dans leurs états financiers périodiques et dans les documents précontractuels ; et
- en exigeant des contreparties qu'elles déclarent les opérations de financement sur titres à un référentiel central afin que l'utilisation de ces opérations par les participants du marché soit transparente pour les autorités de régulation.

Les informations suivantes concernent un accord de mise en pension de titres détenu par la Société au 31 août 2024 qui pourrait être considéré comme une opération de financement sur titres au titre du Règlement SFTR.

### Les 10 principaux émetteurs de garantie

Le tableau suivant indique les dix principaux émetteurs par valeur de la garantie non liquide reçue par le Compartiment par le biais d'un contrat de garantie avec transfert de propriété sur des accords de prise en pension à la date de déclaration.

Émetteur	Valeur de la garantie
<b>Euro Fund</b>	<b>EUR</b>
Deutsche Bundesrepublik	209 770 976
Government of Canada	162 759 224
United States Treasury	100 812 540
Netherlands Government	25 175 251
Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe	14 797 636
Republic of Austria	678 651
United Kingdom Treasury	214 103
Finland Government	42 034
<b>Émetteur</b>	<b>Valeur de la garantie</b>
<b>Sterling Fund</b>	<b>GBP</b>
United Kingdom Treasury	149 999 991
<b>Émetteur</b>	<b>Valeur de la garantie</b>
<b>United States Dollar Fund</b>	<b>USD</b>
United States Treasury	307 560 787
<b>Émetteur</b>	<b>Valeur de la garantie</b>
<b>United States Dollar Treasury Fund</b>	<b>USD</b>
United States Treasury	262 734 141

## Informations complémentaires (non auditées)

Pour l'exercice annuel clos le 31 août 2024 (suite)

### Les 10 principales contreparties

Le tableau suivant fournit des informations détaillées sur les dix principales contreparties (en fonction de la valeur brute des opérations en cours) par rapport aux accords de prise en pension à la date de déclaration.

Contrepartie	Transactions en cours
<b>Euro Fund</b>	<b>EUR</b>
BNP Paribas SA	250 000 000
J.P. Morgan Securities plc	250 000 000
<b>Sterling Fund</b>	<b>GBP</b>
Citigroup	75 000 000
J.P. Morgan Securities plc	75 000 000
<b>United States Dollar Fund</b>	<b>USD</b>
BNP Paribas SA	150 000 000
J.P. Morgan Securities plc	150 000 000
<b>United States Dollar Treasury Fund</b>	<b>USD</b>
J.P. Morgan Securities plc	92 000 000
BNP Paribas SA	90 000 000
Citigroup	75 000 000

### DONNÉES SUR LES OPÉRATIONS CUMULÉES

#### Type et qualité de la garantie

Le tableau suivant donne une analyse du type et de la qualité des garanties non liquides que le Compartiment a reçues par rapport aux accords de prise en pension à la date de déclaration.

<b>Euro Fund</b>		<b>EUR</b>
<b>Accords de prise en pension</b>		
Obligations	« Investment grade »	514 250 415
		<b>514 250 415</b>
<b>Sterling Fund</b>		<b>GBP</b>
<b>Accords de prise en pension</b>		
Obligations	« Investment grade »	149 999 991
		<b>149 999 991</b>
<b>United States Dollar Fund</b>		<b>USD</b>
<b>Accords de prise en pension</b>		
Obligations	« Investment grade »	307 560 787
		<b>307 560 787</b>
<b>United States Dollar Treasury Fund</b>		<b>USD</b>
<b>Accords de prise en pension</b>		
Obligations	« Investment grade »	262 734 141
		<b>262 734 141</b>

Les titres « investment grade » sont émis par une entité ayant obtenu au minimum une notation de crédit « investment grade » de la part d'au moins une agence de notation reconnue à l'échelle internationale, à savoir Standard & Poor's, Moody's ou Fitch.

## Informations complémentaires (non auditées)

Pour l'exercice annuel clos le 31 août 2024 (suite)

### Échéance de la garantie

Le tableau suivant fournit une analyse de l'échéance des garanties non liquides reçues par rapport aux accords de prise en pension à la date de déclaration.

Échéance	Moins de 1 jour	De 1 à 7 jours	De 1 à 4 semaines	De 1 à 3 mois	De 3 à 12 mois	Plus d'1 an	Total
<b>Euro Fund</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>
Garantie reçue	–	–	–	–	706 087	513 544 328	514 250 415
<b>Sterling Fund</b>	<b>GBP</b>	<b>GBP</b>	<b>GBP</b>	<b>GBP</b>	<b>GBP</b>	<b>GBP</b>	<b>GBP</b>
Garantie reçue	–	–	–	–	–	149 999 991	149 999 991
<b>United States Dollar Fund</b>	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>USD</b>
Garantie reçue	22 090 869	–	–	–	1	285 469 917	307 560 787
<b>United States Dollar Treasury Fund</b>	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>USD</b>
Garantie reçue	–	–	27 075 401	–	11 347 389	224 311 351	262 734 141

L'analyse des échéances qui précède repose sur la date d'échéance contractuelle du titre reçu en garantie. Toutes les garanties reçues par le Compartiment au titre des accords de prise en pension sont transférées dans le cadre d'un contrat avec transfert de propriété. La garantie est conservée par un sous-dépositaire du Dépositaire pendant la durée de la transaction.

### Pays dans lesquels les contreparties sont établies

Le tableau suivant indique de manière détaillée le pays de constitution des contreparties aux accords de prise en pension à la date de déclaration.

Contrepartie	Pays de constitution
BNP Paribas SA	France
Citigroup	Royaume-Uni
J.P. Morgan Securities plc	Royaume-Uni

### Devise de la garantie

Toutes les garanties reçues dans le cadre des accords de prise en pension sont libellées dans la devise de base du Compartiment.

### Échéances des accords de prise en pension

Le tableau suivant fournit une analyse de l'échéance des accords de prise en pension à la date de déclaration.

Échéance	Moins de 1 jour	De 1 à 7 jours	De 1 à 4 semaines	De 1 à 3 mois	De 3 à 12 mois	Plus d'1 an	Total
<b>Euro Fund</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>
Accords de prise en pension	–	500 000 000	–	–	–	–	500 000 000
<b>Sterling Fund</b>	<b>GBP</b>	<b>GBP</b>	<b>GBP</b>	<b>GBP</b>	<b>GBP</b>	<b>GBP</b>	<b>GBP</b>
Accords de prise en pension	–	150 000 000	–	–	–	–	150 000 000
<b>United States Dollar Fund</b>	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>USD</b>
Accords de prise en pension	–	300 000 000	–	–	–	–	300 000 000
<b>United States Dollar Treasury Fund</b>	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>USD</b>
Accords de prise en pension	–	257 000 000	–	–	–	–	257 000 000



### **Conservation des garanties**

#### **Garantie reçue**

Toutes les garanties reçues par les Compartiments dans le cadre des accords de prise en pension à la date de déclaration sont détenues par un sous-dépositaire du Dépositaire, à savoir J.P. Morgan SE - Succursale de Dublin.

#### **Réutilisation des garanties**

Les garanties reçues dans le cadre des accords de prise en pension ne peuvent pas être vendues, réinvesties ou données en gage.

### **Directive « Droits des actionnaires » II**

La Directive « Droits des actionnaires » II (« SRD II ») est une loi européenne qui a été transposée dans le droit irlandais le 30 mars 2020. Au titre de la Directive SRD II, les Gestionnaires d'actifs sont tenus de fournir des informations annuelles supplémentaires concernant les risques et la composition du portefeuille.

### **Principaux risques importants à moyen et à long terme liés aux investissements**

Consultez l'annexe 11 pour une analyse détaillée des politiques de gestion des risques et de la procédure qui affectent les Compartiments.

### Composition du portefeuille

Consultez l'Inventaire du portefeuille-titres de chaque Compartiment à partir de la page 10 pour connaître la composition détaillée des portefeuilles par type d'investissement et par région. Les Compartiments font l'objet d'une gestion active sans aucune référence à un indice. Par conséquent, la publication des pondérations des portefeuilles par rapport aux indices de référence ne s'applique pas.

Au 31 août 2024, les tableaux suivants présentent les 10 principales participations par valeur de marché de chaque Compartiment.

#### Euro Fund – 10 principales participations du portefeuille par valeur de marché

Participation	Type	Valeur de marché (millier EUR)
DZ Bank AG, 3,60 %, 02/09/2024	Dépôts à terme	300 450
Credit Mutuel - CIC Banques, 3,60 %, 02/09/2024	Dépôts à terme	300 000
BNP Paribas SA, 3,60 %, 02/09/2024	Accords de prise en pension	250 000
J.P. Morgan Securities plc, 3,63 %, 02/09/2024	Accords de prise en pension	250 000
BRED Banque Populaire, 3,61 %, 02/09/2024	Dépôts à terme	191 000
MUFG Bank Ltd., 3,60 %, 02/09/2024	Dépôts à terme	152 903
SG Issuer SA, 3,75 %, 16/06/2025	Titres d'entreprise à coupon fixe	150 000
BNP Paribas Issuance BV, FRN, 3,75 %, 30/05/2025	Titres d'entreprise à coupon variable	85 000
Mizuho Bank Ltd., 3,61 %, 02/09/2024	Dépôts à terme	76 231
KBC Bank NV, 3,64 %, 02/09/2024	Dépôts à terme	50 000

#### Sterling Fund – 10 principales participations du portefeuille par valeur de marché

Participation	Type	Valeur de marché (millier EUR)
Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., 4,94 %, 02/09/2024	Dépôts à terme	100 000
DZ Bank AG, 4,93 %, 02/09/2024	Dépôts à terme	75 101
Citigroup, 4,99 %, 02/09/2024	Accords de prise en pension	75 000
J.P. Morgan Securities plc, 4,97 %, 02/09/2024	Accords de prise en pension	75 000
BRED Banque Populaire, 4,95 %, 02/09/2024	Dépôts à terme	65 000
Mizuho Bank Ltd., 4,94 %, 02/09/2024	Dépôts à terme	51 453
SG Issuer SA, 5,14 %, 14/02/2025	Titres d'entreprise à coupon fixe	35 000
BNP Paribas Issuance BV, FRN, 5,06 %, 30/05/2025	Titres d'entreprise à coupon variable	30 000
Chesham Finance Ltd., 0,00 %, 06/09/2024	Billets de trésorerie	24 987
Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale, 0,00 %, 17/09/2024	Billets de trésorerie	19 957

#### United States Dollar Fund – 10 principales participations du portefeuille par valeur de marché

Participation	Type	Valeur de marché (millier EUR)
Credit Mutuel - CIC Banques, 5,30 %, 03/09/2024	Dépôts à terme	300 000
MUFG Bank Ltd., 5,31 %, 03/09/2024	Dépôts à terme	300 000
BRED Banque Populaire, 5,32 %, 03/09/2024	Dépôts à terme	283 415
Royal Bank of Canada, 5,30 %, 03/09/2024	Dépôts à terme	244 000
DNB Markets, 5,28 %, 03/09/2024	Dépôts à terme	200 000
SG Issuer SA, 5,55 %, 07/03/2025	Titres d'entreprise à coupon fixe	200 000
BNP Paribas SA, 5,29 %, 03/09/2024	Accords de prise en pension	150 000
J.P. Morgan Securities plc, 5,29 %, 03/09/2024	Accords de prise en pension	150 000
Great Bear Funding DAC, 0,00 %, 04/09/2024	Billets de trésorerie	139 979
BNP Paribas Issuance BV, FRN, 5,43 %, 30/05/2025	Titres d'entreprise à coupon variable	130 000

### United States Dollar Treasury Fund – 10 principales participations du portefeuille par valeur de marché

Participation	Type	Valeur de marché (millier EUR)
J.P. Morgan Securities plc, 5,29 %, 03/09/2024	Accords de prise en pension	92 000
BNP Paribas SA, 5,29 %, 03/09/2024	Accords de prise en pension	90 000
Citigroup, 5,30 %, 03/09/2024	Accords de prise en pension	75 000
US Treasury Bill, 0,00 %, 22/10/2024	Titres gouvernementaux à coupon fixe	34 754
US Treasury Bill, 0,00 %, 26/11/2024	Titres gouvernementaux à coupon fixe	34 583
US Treasury Bill, 0,00 %, 17/09/2024	Titres gouvernementaux à coupon fixe	32 434
US Treasury Bill, 0,00 %, 24/09/2024	Titres gouvernementaux à coupon fixe	29 908
US Treasury Bill, 0,00 %, 05/09/2024	Titres gouvernementaux à coupon fixe	24 993
US Treasury Bill, 0,00 %, 17/10/2024	Titres gouvernementaux à coupon fixe	24 842
US Treasury Bill, 0,00 %, 29/11/2024	Titres gouvernementaux à coupon fixe	24 695

### Taux de rotation du portefeuille

La Directive SRD II ne donne pas une méthodologie pour calculer le Taux de rotation du portefeuille (« PTR »). Aux fins des présents Comptes, la formule suivante a été utilisée pour calculer le PTR.

$$PTR = (\text{achats} + \text{ventes}) - (\text{souscriptions} + \text{rachats}) / \text{Valeur liquidative moyenne attribuable aux actionnaires sur 12 mois.}$$

Pour l'exercice financier annuel clos le 31 août 2024, le PTR de chacun des Compartiments est le suivant :

Compartiment	PTR
Euro Fund	16 647 %
Sterling Fund	16 053 %
United States Dollar Fund	14 036 %
United States Dollar Treasury Fund	13 344 %

Le PTR annuel de chaque Compartiment est relativement élevé en raison de la nature à court terme des titres que les Compartiments ont le droit de détenir.

### Coût de rotation du portefeuille

Le coût de rotation du portefeuille (« PTC ») est calculé de la manière suivante :

$$PTC = PTR (\text{plafonné à } 100 \%) \times \text{frais de transaction}$$

Les frais de transaction sont des coûts incrémentiels qui sont directement imputables à l'acquisition, à l'émission ou à la cession de l'actif ou du passif financier. Pour l'exercice financier annuel clos le 31 août 2024, le PTC de chacun des Compartiments était nul.

### RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DANS LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS (non audité)

Conformément Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »), les Compartiments suivants sont classés comme des produits visés par l'Article 8, ce qui signifie qu'ils cherchent à atteindre leurs objectifs d'investissement tout en promouvant, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison des deux :

- Euro Fund
- Sterling Fund
- United States Dollar Fund
- Euro VNAV Fund (Compartiment non lancé)
- Sterling VNAV Fund (Compartiment non lancé)
- United States Dollar VNAV Fund (Compartiment non lancé)

United States Dollar Treasury Fund est classé dans la catégorie des Compartiments visés par l'Article 6, ce qui signifie que ses investissements ne tiennent pas compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les pourcentages affichés dans les annexes SFDR ont été arrondis.

**Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit:  
Fidelity Institutional Liquidity - The Euro Fund

Identifiant d'entité juridique:  
549300UELQ2EV0UNUE97

**Caractéristiques environnementales et/ ou sociales**

<b>Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?</b>	
<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : __%  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE  <input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : __%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des <b>caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de __% d'investissements durables  <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE  <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE  <input type="checkbox"/> ayant un objectif social  <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b>



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

À compter du 30 juillet 2024, l'approche du Compartiment en matière de promotion des caractéristiques environnementales et sociales a été révisée conformément au cadre d'investissement durable actualisé de Fidelity, tel que détaillé dans le document d'informations précontractuel du Compartiment. Les valeurs communiquées dans ce rapport refléteront la période de référence allant du 1er septembre 2023 au 30 juillet 2024. Des informations supplémentaires seront fournies ci-dessous pour la période du 30 juillet 2024 au 31 août 2024.

Avant le 30 juillet 2024, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant dans des titres d'émetteurs présentant des caractéristiques ESG favorables. Les caractéristiques ESG favorables ont été déterminées en fonction des notations ESG. Les notations ESG ont pris en compte des caractéristiques environnementales, notamment l'intensité carbone, les émissions carbone, l'énergie, l'efficacité, la gestion de l'eau et des déchets, et la biodiversité, ainsi que des caractéristiques sociales, notamment la sécurité des produits, la chaîne d'approvisionnement, la santé et la sécurité, et les droits de l'homme.

À compter du 30 juillet 2024, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en cherchant à ce que son portefeuille obtienne un score ESG supérieur à celui de son univers d'investissement. L'univers d'investissement est constitué d'émetteurs de titres de créance à court terme éligibles. Le score ESG est déterminé par rapport aux notations ESG. Ces notations ESG ont pris en compte des caractéristiques environnementales, notamment l'intensité carbone, les émissions carbone, l'efficacité énergétique, la gestion de l'eau et des déchets et la biodiversité, ainsi que des caractéristiques sociales, notamment la sécurité des produits, la chaîne d'approvisionnement, la santé et la sécurité, et les droits de l'homme.

Les scores ESG de chaque titre ont été établis en attribuant des valeurs numériques fixes aux notations ESG de Fidelity et aux notations ESG fournies par des agences externes. Ces valeurs numériques ont été assemblées pour déterminer le score ESG moyen du portefeuille et celui de l'univers d'investissement. Le score ESG moyen pondéré du portefeuille du Compartiment a été mesuré par rapport à celui de son univers d'investissement à l'aide d'une méthode de calcul équipondéré. Des informations plus détaillées sur la méthode de calcul sont présentées sur la page Sustainable investing framework (Cadre d'investissement durable) du site de Fidelity (fidelityinternational.com) et peuvent être mises à jour de temps à autre.

Du 30 juillet 2024 au 31 août 2024, les scores ESG moyens quotidiens du Compartiment et de l'univers d'investissement ont été :

- Compartiment : 6,94
- Univers d'investissement : 6,66
- Marge : 0,28.

### **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Pour la période du 1er septembre 2023 au 30 juillet 2024, les indicateurs de durabilité suivants ont été utilisés pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment :

- i) le pourcentage du Compartiment investi dans des titres d'émetteurs présentant des caractéristiques ESG favorables conformément au cadre d'investissement durable de Fidelity : 84,33 %.
- ii) le pourcentage du Compartiment investi dans des titres d'émetteurs exposés aux Exclusions : 0,00 %.

Pour la période du 30 juillet 2024 au 31 août 2024, les indicateurs de durabilité suivants ont été utilisés pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment :

- i) le score ESG du portefeuille du Compartiment mesuré par rapport au score ESG de son univers d'investissement : 6,94 contre 6,66
- ii) le pourcentage du Compartiment investi dans des titres d'émetteurs exposés aux Exclusions : 0,00 %.

Ces indicateurs de durabilité n'ont pas été contrôlés par un réviseur d'entreprises ni analysés par un tiers.

### **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Pour la période du 1er septembre 2022 au 31 août 2023, les indicateurs de durabilité suivants ont été utilisés pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment :

- i) le pourcentage du Compartiment investi dans des titres d'émetteurs présentant des caractéristiques ESG favorables conformément au cadre d'investissement durable de Fidelity : 87,58 %.
- ii) le pourcentage du Compartiment investi dans des titres d'émetteurs exposés aux Exclusions : 0,00 %.

Ces indicateurs de durabilité n'ont pas été contrôlés par un réviseur d'entreprises ni analysés par un tiers.

### **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Le Compartiment ne s'est pas engagé à détenir un minimum d'investissements durables. Même sans un tel engagement, le Compartiment peut avoir investi dans ce type de placements, mais cela n'a pas été contrôlé pour ce Compartiment.

### **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Le Compartiment ne s'est pas engagé à détenir un minimum d'investissements durables. Même sans un tel engagement, le Compartiment peut avoir investi dans ce type de placements, mais cela n'a pas été contrôlé pour ce Compartiment.

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

### **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

Le Compartiment ne s'est pas engagé à détenir un minimum d'investissements durables. Même sans un tel engagement, le Compartiment peut avoir investi dans ce type de placements, mais cela n'a pas été contrôlé pour ce Compartiment.

### **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:**

Le Compartiment ne s'est pas engagé à détenir un minimum d'investissements durables. Même sans un tel engagement, le Compartiment peut avoir investi dans ce type de placements, mais cela n'a pas été contrôlé pour ce Compartiment.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



### **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?**

Les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (appelées « principales incidences négatives ») ont été prises en compte et intégrées dans les décisions d'investissement au moyen de divers outils, notamment :

(i) la Notation ESG : Fidelity se réfère aux notations ESG qui intègrent la prise en compte des principales incidences négatives importantes telles que les émissions carbone, la sécurité des employés, la corruption et la gestion de l'eau. Pour les titres souverains émis, les principales incidences négatives ont été prises en compte et intégrées dans les décisions d'investissement à l'aide de notations qui incluent les principales incidences négatives importantes comme les émissions carbone, les violations sociales et la liberté d'expression.

(ii) les Exclusions : lorsqu'il a investi directement dans des sociétés émettrices, le Compartiment a appliqué les Exclusions pour permettre d'atténuer les principales incidences négatives en excluant les secteurs préjudiciables et en interdisant les investissements dans des émetteurs qui enfreignent les normes internationales, telles que le PMNU. Ces Exclusions comprenaient l'indicateur PIN 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, l'indicateur PIN 10 : Violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et l'indicateur PIN 14 : Exposition à des armes controversées.

(iii) l'Engagement : Fidelity a utilisé l'engagement comme outil pour mieux comprendre les principales incidences négatives et, dans certaines circonstances, préconiser une réduction des principales incidences négatives. Fidelity a participé à des engagements individuels et collaboratifs pertinents qui ciblent un certain nombre de principales incidences négatives (c.-à-d. Climate Action 100+, Investors against Slavery and Trafficking APAC).

(iv) un réexamen trimestriel : une discussion sur les principales incidences négatives et une analyse de ces dernières par le biais d'un examen trimestriel du Compartiment.

Fidelity tient compte d'indicateurs spécifiques pour chaque facteur de durabilité pour déterminer si les investissements ont une principale incidence négative. Ces indicateurs sont assujettis à la disponibilité des données et peuvent évoluer avec l'amélioration de la qualité et de la disponibilité des données.

Les exclusions et analyses ci-dessus (les « Exclusions ») peuvent être mises à jour de temps à autre. Pour de plus amples informations, veuillez consulter : [« Sustainable investing framework »](#).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/09/2023 - 31/08/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
3.6 CMCIFRPAXXX	Finance	5,33%	France
3.6 GENOGB2LXXX	Finance	5,33%	Allemagne
BANQUE NATL DE RR 3.6 09	Finance	4,44%	France
MORGNSEC RR 3.63 09/02/2	Finance	4,44%	Royaume Uni
3.61 BREDFRPPXXX	Finance	3,39%	France
3.6 BOTKGB2LXXX	Finance	2,71%	Japon
SG ISSUER SA MEDIUM TERM NOTE VARIABLE 16/JUN/2025	Finance	2,66%	Luxembourg
BNP PARIBAS ISSUANCE BV CALL/PUT MEDIUM TERM NOTE	Finance	1,51%	Pays-Bas
3.61 MHCBGB2LXXX	Finance	1,35%	Japon
3.64 KREDGB2XXXX	Finance	0,89%	Belgique
TOTALENERGIE S CAPITAL SA COMMERCIAL PAPER ZERO CPN	Finance	0,89%	France
TOTALENERGIES CAPITAL SA COMMERCIAL PAPER ZERO CPN	Finance	0,89%	France
TOTALENERGIES CAPITAL SA COMMERCIAL PAPER ZERO CPN	Finance	0,88%	France
CERTIFICATE OF DEPOSIT ZERO CPN 02/JAN/2025 EUR	Finance	0,88%	Royaume Uni
COMMERCIAL PAPER ZERO CPN 02/JAN/2025 EUR	Finance	0,88%	Danemark

Source des données : Fidelity International, 31 août 2024. Les investissements les plus importants (à l'exclusion des instruments dérivés) et leurs classifications s'appuient sur des données comptables officielles et sont basés sur le dernier jour de la période de référence. Toute différence avec les pourcentages présentés dans les portefeuilles des états financiers résulte des arrondissements.



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

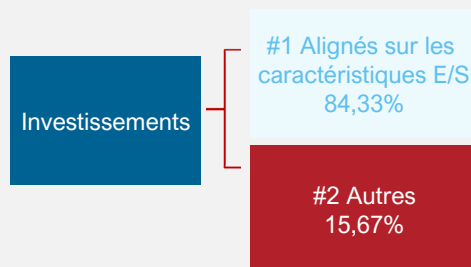
### Quelle était l'allocation des actifs?

La part des investissements du Compartiment utilisée pour respecter les caractéristiques environnementales ou sociales promues, conformément aux éléments contraignants de la stratégie d'investissement du produit financier, s'élevait à 84,33 %.

Le reste des investissements est essentiellement utilisé de la manière décrite dans la question : « Quels sont les investissements inclus dans « #2 Autres », quel est leur objectif et existe-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? »

Cette allocation des actifs n'a pas été contrôlée par un réviseur d'entreprises ni analysée par un tiers.





La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	Sous Secteur	% d'actifs
Finance	Non classé	100%

Source des données : Fidelity International, 31 août 2024. La répartition sectorielle des investissements (à l'exclusion des instruments dérivés) et leur classification sont basées sur les données comptables officielles et sur le dernier jour de la période de référence. Toute différence avec les pourcentages présentés dans les portefeuilles des états financiers résulte des arrondissements. En raison du manque de données, nous ne sommes pas en mesure de communiquer les informations concernant le pourcentage des investissements effectués dans les secteurs et sous-secteurs économiques tirant leurs revenus de l'exploration, l'exploitation minière, l'extraction, la production, le traitement, le stockage, le raffinage ou la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles. À l'heure actuelle, ces investissements sont couverts par un autre groupe de combustibles fossiles.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le Compartiment ne s'est pas engagé à détenir un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental et associés à des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental en vertu de la Taxonomie de l'UE. Même sans un tel engagement, le Compartiment peut avoir investi dans ce type de placements.

La part moyenne trimestrielle des investissements durables ayant un objectif environnemental aligné sur la Taxonomie de l'UE s'élevait à 0,00 %.

Les deux graphiques ci-dessous illustrent dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental sont alignés sur la Taxonomie de l'UE et contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Dans une prochaine publication, ces données seront enrichies en vue de répondre à d'autres objectifs environnementaux de la Taxonomie de l'UE, tels que l'utilisation durable et la protection de l'eau et des ressources marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

### Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup>?

- Oui
- Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire
- Non

<sup>1</sup>Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

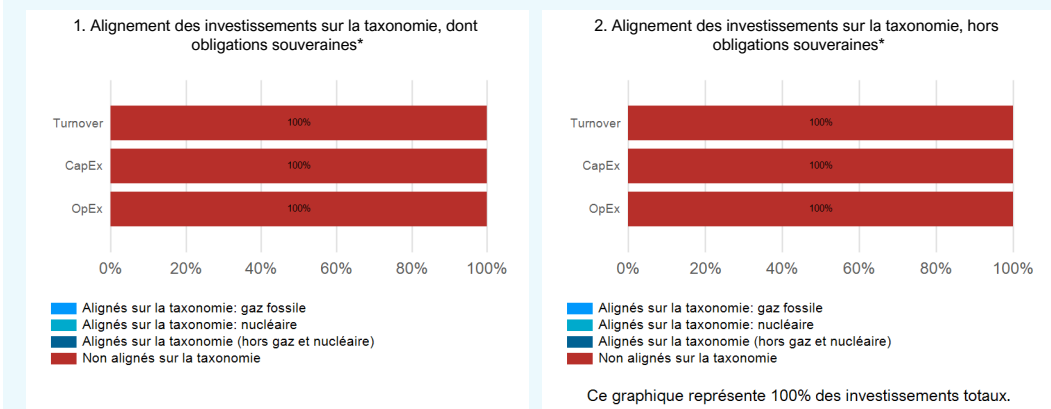
Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en bleu le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Source des données : Moody's, moyenne trimestrielle sur la période de référence. Les données ci-dessus ont été compilées à partir des données statiques de notre système de négociation et de conformité et enrichies par Moody's, une source de données externe. Les données ont été compilées sur la base des données du dernier jour de clôture du trimestre civil et ont fait l'objet d'une moyenne pour la période de référence. Les chiffres de la Taxonomie de l'UE communiqués peuvent diverger en raison de différences dans la méthode de calcul appliquée.

### Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

La part des investissements placée dans des activités transitoires et habilitantes, au sens du règlement sur la Taxonomie de l'UE et mesurée par le chiffre d'affaires, est de 0 % pour les activités transitoires et de 0 % pour les activités habilitantes.

### Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

La part moyenne trimestrielle des investissements durables (y compris les obligations souveraines) ayant un objectif environnemental aligné sur la Taxonomie de l'UE s'élevait à 0,00 % sur la base du chiffre d'affaires, 0,00 % sur la base des dépenses d'immobilisation et 0,00 % sur la base des dépenses d'exploitation.

La part moyenne trimestrielle des investissements durables (à l'exclusion des obligations souveraines) ayant un objectif environnemental aligné sur la Taxonomie de l'UE s'élevait à 0,00 % sur la base du chiffre d'affaires, 0,00 % sur la base des dépenses d'immobilisation et 0,00 % sur la base des dépenses d'exploitation.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement(UE) 2020/852.



### Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le Compartiment ne s'est pas engagé à détenir un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE. Même sans un tel engagement, le Compartiment peut avoir investi dans ce type de placements.

La part moyenne trimestrielle des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE s'élevait à 0,00 %.

Les activités économiques qui ne sont pas reconnues par la Taxonomie de l'UE ne sont pas nécessairement nuisibles à l'environnement ou non durables. En outre, la Taxonomie de l'UE n'a pas encore intégré toutes les activités susceptibles d'apporter une contribution substantielle aux objectifs environnementaux et sociaux.



### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le Compartiment ne s'est pas engagé à détenir un minimum d'investissements considérés comme durables sur le plan social. Même sans un tel engagement, le Compartiment peut avoir investi dans ce type de placements.

La part moyenne trimestrielle des investissements considérés comme durables sur le plan social s'élevait à 0,00 %.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les investissements restants du Compartiment ont été effectués dans des actifs alignés sur l'objectif financier du Compartiment, dans des liquidités et instruments assimilés à des fins de liquidité et dans des instruments dérivés utilisés à des fins d'investissement et de gestion efficace du portefeuille. À titre de garantie environnementale et sociale minimale, le Compartiment a respecté les Exclusions.



### Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le Compartiment a pris les mesures suivantes pour respecter les caractéristiques environnementales ou sociales :

1. Le Compartiment a investi dans des titres d'émetteurs présentant des caractéristiques ESG favorables.
2. Les caractéristiques environnementales et sociales qualitatives et quantitatives du Compartiment ont été discutées et analysées lors du réexamen trimestriel de la durabilité.
3. Le Compartiment a appliqué les Exclusions.
4. À compter du 30 juillet 2024, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en cherchant à ce que son portefeuille obtienne un score ESG supérieur à celui de son univers d'investissement.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut

## **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Aucun indice de référence n'a été désigné pour déterminer si le Compartiment atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

### ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?***

Sans objet, car ce Compartiment n'a pas d'indice de référence.

### ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Sans objet, car ce Compartiment n'a pas d'indice de référence.

### ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Sans objet, car ce Compartiment n'a pas d'indice de référence.

### ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Sans objet, car ce Compartiment n'a pas d'indice de référence.

## Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit:  
Fidelity Institutional Liquidity - The Sterling Fund

Identifiant d'entité juridique:  
549300F7SB0QYNXNG825

### Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

#### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : __% <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li><li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li></ul>	<input type="checkbox"/> Il promouvait des <b>caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de __% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li><li><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li><li><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</li></ul>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : __%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b>



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

À compter du 30 juillet 2024, l'approche du Compartiment en matière de promotion des caractéristiques environnementales et sociales a été révisée conformément au cadre d'investissement durable actualisé de Fidelity, tel que détaillé dans le document d'informations précontractuel du Compartiment. Les valeurs communiquées dans ce rapport refléteront la période de référence allant du 1er septembre 2023 au 30 juillet 2024. Des informations supplémentaires seront fournies ci-dessous pour la période du 30 juillet 2024 au 31 août 2024.

Avant le 30 juillet 2024, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant dans des titres d'émetteurs présentant des caractéristiques ESG favorables. Les caractéristiques ESG favorables ont été déterminées en fonction des notations ESG. Les notations ESG ont pris en compte des caractéristiques environnementales, notamment l'intensité carbone, les émissions carbone, l'énergie, l'efficacité, la gestion de l'eau et des déchets, et la biodiversité, ainsi que des caractéristiques sociales, notamment la sécurité des produits, la chaîne d'approvisionnement, la santé et la sécurité, et les droits de l'homme.

À compter du 30 juillet 2024, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en cherchant à ce que son portefeuille obtienne un score ESG supérieur à celui de son univers d'investissement. L'univers d'investissement est constitué d'émetteurs de titres de créance à court terme éligibles. Le score ESG est déterminé par rapport aux notations ESG. Ces notations ESG ont pris en compte des caractéristiques environnementales, notamment l'intensité carbone, les émissions carbone, l'efficacité énergétique, la gestion de l'eau et des déchets et la biodiversité, ainsi que des caractéristiques sociales, notamment la sécurité des produits, la chaîne d'approvisionnement, la santé et la sécurité, et les droits de l'homme.

Les scores ESG de chaque titre ont été établis en attribuant des valeurs numériques fixes aux notations ESG de Fidelity et aux notations ESG fournies par des agences externes. Ces valeurs numériques ont été assemblées pour déterminer le score ESG moyen du portefeuille et celui de l'univers d'investissement. Le score ESG moyen pondéré du portefeuille du Compartiment a été mesuré par rapport à celui de son univers d'investissement à l'aide d'une méthode de calcul équipondéré. Des informations plus détaillées sur la méthode de calcul sont présentées sur la page Sustainable investing framework (Cadre d'investissement durable) du site de Fidelity (fidelityinternational.com) et peuvent être mises à jour de temps à autre.

Du 30 juillet 2024 au 31 août 2024, les scores ESG moyens quotidiens du Compartiment et de l'univers d'investissement ont été :

- Compartiment : 7,18
- Univers d'investissement : 6,66
- Marge : 0,52.

### **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Pour la période du 1er septembre 2023 au 30 juillet 2024, les indicateurs de durabilité suivants ont été utilisés pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment :

- i) le pourcentage du Compartiment investi dans des titres d'émetteurs présentant des caractéristiques ESG favorables conformément au cadre d'investissement durable de Fidelity : 78,1 %.
- ii) le pourcentage du Compartiment investi dans des titres d'émetteurs exposés aux Exclusions : 0,00 %.

Pour la période du 30 juillet 2024 au 31 août 2024, les indicateurs de durabilité suivants ont été utilisés pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment :

- i) le score ESG du portefeuille du Compartiment mesuré par rapport au score ESG de son univers d'investissement : 7,18 contre 6,66
- ii) le pourcentage du Compartiment investi dans des titres d'émetteurs exposés aux Exclusions : 0,00 %.

Ces indicateurs de durabilité n'ont pas été contrôlés par un réviseur d'entreprises ni analysés par un tiers.

### **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Pour la période du 1er septembre 2022 au 31 août 2023, les indicateurs de durabilité suivants ont été utilisés pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment :

- i) le pourcentage du Compartiment investi dans des titres d'émetteurs présentant des caractéristiques ESG favorables conformément au cadre d'investissement durable de Fidelity : 91,12 %.
- ii) le pourcentage du Compartiment investi dans des titres d'émetteurs exposés aux Exclusions : 0,00 %.

Ces indicateurs de durabilité n'ont pas été contrôlés par un réviseur d'entreprises ni analysés par un tiers.

### **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Le Compartiment ne s'est pas engagé à détenir un minimum d'investissements durables. Même sans un tel engagement, le Compartiment peut avoir investi dans ce type de placements, mais cela n'a pas été contrôlé pour ce Compartiment.

### **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Le Compartiment ne s'est pas engagé à détenir un minimum d'investissements durables. Même sans un tel engagement, le Compartiment peut avoir investi dans ce type de placements, mais cela n'a pas été contrôlé pour ce Compartiment.

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

### **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

Le Compartiment ne s'est pas engagé à détenir un minimum d'investissements durables. Même sans un tel engagement, le Compartiment peut avoir investi dans ce type de placements, mais cela n'a pas été contrôlé pour ce Compartiment.

### **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:**

Le Compartiment ne s'est pas engagé à détenir un minimum d'investissements durables. Même sans un tel engagement, le Compartiment peut avoir investi dans ce type de placements, mais cela n'a pas été contrôlé pour ce Compartiment.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



### **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?**

Les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (appelées « principales incidences négatives ») ont été prises en compte et intégrées dans les décisions d'investissement au moyen de divers outils, notamment :

(i) la Notation ESG : Fidelity se réfère aux notations ESG qui intègrent la prise en compte des principales incidences négatives importantes telles que les émissions carbone, la sécurité des employés, la corruption et la gestion de l'eau. Pour les titres souverains émis, les principales incidences négatives ont été prises en compte et intégrées dans les décisions d'investissement à l'aide de notations qui incluent les principales incidences négatives importantes comme les émissions carbone, les violations sociales et la liberté d'expression.

(ii) les Exclusions : lorsqu'il a investi directement dans des sociétés émettrices, le Compartiment a appliqué les Exclusions pour permettre d'atténuer les principales incidences négatives en excluant les secteurs préjudiciables et en interdisant les investissements dans des émetteurs qui enfreignent les normes internationales, telles que le PMNU. Ces Exclusions comprenaient l'indicateur PIN 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, l'indicateur PIN 10 : Violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et l'indicateur PIN 14 : Exposition à des armes controversées.

(iii) l'Engagement : Fidelity a utilisé l'engagement comme outil pour mieux comprendre les principales incidences négatives et, dans certaines circonstances, préconiser une réduction des principales incidences négatives. Fidelity a participé à des engagements individuels et collaboratifs pertinents qui ciblent un certain nombre de principales incidences négatives (c.-à-d. Climate Action 100+, Investors against Slavery and Trafficking APAC).

(iv) un réexamen trimestriel : une discussion sur les principales incidences négatives et une analyse de ces dernières par le biais d'un examen trimestriel du Compartiment.

Fidelity tient compte d'indicateurs spécifiques pour chaque facteur de durabilité pour déterminer si les investissements ont une principale incidence négative. Ces indicateurs sont assujettis à la disponibilité des données et peuvent évoluer avec l'amélioration de la qualité et de la disponibilité des données.

Les exclusions et analyses ci-dessus (les « Exclusions ») peuvent être mises à jour de temps à autre. Pour de plus amples informations, veuillez consulter : [« Sustainable investing framework »](#).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/09/2023 - 31/08/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NATIONAL AUSTRALIA BANK LTD	Finance	1,06%	Royaume Uni
NORDEA BANK ABP CERTIFICATE OF DEPOSIT ZERO CPN	Finance	0,88%	Finlande
OVERSEA-CHINESE BANKING CORP LTD/UNITED KINGDOM	Finance	0,88%	Singapour
THE TORONTO DOMINION BANK CERTIFICATE OF DEPOSIT	Finance	0,7%	Royaume Uni
NATIONAL AUSTRALIA BANK LTD 5.26%	Finance	0,7%	Australie
NORDEA BANK ABP	Finance	0,7%	Royaume Uni
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL SA COMMERCIAL	Finance	0,7%	France
BRED BANQUE POPULAIRE COMMERCIAL PAPER ZERO CPN	Finance	0,7%	France
CCPTHB ECP 0 09/09/2024	Finance	0,7%	États-Unis
CCPTHB ECP 0 09/25/2024	Finance	0,7%	États-Unis
COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA/LONDON CERTIFICATE	Finance	0,7%	Australie
LLOYDS BANK PLC COMMERCIAL PAPER ZERO CPN	Finance	0,7%	Royaume Uni
MUFG BANK LTD CERTIFICATE OF DEPOSIT FLOATING DTD	Finance	0,7%	Japon
MUFG BANK LTD CERTIFICATE OF DEPOSIT ZERO CPN	Finance	0,7%	Royaume Uni
NATIONAL WESTMINSTER BANK P 0.0%	Finance	0,69%	Royaume Uni

Source des données : Fidelity International, 31 août 2024. Les investissements les plus importants (à l'exclusion des instruments dérivés) et leurs classifications s'appuient sur des données comptables officielles et sont basés sur le dernier jour de la période de référence. Toute différence avec les pourcentages présentés dans les portefeuilles des états financiers résulte des arrondissements.



L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

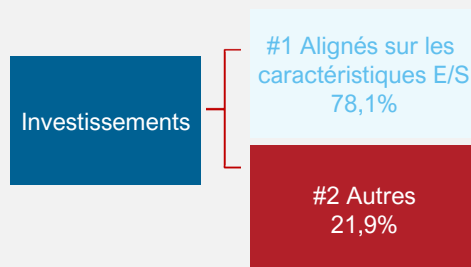
### Quelle était l'allocation des actifs?

La part des investissements du Compartiment utilisée pour respecter les caractéristiques environnementales ou sociales promues, conformément aux éléments contraignants de la stratégie d'investissement du produit financier, s'élevait à 78,1 %.

Le reste des investissements est essentiellement utilisé de la manière décrite dans la question : « Quels sont les investissements inclus dans « #2 Autres », quel est leur objectif et existe-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? »

Cette allocation des actifs n'a pas été contrôlée par un réviseur d'entreprises ni analysée par un tiers.





La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	Sous Secteur	% d'actifs
Finance	Non classé	100%

Source des données : Fidelity International, 31 août 2024. La répartition sectorielle des investissements (à l'exclusion des instruments dérivés) et leur classification sont basées sur les données comptables officielles et sur le dernier jour de la période de référence. Toute différence avec les pourcentages présentés dans les portefeuilles des états financiers résulte des arrondissements. En raison du manque de données, nous ne sommes pas en mesure de communiquer les informations concernant le pourcentage des investissements effectués dans les secteurs et sous-secteurs économiques tirant leurs revenus de l'exploration, l'exploitation minière, l'extraction, la production, le traitement, le stockage, le raffinage ou la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles. À l'heure actuelle, ces investissements sont couverts par un autre groupe de combustibles fossiles.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le Compartiment ne s'est pas engagé à détenir un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental et associés à des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental en vertu de la Taxonomie de l'UE. Même sans un tel engagement, le Compartiment peut avoir investi dans ce type de placements.

La part moyenne trimestrielle des investissements durables ayant un objectif environnemental aligné sur la Taxonomie de l'UE s'élevait à 0,00 %.

Les deux graphiques ci-dessous illustrent dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental sont alignés sur la Taxonomie de l'UE et contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Dans une prochaine publication, ces données seront enrichies en vue de répondre à d'autres objectifs environnementaux de la Taxonomie de l'UE, tels que l'utilisation durable et la protection de l'eau et des ressources marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

### Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup>?

- Oui
  - Dans le gaz fossile
  - Dans l'énergie nucléaire
- Non

<sup>1</sup>Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

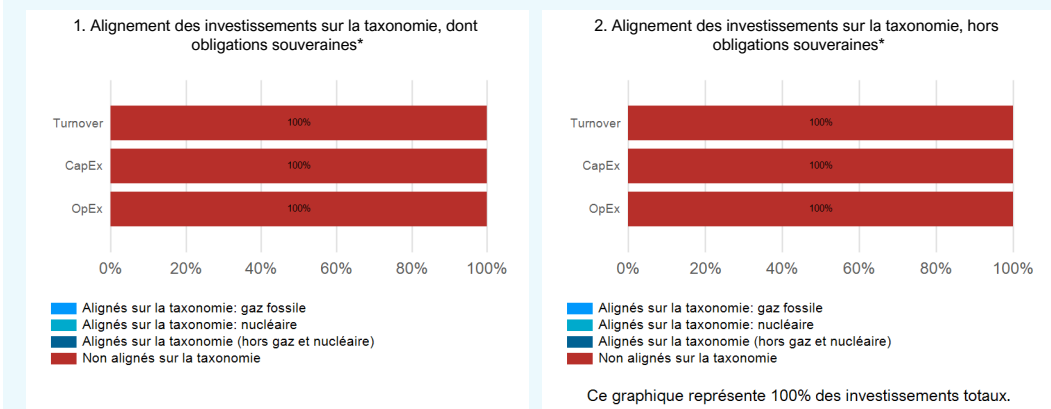
Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en bleu le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Source des données : Moody's, moyenne trimestrielle sur la période de référence. Les données ci-dessus ont été compilées à partir des données statiques de notre système de négociation et de conformité et enrichies par Moody's, une source de données externe. Les données ont été compilées sur la base des données du dernier jour de clôture du trimestre civil et ont fait l'objet d'une moyenne pour la période de référence. Les chiffres de la Taxonomie de l'UE communiqués peuvent diverger en raison de différences dans la méthode de calcul appliquée.

### Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

La part des investissements placée dans des activités transitoires et habilitantes, au sens du règlement sur la Taxonomie de l'UE et mesurée par le chiffre d'affaires, est de 0 % pour les activités transitoires et de 0 % pour les activités habilitantes.

### Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

La part moyenne trimestrielle des investissements durables (y compris les obligations souveraines) ayant un objectif environnemental aligné sur la Taxonomie de l'UE s'élevait à 0,00 % sur la base du chiffre d'affaires, 0,00 % sur la base des dépenses d'immobilisation et 0,00 % sur la base des dépenses d'exploitation.

La part moyenne trimestrielle des investissements durables (à l'exclusion des obligations souveraines) ayant un objectif environnemental aligné sur la Taxonomie de l'UE s'élevait à 0,00 % sur la base du chiffre d'affaires, 0,00 % sur la base des dépenses d'immobilisation et 0,00 % sur la base des dépenses d'exploitation.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement(UE) 2020/852.



### Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le Compartiment ne s'est pas engagé à détenir un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE. Même sans un tel engagement, le Compartiment peut avoir investi dans ce type de placements.

La part moyenne trimestrielle des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE s'élevait à 0,00 %.

Les activités économiques qui ne sont pas reconnues par la Taxonomie de l'UE ne sont pas nécessairement nuisibles à l'environnement ou non durables. En outre, la Taxonomie de l'UE n'a pas encore intégré toutes les activités susceptibles d'apporter une contribution substantielle aux objectifs environnementaux et sociaux.



### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le Compartiment ne s'est pas engagé à détenir un minimum d'investissements considérés comme durables sur le plan social. Même sans un tel engagement, le Compartiment peut avoir investi dans ce type de placements.

La part moyenne trimestrielle des investissements considérés comme durables sur le plan social s'élevait à 0,00 %.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les investissements restants du Compartiment ont été effectués dans des actifs alignés sur l'objectif financier du Compartiment, dans des liquidités et instruments assimilés à des fins de liquidité et dans des instruments dérivés utilisés à des fins d'investissement et de gestion efficace du portefeuille. À titre de garantie environnementale et sociale minimale, le Compartiment a respecté les Exclusions.



### Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le Compartiment a pris les mesures suivantes pour respecter les caractéristiques environnementales ou sociales :

1. Le Compartiment a investi dans des titres d'émetteurs présentant des caractéristiques ESG favorables.
2. Les caractéristiques environnementales et sociales qualitatives et quantitatives du Compartiment ont été discutées et analysées lors du réexamen trimestriel de la durabilité.
3. Le Compartiment a appliqué les Exclusions.
4. À compter du 30 juillet 2024, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en cherchant à ce que son portefeuille obtienne un score ESG supérieur à celui de son univers d'investissement.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut

## **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Aucun indice de référence n'a été désigné pour déterminer si le Compartiment atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

### ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?***

Sans objet, car ce Compartiment n'a pas d'indice de référence.

### ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Sans objet, car ce Compartiment n'a pas d'indice de référence.

### ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Sans objet, car ce Compartiment n'a pas d'indice de référence.

### ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Sans objet, car ce Compartiment n'a pas d'indice de référence.

**Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit:  
Fidelity Institutional Liquidity - The United States  
Dollar Fund

Identifiant d'entité juridique:  
549300ID6M4F360ZNP03

**Caractéristiques environnementales et/ ou sociales**

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?	
<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : __% <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> </ul> <input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : __%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des <b>caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de __% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</li> </ul> <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b>



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

À compter du 30 juillet 2024, l'approche du Compartiment en matière de promotion des caractéristiques environnementales et sociales a été révisée conformément au cadre d'investissement durable actualisé de Fidelity, tel que détaillé dans le document d'informations précontractuel du Compartiment. Les valeurs communiquées dans ce rapport refléteront la période de référence allant du 1er septembre 2023 au 30 juillet 2024. Des informations supplémentaires seront fournies ci-dessous pour la période du 30 juillet 2024 au 31 août 2024.

Avant le 30 juillet 2024, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant dans des titres d'émetteurs présentant des caractéristiques ESG favorables. Les caractéristiques ESG favorables ont été déterminées en fonction des notations ESG. Les notations ESG ont pris en compte des caractéristiques environnementales, notamment l'intensité carbone, les émissions carbone, l'énergie, l'efficacité, la gestion de l'eau et des déchets, et la biodiversité, ainsi que des caractéristiques sociales, notamment la sécurité des produits, la chaîne d'approvisionnement, la santé et la sécurité, et les droits de l'homme.

À compter du 30 juillet 2024, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en cherchant à ce que son portefeuille obtienne un score ESG supérieur à celui de son univers d'investissement. L'univers d'investissement est constitué d'émetteurs de titres de créance à court terme éligibles. Le score ESG est déterminé par rapport aux notations ESG. Ces notations ESG ont pris en compte des caractéristiques environnementales, notamment l'intensité carbone, les émissions carbone, l'efficacité énergétique, la gestion de l'eau et des déchets et la biodiversité, ainsi que des caractéristiques sociales, notamment la sécurité des produits, la chaîne d'approvisionnement, la santé et la sécurité, et les droits de l'homme.

Les scores ESG de chaque titre ont été établis en attribuant des valeurs numériques fixes aux notations ESG de Fidelity et aux notations ESG fournies par des agences externes. Ces valeurs numériques ont été assemblées pour déterminer le score ESG moyen du portefeuille et celui de l'univers d'investissement. Le score ESG moyen pondéré du portefeuille du Compartiment a été mesuré par rapport à celui de son univers d'investissement à l'aide d'une méthode de calcul équipondéré. Des informations plus détaillées sur la méthode de calcul sont présentées sur la page Sustainable investing framework (Cadre d'investissement durable) du site de Fidelity (fidelityinternational.com) et peuvent être mises à jour de temps à autre.

Du 30 juillet 2024 au 31 août 2024, les scores ESG moyens quotidiens du Compartiment et de l'univers d'investissement ont été :

- Compartiment : 7,02
- Univers d'investissement : 6,66
- Marge : 0,36.

### **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Pour la période du 1er septembre 2023 au 30 juillet 2024, les indicateurs de durabilité suivants ont été utilisés pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment :

- i) le pourcentage du Compartiment investi dans des titres d'émetteurs présentant des caractéristiques ESG favorables conformément au cadre d'investissement durable de Fidelity : 84,8 %.
- ii) le pourcentage du Compartiment investi dans des titres d'émetteurs exposés aux Exclusions : 0,00 %.

Pour la période du 30 juillet 2024 au 31 août 2024, les indicateurs de durabilité suivants ont été utilisés pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment :

- i) le score ESG du portefeuille du Compartiment mesuré par rapport au score ESG de son univers d'investissement : 7,02 contre 6,66
- ii) le pourcentage du Compartiment investi dans des titres d'émetteurs exposés aux Exclusions : 0,00 %.

Ces indicateurs de durabilité n'ont pas été contrôlés par un réviseur d'entreprises ni analysés par un tiers.

### **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Pour la période du 1er septembre 2022 au 31 août 2023, les indicateurs de durabilité suivants ont été utilisés pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment :

- i) le pourcentage du Compartiment investi dans des titres d'émetteurs présentant des caractéristiques ESG favorables conformément au cadre d'investissement durable de Fidelity : 79,63 %.
- ii) le pourcentage du Compartiment investi dans des titres d'émetteurs exposés aux Exclusions : 0,00 %.

Ces indicateurs de durabilité n'ont pas été contrôlés par un réviseur d'entreprises ni analysés par un tiers.

### **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Le Compartiment ne s'est pas engagé à détenir un minimum d'investissements durables. Même sans un tel engagement, le Compartiment peut avoir investi dans ce type de placements, mais cela n'a pas été contrôlé pour ce Compartiment.

### **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Le Compartiment ne s'est pas engagé à détenir un minimum d'investissements durables. Même sans un tel engagement, le Compartiment peut avoir investi dans ce type de placements, mais cela n'a pas été contrôlé pour ce Compartiment.

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

### **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

Le Compartiment ne s'est pas engagé à détenir un minimum d'investissements durables. Même sans un tel engagement, le Compartiment peut avoir investi dans ce type de placements, mais cela n'a pas été contrôlé pour ce Compartiment.

### **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:**

Le Compartiment ne s'est pas engagé à détenir un minimum d'investissements durables. Même sans un tel engagement, le Compartiment peut avoir investi dans ce type de placements, mais cela n'a pas été contrôlé pour ce Compartiment.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



### **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?**

Les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (appelées « principales incidences négatives ») ont été prises en compte et intégrées dans les décisions d'investissement au moyen de divers outils, notamment :

(i) la Notation ESG : Fidelity se réfère aux notations ESG qui intègrent la prise en compte des principales incidences négatives importantes telles que les émissions carbone, la sécurité des employés, la corruption et la gestion de l'eau. Pour les titres souverains émis, les principales incidences négatives ont été prises en compte et intégrées dans les décisions d'investissement à l'aide de notations qui incluent les principales incidences négatives importantes comme les émissions carbone, les violations sociales et la liberté d'expression.

(ii) les Exclusions : lorsqu'il a investi directement dans des sociétés émettrices, le Compartiment a appliqué les Exclusions pour permettre d'atténuer les principales incidences négatives en excluant les secteurs préjudiciables et en interdisant les investissements dans des émetteurs qui enfreignent les normes internationales, telles que le PMNU. Ces Exclusions comprenaient l'indicateur PIN 4 : Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, l'indicateur PIN 10 : Violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et l'indicateur PIN 14 : Exposition à des armes controversées.

(iii) l'Engagement : Fidelity a utilisé l'engagement comme outil pour mieux comprendre les principales incidences négatives et, dans certaines circonstances, préconiser une réduction des principales incidences négatives. Fidelity a participé à des engagements individuels et collaboratifs pertinents qui ciblent un certain nombre de principales incidences négatives (c.-à-d. Climate Action 100+, Investors against Slavery and Trafficking APAC).

(iv) un réexamen trimestriel : une discussion sur les principales incidences négatives et une analyse de ces dernières par le biais d'un examen trimestriel du Compartiment.

Fidelity tient compte d'indicateurs spécifiques pour chaque facteur de durabilité pour déterminer si les investissements ont une principale incidence négative. Ces indicateurs sont assujettis à la disponibilité des données et peuvent évoluer avec l'amélioration de la qualité et de la disponibilité des données.

Les exclusions et analyses ci-dessus (les « Exclusions ») peuvent être mises à jour de temps à autre. Pour de plus amples informations, veuillez consulter : [« Sustainable investing framework »](#).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/09/2023 - 31/08/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
5.3 CMCIFRPAXXX	Finance	3,88%	États-Unis
5.31 BOTKCATXXXX	Finance	3,88%	États-Unis
5.32 BREDFRPPXXX	Finance	3,66%	États-Unis
5.3 ROYCCAT3IMM	Finance	3,15%	États-Unis
5.28 DNBANOKXXXX	Finance	2,59%	États-Unis
SG ISSUER SA MEDIUM TERM NOTE VARIABLE 07/MAR/2025	Finance	2,59%	Luxembourg
JPMORG SECS RP 5.29 03/09	Finance	1,94%	États-Unis
BNP PARIBAS NY RP 5.29 03	Finance	1,94%	États-Unis
GREAT BEAR FUNDING DAC COMMERCIAL PAPER ZERO CPN	Finance	1,81%	Irlande
BNP PARIBAS ISSUANCE BV CALL/PUT MEDIUM TERM NOTE	Finance	1,68%	Pays-Bas
CCPTHB ECP 0 09/09/2024	Finance	1,55%	États-Unis
CHESHAM FINANCE LTD COMMERCIAL PAPER ZERO CPN	Finance	1,29%	Îles Caimans
AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE	Finance	1,16%	France
CREDIT AGRICOLE SA/LONDON CERTIFICATE OF DEPOSIT	Finance	1,03%	France
NATIONAL AUSTRALIA BANK LTD/LONDON CERTIFICATE OF	Finance	0,97%	Australie

Source des données : Fidelity International, 31 août 2024. Les investissements les plus importants (à l'exclusion des instruments dérivés) et leurs classifications s'appuient sur des données comptables officielles et sont basés sur le dernier jour de la période de référence. Toute différence avec les pourcentages présentés dans les portefeuilles des états financiers résulte des arrondissements.



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

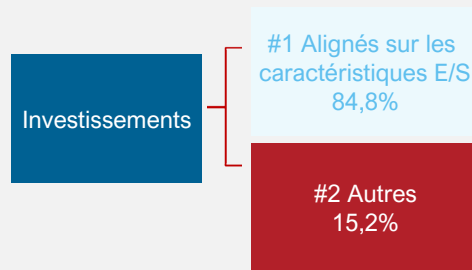
### Quelle était l'allocation des actifs?

La part des investissements du Compartiment utilisée pour respecter les caractéristiques environnementales ou sociales promues, conformément aux éléments contraignants de la stratégie d'investissement du produit financier, s'élevait à 84,8 %.

Le reste des investissements est essentiellement utilisé de la manière décrite dans la question : « Quels sont les investissements inclus dans « #2 Autres », quel est leur objectif et existe-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? »

Cette allocation des actifs n'a pas été contrôlée par un réviseur d'entreprises ni analysée par un tiers.





La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	Sous Secteur	% d'actifs
Finance	Non classé	100%

Source des données : Fidelity International, 31 août 2024. La répartition sectorielle des investissements (à l'exclusion des instruments dérivés) et leur classification sont basées sur les données comptables officielles et sur le dernier jour de la période de référence. Toute différence avec les pourcentages présentés dans les portefeuilles des états financiers résulte des arrondissements. En raison du manque de données, nous ne sommes pas en mesure de communiquer les informations concernant le pourcentage des investissements effectués dans les secteurs et sous-secteurs économiques tirant leurs revenus de l'exploration, l'exploitation minière, l'extraction, la production, le traitement, le stockage, le raffinage ou la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles. À l'heure actuelle, ces investissements sont couverts par un autre groupe de combustibles fossiles.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le Compartiment ne s'est pas engagé à détenir un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental et associés à des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental en vertu de la Taxonomie de l'UE. Même sans un tel engagement, le Compartiment peut avoir investi dans ce type de placements.

La part moyenne trimestrielle des investissements durables ayant un objectif environnemental aligné sur la Taxonomie de l'UE s'élevait à 0,00 %.

Les deux graphiques ci-dessous illustrent dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental sont alignés sur la Taxonomie de l'UE et contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Dans une prochaine publication, ces données seront enrichies en vue de répondre à d'autres objectifs environnementaux de la Taxonomie de l'UE, tels que l'utilisation durable et la protection de l'eau et des ressources marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

### Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup>?

- Oui
- Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire
- Non

<sup>1</sup>Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

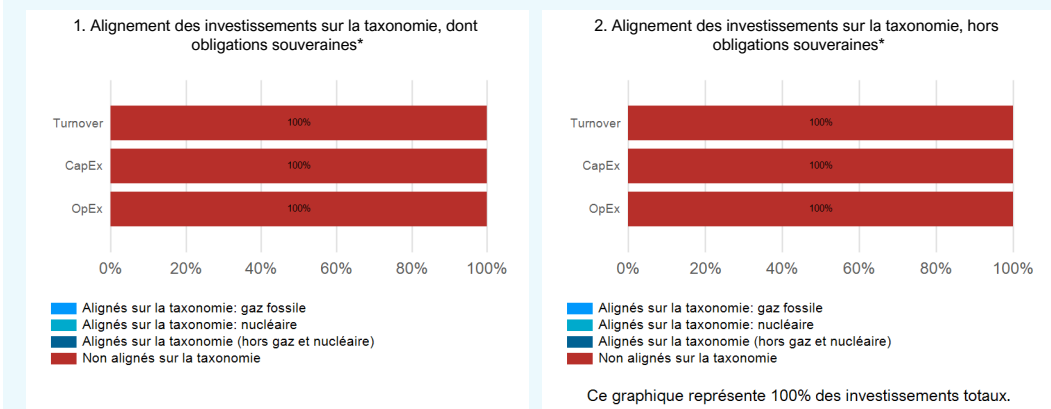
Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en bleu le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Source des données : Moody's, moyenne trimestrielle sur la période de référence. Les données ci-dessus ont été compilées à partir des données statiques de notre système de négociation et de conformité et enrichies par Moody's, une source de données externe. Les données ont été compilées sur la base des données du dernier jour de clôture du trimestre civil et ont fait l'objet d'une moyenne pour la période de référence. Les chiffres de la Taxonomie de l'UE communiqués peuvent diverger en raison de différences dans la méthode de calcul appliquée.

### Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

La part des investissements placée dans des activités transitoires et habilitantes, au sens du règlement sur la Taxonomie de l'UE et mesurée par le chiffre d'affaires, est de 0 % pour les activités transitoires et de 0 % pour les activités habilitantes.

### Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

La part moyenne trimestrielle des investissements durables (y compris les obligations souveraines) ayant un objectif environnemental aligné sur la Taxonomie de l'UE s'élevait à 0,00 % sur la base du chiffre d'affaires, 0,00 % sur la base des dépenses d'immobilisation et 0,00 % sur la base des dépenses d'exploitation.

La part moyenne trimestrielle des investissements durables (à l'exclusion des obligations souveraines) ayant un objectif environnemental aligné sur la Taxonomie de l'UE s'élevait à 0,00 % sur la base du chiffre d'affaires, 0,00 % sur la base des dépenses d'immobilisation et 0,00 % sur la base des dépenses d'exploitation.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement(UE) 2020/852.



### Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le Compartiment ne s'est pas engagé à détenir un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE. Même sans un tel engagement, le Compartiment peut avoir investi dans ce type de placements.

La part moyenne trimestrielle des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE s'élevait à 0,00 %.

Les activités économiques qui ne sont pas reconnues par la Taxonomie de l'UE ne sont pas nécessairement nuisibles à l'environnement ou non durables. En outre, la Taxonomie de l'UE n'a pas encore intégré toutes les activités susceptibles d'apporter une contribution substantielle aux objectifs environnementaux et sociaux.



### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le Compartiment ne s'est pas engagé à détenir un minimum d'investissements considérés comme durables sur le plan social. Même sans un tel engagement, le Compartiment peut avoir investi dans ce type de placements.

La part moyenne trimestrielle des investissements considérés comme durables sur le plan social s'élevait à 0,00 %.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les investissements restants du Compartiment ont été effectués dans des actifs alignés sur l'objectif financier du Compartiment, dans des liquidités et instruments assimilés à des fins de liquidité et dans des instruments dérivés utilisés à des fins d'investissement et de gestion efficace du portefeuille. À titre de garantie environnementale et sociale minimale, le Compartiment a respecté les Exclusions.



### Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le Compartiment a pris les mesures suivantes pour respecter les caractéristiques environnementales ou sociales :

1. Le Compartiment a investi dans des titres d'émetteurs présentant des caractéristiques ESG favorables.
2. Les caractéristiques environnementales et sociales qualitatives et quantitatives du Compartiment ont été discutées et analysées lors du réexamen trimestriel de la durabilité.
3. Le Compartiment a appliqué les Exclusions.
4. À compter du 30 juillet 2024, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en cherchant à ce que son portefeuille obtienne un score ESG supérieur à celui de son univers d'investissement.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut

## **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Aucun indice de référence n'a été désigné pour déterminer si le Compartiment atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

### ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?***

Sans objet, car ce Compartiment n'a pas d'indice de référence.

### ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Sans objet, car ce Compartiment n'a pas d'indice de référence.

### ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Sans objet, car ce Compartiment n'a pas d'indice de référence.

### ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Sans objet, car ce Compartiment n'a pas d'indice de référence.